



## SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : Du pain et des jeux...**
  
- ☞ **Ministres de l'Agriculture :**  
**Stéphane Le Foll (suite)**  
**(Jean Claude BRUNELIN)**  
**pages 2 à 11**
  
- ☞ **Les sélectionneurs de la race Noire**  
**du Velay en 2023**  
**(Didier CATHALAN)**  
**pages 12 à 20**
  
- ☞ **Lou Pastre de la Negra : 17ème édition**  
**(Jean Claude BRUNELIN)**  
**pages 21 à 28**
  
- ☞ **Parsonneries et frésches (suite)**  
**(Gilbert DUFLOS †)**  
**pages 29 à 36**
  
- ☞ **Alexandre Yersin, éleveur et agronome (suite)**  
**(Jean Claude BRUNELIN)**  
**pages 37 à 44**
  
- ☞ **À travers quelques contrats d'apprentissage**  
**de chirurgien (1668-1724)**  
**(René BORE)**  
**pages 45 à 47**
  
- ☞ **Dans la famille Martin...**  
**Le logis des Lobeyrac**  
**(Jean Claude BRUNELIN)**  
**pages 48 à 59**
  
- ☞ **Les vacances d'un accoucheur. Trois semaines**  
**d'excursions en Velay et en Vivarais**  
**en 1880.**  
**(Docteur Emile BAILLY)**  
**pages 60 à 64**
  
- ☞ **Le mouton irlandais**  
**(Henri OLLIER )**  
**pages 65 et 66**
  
- ☞ **Se canta, que cante**  
**(Hervé QUESNEL-CHALEILH)**  
**page 67 et 68**

### **Du pain et des jeux**

"Du pain et des jeux" expression tiré des Satires X de Juvénal, fait référence aux troubles de Rome. Dès 81, l'Empire est dirigé par Domitien, un dictateur. Sa mort, en 96, entraîne des modifications du Sénat, chaque empereur le modelant pour asseoir son pouvoir. Juvénal utilise ces termes pour critiquer l'apathie du peuple : "*Ces Romains si jaloux, si fiers... qui jadis commandaient aux rois et aux nations... et régnaient du Capitole aux deux bouts de la terre, esclaves maintenant de plaisirs corrupteurs, que leur faut-il ? Du pain et les jeux du cirque.*" La classe dirigeante finançait des fêtes pour calmer la populace et établir sa réputation de générosité : théâtre, chasses, scènes exotiques, gladiateurs, et ainsi s'assurait de l'impunité de sa dictature. Tocqueville (1805-1859) analyse la démocratie en Amérique et montre sa dérive vers le despotisme : "*Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils emplissent leur âme... Au-dessus s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort.*" Dans *Les frères Karamazov* de Dostoïevski (1821-1881), le grand inquisiteur prône l'efficacité sociale : du pain et des jeux au peuple pour le contenter. Il ne s'agit pas de défendre sa liberté, mais de le conduire à la satisfaction pour qu'il soit repu, docile et malléable. Dans l'univers totalitaire d'Orwell (1903-1950), c'est le même constat. En Océania : "*il existait toute une suite de départements spéciaux qui s'occupaient, pour les prolétaires, de littérature, de musique, de théâtre et, en général, de délassement. Là, on produisait des journaux stupides qui ne traitaient presque entièrement que de sport, de crime et d'astrologie, de petits romans à cinq francs, des films juteux de sexualité, des chansons sentimentales...*" J.C. Michéa analyse le monde du divertissement dans lequel nous sommes entrés depuis les années 1980 qui ont marqué la victoire du néolibéralisme. À l'analyse critique que l'école apprenait à nos parents pour en faire des citoyens actifs, succède un enseignement de l'ignorance indispensable pour éviter la révolte au sein du système. Il rappelle le concept de *tittytainment*, employé par Brzezinski. Il s'agissait de fournir une réponse à une évolution perçue comme inévitable par les leaders : 80 % de l'humanité deviendra inutile au système capitaliste, les autres 20 % suffiront à maintenir l'activité mondiale. Comment gouverner les Hommes dans ces conditions ? Par le *tittytainment*, version moderne de *Panem et circenses*, un savant "cocktail de divertissement abrutissant et d'alimentation suffisante permettant de maintenir de bonne humeur la population frustrée de la planète". Pour P.N. Giraud, les enjeux de l'usage du temps apparaissent considérables, au regard des grands défis futurs : modifier notre rapport à la nature pour la préserver ; maîtriser la révolution informatique ; réduire des inégalités devenues excessives et cumulatives. Les ignorer et ne pas les résoudre nous plongerait dans un scénario où nombre d'hommes deviendraient inutiles au système économique, sous l'effet des mutations numériques et sans accès à un dispositif efficace de formation. Il faudrait donc leur fournir du "pain". Leur temps libre serait occupé par des "jeux" fournis par les plates-formes numériques. De la Rome antique aux JO de Paris 2024, décidément la donne n'a guère changé ! **JCB**

## Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Stéphane Le Foll (suite)

### Ministre de l'agriculture

#### Ses activités en 2015

Le salon des productions végétales (Sival) d'Angers, du 13 au **15 janvier 2015**, avait pour thème principal le bio-contrôle, alternative aux pesticides de synthèse<sup>1</sup>. Dans cet entretien, le Ministre a déclaré : "On peut aussi protéger les cultures en utilisant des mécanismes naturels (insectes auxiliaires, stimulation des défenses des plantes...). Je soutiens le biocontrôle comme un des éléments de la stratégie agricole française pour concilier performance économique et performance écologique. Il est inscrit dans la loi d'avenir de l'agriculture et dans le projet agroécologique, que je présenterai le 30 janvier. Les procédures d'autorisation de mise en marché des produits de biocontrôle seront allégées. Le gouvernement a sélectionné 18 projets de recherche sur le biocontrôle et a débloqué deux millions d'euros pour les soutenir. Le biocontrôle en France, ce sont 70 PME dynamiques. Mais je crains qu'elles ne tombent entre les mains de grands groupes étrangers. Il faut structurer cette industrie pour que la France garde son avance". Interrogé sur le bilan du plan Ecophyto, le Ministre a déclaré que si les fermes pilotes avaient baissé les phytos de 12 % en 2012-2013, il était "obligé de constater que les exploitations dans leur ensemble avaient augmenté de 7 % les volumes de phytosanitaires en 2012-2013". Il indiquait encore que "le nouveau plan misera sur l'agroéquipement. Un matériel renoué et plus efficace pouvant contribuer à réduire de 30 % les phytos sur certaines cultures".

Malgré la progression de la demande en Bio, de la volonté du Ministre d'oeuvrer pour moins de pesticides, on sent qu'il reste beaucoup d'efforts à faire pour arriver à des résultats concluants.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le président de la République inaugurera la 52<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Agriculture, le **21 février 2015**<sup>2</sup>. Il l'a confirmé au président de la FNSEA Xavier Beulin qu'il a rencontré en réunion informelle. " Il devrait arriver tôt le matin et rencontrer les représentants des

filières agricoles lors d'un petit déjeuner ", a confirmé Xavier Beulin au *Figaro*. Le format définitif de la visite reste à définir.

Le **16 février 2015**, le ministre accorde un entretien au Figaro. Il dit aborder ce salon avec lucidité, conscient des difficultés qui touchent de nombreux agriculteurs, mais aussi de leurs atouts<sup>3</sup>. Il a la volonté de mettre en œuvre le mieux possible dans les six mois à venir la nouvelle Politique agricole commune et la loi d'Avenir agricole. Les GIEE instaurés dans la loi d'Avenir doivent permettre aux agriculteurs d'un même territoire de construire un projet commun à vocation économique, environnementale et sociale. Pour mémoire, un GIEE peut par exemple être le regroupement de céréaliers avec des éleveurs bovins dans le but d'une parfaite autonomie fourragère. Ces projets validés par le préfet donnent accès à des financements supplémentaires et des majorations d'aides. Les agriculteurs sont actuellement fortement affectés par la dégradation des marchés. 2015 verra la mise en place de la nouvelle PAC avec 800 millions d'aides directes supplémentaires pour les éleveurs. Il existe de nouveau un climat de confiance dans l'avenir des filières sinistrées comme le prouvent ces premiers investissements dans la volaille, au niveau des poulaillers ou des outils pour l'export. Ce climat tient d'abord à l'allègement des charges sociales lié au pacte de responsabilité qui aura pour conséquence 1,8 milliard d'euros de baisse de charges en 2017 par rapport à 2012. Cela est lié

aussi à tous les projets de méthanisation et d'énergie renouvelable qui permettent une valorisation des rejets agricoles. Ensuite à la baisse de l'euro face au dollar, qui stimule nos exportations. Enfin, ce sont les crédits que nous avons mobilisés dans le cadre du plan de

modernisation des bâtiments d'élevage à hauteur de 200 millions d'euros par an. Cette année, les bureaux du ministère seront délocalisés au Salon de l'agriculture et le ministre sera présent à de nombreuses visites officielles ainsi qu'à la remise des prix du concours général agricole. Il participera aux ateliers mis en place notamment sur le gaspillage alimentaire ou l'enseignement agricole. Il y aura des moments conviviaux et désormais habituels comme la grande tablée avec les éleveurs. Depuis 1991, S. Le Foll n'a pas manqué un seul



1- Agriculture : Stéphane Le Foll oeuvre pour moins de pesticides. Jeannine Czech. 21/01/2015. bioaddict.fr

2- Hollande inaugurera le salon de l'agriculture 2015. Eric de La Chesnais. 07/02/2015. lefigaro.fr

3- Stéphane Le Foll: " Le concept de l'agroécologie est compatible avec une agriculture plus compétitive ". Eric de La Chesnais. 17/02/2015. lefigaro.fr

Salon de l'agriculture. Il existe une relation historique très profonde entre les Français et les agriculteurs où chaque visiteur arrive avec sa représentation de l'agriculture. Par ailleurs la présence des animaux renforce le succès de cette manifestation où sont présents tous les terroirs de France et d'Outre-mer. Il insiste sur l'agroécologie, un choix de durabilité pour l'agriculture. C'est un mouvement de fond. Tout doit être mis en œuvre pour innover dans des techniques plus respectueuses de l'environnement avec des rendements comparables voire améliorés. C'est possible grâce aux efforts de la recherche. Nous devons penser aux générations futures tout en confortant la compétitivité de notre agriculture. A propos de la Ferme des 1000 vaches, personne ne peut interdire d'investir dans un tel projet en Europe dans la mesure où les règles de bien-être animal sont respectées ainsi que les normes environnementales et sociales. Toutefois si la loi d'Avenir agricole était entrée en vigueur avant que ce projet ne voit le jour, les Safer, dont le rôle a été renforcé par cette loi, auraient eu leur mot à dire dans ce type de projet où l'investisseur n'a pas la qualité d'agriculteur. Mon but c'est de garder des agriculteurs actifs au sein des exploitations. Un investisseur, quand il estime que la rentabilité n'est pas assez bonne, il s'en va. L'agriculteur fait son maximum pour rester et conserver sa ferme. C'est lui que l'on doit favoriser en priorité. A propos de Sivens, il reste sur sa position : il existe un réel besoin d'eau dans cette vallée pour irriguer quelques 90 exploitations en aval dont la surface moyenne avoisine les 50 ha voire moins pour le maraîchage bio. Cela passe par le recalibrage du volume d'eau de cette retenue comme le préconise d'ailleurs les experts dans leur premier scénario. Si l'on parlait sur une autre hypothèse, il faudrait repartir à zéro, ce qui n'est pas acceptable. Les collectivités locales qui ont la maîtrise de ce projet doivent se prononcer début mars. Les règles de droit seront respectées.

Le Foll ne s'attendait peut-être pas à cet accueil. En visite le **1er juin 2015** dans le Finistère, le ministre a été reçu par un cortège de tracteurs<sup>4</sup>. Impressionnant, mais silencieux, ce convoi "exceptionnel" l'a accompagné dans son parcours. C'est sous pression qu'il arrive au siège du volailler Doux, la société sauvée in extremis de la faillite il y a un an. Quelques éleveurs prennent le ministre à partie... Le ton monte. "Arrêtez de crier, ça sert à

4- Stéphane Le Foll face aux agriculteurs : "C'est moi le ministre mais je ne peux pas tout régler". Nabil Bourassi. 2 juin 2015. latribune.fr

rien", a exhorté le ministre à une foule en colère. "Vous pensez que je vais tout régler ?" a-t-il interrogé comme un aveu de son impuissance. "Mais c'est vous le ministre", lui répond un agriculteur. "C'est moi le ministre mais je ne peux pas tout régler seul", s'est-il justifié. "On est tous en train de crever dans les fermes et vous vous en foutez. Et nous comment on fait pour payer les factures ?" a demandé un manifestant. Face à une femme, S. Le Foll s'est défendu d'avoir des amis dans les grandes surfaces. Affirmation mise en doute par l'agricultrice. Visiblement à bout, S. Le Foll a conclu cet échange en donnant rendez-vous le 12 juin. "On est là pour vous aider... On s'expliquera.", a-t-il conclu... d'un revers de main. "C'est honteux", lance alors un éleveur au ministre qui a déjà le dos tourné. Confronté à une crise du marché, en cette **fin juillet 2015**, le ministre ne parvient pas à calmer la colère des éleveurs malgré la mise en place d'un plan d'urgence<sup>5</sup>. Sa consommation de cigarettes a doublé, il avoue être "un peu fatigué". Il est dans la tourmente. La triple crise agricole, porcine, bovine et laitière qui s'étend à toute l'Europe, est le mauvais feuilleton de l'été pour le gouvernement. Un gros coup de chaud, qui affaiblit le ministre, obligeant le président de la République et le Premier ministre à voler à son secours. La gauche fait bloc derrière ce proche de François Hollande mis sous pression par les agriculteurs, les syndicats et l'opposition. Dans son bureau du ministère, il semble pourtant requinqué, par l'accord conclu avec les producteurs de lait. Prudent, il soupire : "La crise n'est pas dénouée. Il y a encore beaucoup de boulot." L'Élu de la Sarthe sait qu'il va rester sur le qui-vive tout l'été. Critiqué pour avoir mal anticipé cette jacquerie, le ministre s'agace et répond qu'il a multiplié en



vain les alertes depuis plusieurs mois. Y compris en Conseil des ministres. Depuis le début du quinquennat, ce hollandais historique avait plutôt bien tiré son épingle du jeu. La crise de la volaille et des céréales en 2012, la crise de l'œuf en 2013... A l'aise dans ce monde rural, il avait plutôt amadoué un milieu hostile à la gauche. Du coup, personne n'a compris pourquoi le ministre s'est braqué lundi 20 juillet, refusant d'aller dans le Calvados rencontrer les éleveurs normands qui venaient d'installer un barrage à l'entrée de Caen. "Je n'allais

5- L'été pourri de Le Foll - Crise de l'agriculture. Bruno Jeudy. 29/07/2015. parismatch.com

pas aller répéter les annonces faites aux syndicats deux jours plus tôt ", confie-t-il à Paris Match. " On ne discute pas quand on n'a rien dans la musette. La crise était passée au niveau interministériel ", dit-il. "Stéphane s'est trompé de lecture, constate un parlementaire socialiste. Les éleveurs voulaient que leur ministre soit à leurs côtés." Mais la câlinothérapie, c'est pas trop son truc.

C'est "un mauvais ministre de l'Agriculture", qui a "toujours un temps de retard" sur les problèmes des agriculteurs, a estimé Sébastien Huygue, porte-parole du parti Les Républicains<sup>6</sup>, en ce **milieu d'août 2015**. La crise de l'élevage "est le fruit d'une inaction du gouvernement et d'un manque complet d'anticipation sur tous les problèmes agricoles que connaît notre pays", a déclaré le député Les Républicains du Nord sur Sud Radio. Il a estimé que la réunion des acteurs de la filière prévue au ministère "vient bien tard. Le ministre a toujours un temps de retard, voire deux, par rapport aux problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs", a-t-il dénoncé. S. Le Foll "n'est pas à la hauteur des enjeux de l'agriculture française et ce n'est absolument pas un bon ministre de l'Agriculture, c'est un mauvais ministre de l'Agriculture", a lancé M. Huygue. "Il est le porte-parole du gouvernement, il est surtout le pourfendeur de l'opposition, plutôt qu'un ministre qui s'occupe pleinement des agriculteurs et de l'agriculture en France", a-t-il encore estimé.

"C'est un roc. Mais on le sent ébranlé<sup>7</sup>." Comme beaucoup d'agriculteurs, Catherine Lailé, présidente de l'Organisation nationale des éleveurs de porcs (branche spécialisée de la Coordination rurale), reproche, **mi-août 2015**, à S. Le Foll son manque de vista : "Il n'a pas anticipé l'ampleur de la crise dans le porc et le lait. Il s'est retrouvé débordé." Pourtant, en 2012, ce fin connaisseur du milieu agricole, attaché à son fief sarthois, semblait le bon casting. Il a su gérer l'effondrement du groupe volailler Doux et des abattoirs Gad, la violence des bonnets rouges, le scandale de la viande de cheval, et la PAC 2015. Il est aussi devenu le héraut de l'agroécologie, estimant possible de produire sans détruire la planète. Avec en ligne de mire une participation active à la conférence sur le climat COP21. "Tout ça est bien joli. Mais le ministre

s'est éloigné des questions de compétitivité. Il n'a pas réellement tenté de réorganiser la filière porcine", pointe un éleveur. Et puis il y a la politique. "On lui reproche d'être porte-parole de Hollande, du PS, du gouvernement, et ensuite des exploitants agricoles", résume Thierry Merret, président de la FDSEA du Finistère. Début juillet, certains hollandais ont souhaité que ce fidèle du chef de l'État remplace François Rebsamen au ministère du Travail. Un début de trahison pour les paysans.



Le **7 septembre 2015**, après six heures de discussion, de tour de table, "ce qui est revenu de manière assez clair, c'est qu'on n'y voyait pas suffisamment clair, que la Commission devait préciser les choses et que pour qu'il

y ait une décision politique, il faut un conseil des ministres", a-t-il lancé, visiblement frustré, lors d'une conférence de presse à Bruxelles<sup>8</sup>. S. Le Foll sortait d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres européens de l'Agriculture, convoquée cet été à la demande de la France après l'effondrement des marchés du lait et du porc. Il a multiplié les questions à l'encontre de la Commission, qui a dévoilé son projet, un paquet destiné à la fois à soulager la trésorerie des agriculteurs et à soutenir les marchés. Le ministre français s'est notamment interrogé sur l'origine de l'enveloppe de 500 millions d'euros et sur les conditions dans lesquelles se feront les avances aux agriculteurs sur les aides prévues par la Politique agricole commune. Il a par ailleurs regretté le fait que la Commission n'ait pas envisagé de relever le prix d'intervention à partir duquel l'UE décide d'acheter des stocks de lait en poudre et de beurre pour soutenir les cours du lait. " Nous pensons toujours que (c'est) la bonne mesure et la mesure la plus efficace ", a-t-il soutenu, indiquant avoir eu une discussion "brève mais ferme" sur l'aide au stockage privé avec les experts de la Commission, qui privilégient cette option. Une dizaine d'Etats membres se sont prononcés "clairement " en faveur du relèvement du prix, a-t-il ajouté.

Les experts européens doivent se retrouver en fin de semaine pour continuer les discussions avant un nouveau conseil des ministres de l'Agriculture les 14 et 15 septembre à Luxembourg. " Les décisions (...) doivent être prises dans un cadre politique à l'intérieur du conseil (des ministres)", a plaidé Stéphane Le Foll.

8- S. Le Foll veut plus de précisions sur les propositions de la Commission. AFP. 8 septembre 2015. terre-net.fr

6- Huygue (LR) : " Stéphane Le Foll est un mauvais ministre de l'Agriculture". 17/08/2015. lepoint.fr

7- Stéphane Le Foll, un ministre fragilisé. Critiqué sur la gestion de la crise porcine, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll mécontente les agriculteurs. Marie Nicot. 16/08/2015. ljdkd.fr

Retenu à Paris et à Luxembourg, le ministre ne peut pas venir cette année inaugurer le Space en cette **mi-septembre 2015**<sup>9</sup>. C'est une quasi-première. Il n'y aura pas, d'inauguration officielle pour la 29e édition du salon de l'élevage de Rennes, rendez-vous incontournable de la rentrée du monde agricole. La raison ? L'absence d'un représentant de l'exécutif pour cause d'agenda surchargé. Xavier Beulin, le président de la FNSEA, hué par une partie de ses troupes à Nation il y a dix jours, sera lui aussi absent, retenu à Paris par un entretien avec... Ségolène Royal. "Aucun responsable gouvernemental ne devrait venir cette année", confirme Paul Kerdraon, directeur du Space. Le premier ministre, Manuel Valls, est en rendez-vous mardi matin avec... son ministre de l'Agriculture. Ensuite, S. Le Foll doit aller au Luxembourg au sommet informel des ministres européens de l'Agriculture.



Yannick Chazal, président du Salon de l'élevage, Stéphane Le Foll, et le président de région Michel Fusco

Mercredi, c'est jour de Conseil des ministres... Et jeudi, il a une réunion sur l'avenir de l'élevage à l'Assemblée...

Le Foll est finalement venu au Salon international des production animales (Space) à Rennes, le **17 septembre 2015**, jour de la clôture<sup>10</sup>. Dès son arrivée, il a tenu à répondre aux critiques sur sa venue tardive. "Je viens parce que j'avais envie de venir. Personne ne me dicte mon agenda" a lancé à son arrivée le ministre, entrée en matière en forme de réponse à tous les politiques et syndicalistes agricoles qui depuis l'ouverture du Space ont critiqué son absence. Il a tenu à ajouté une réponse spécifique à Marine Le Pen, qui en visite au Space, avait tancé le ministre, qualifiant son absence de manque de courage. Sur le front de la crise, il reconnaissait qu'il n'avait pas réussi à convaincre ses homologues lors du Conseil européen des ministres de l'agriculture, le 7 septembre dernier. Il a rappelé que pour s'en sortir, la filière de l'élevage français se devait de mener au plus vite des mesure structurelles et surtout dans le secteur du porc. Il a annoncé qu'il ferait rapidement de nouvelles "propositions de contractualisation" pour les secteurs bovins et porcins et qu'en octobre il se rendrait en Russie pour essayer "d'ouvrir des portes" par rapport à l'embargo sanitaire russe en vigueur depuis début 2014. Après avoir rencontré les syndicats agricoles (FNSEA,

Confédération Agricole, Coordination Rurale et Appli), le ministre est allé déambuler dans les allées du salon à la rencontre des agriculteurs et exposants. Le **7 octobre 2015**, le ministre est venu à la rencontre des éleveurs dans un Sommet de l'élevage "sans âme" car sans animaux<sup>11</sup>. Mais sa visite très attendue sur le dossier de la FCO et ponctuée d'après échanges, déçoit les éleveurs et responsables professionnels. Entre l'habituel Conseil des ministres du mercredi et un déplacement à Moscou jeudi 8 octobre, S. Le Foll est venu à la rencontre des éleveurs à ce Sommet de l'élevage bien particulier : l'étendue de la Fièvre catarrhale ovine dans le principal bassin d'élevage allaitant a eu raison de la présence de tout bovin dans la grande halle de Cournon. "L'heure est grave. Un salon sans animaux, c'est un salon sans âme" a ainsi introduit Jacques Chazalet, le président du Salon en mot d'accueil au

ministre. Si cette édition du Sommet de l'élevage est inédite, la visite du ministre l'est tout autant sur la forme. Au lieu de la traditionnelle "déambulation" dans les allées, S. Le Foll a préféré l'échange en comité restreint dans une salle à l'écart du salon pour tenter d'apaiser les inquiétudes liées à la FCO. Car les conséquences de la maladie sont devenues l'un "des handicaps que les éleveurs du bassin allaitant cumulent", avec notamment les difficultés économiques, le déficit fourrager lié à la sécheresse et les dégradations causées par le campagnol.

Pendant le discours du ministre, les éleveurs ont rapidement compris que les réponses apportées seraient insuffisantes. De francs échanges se sont engagés, les éleveurs souhaitant notamment que soit annoncée la fusion de la zone interdite avec celle de protection pour une meilleure circulation des animaux. "Il faut supprimer la zone interdite pour pouvoir continuer à exporter nos animaux", exhorte Yannick Fialip, président de la Fdsea de Haute-Loire. Or le ministre, qui reconnaît que la France applique des restrictions plus strictes que celles imposées par l'UE, assure ne vouloir prendre aucun risque en la matière, craignant la remise en cause des protocoles en cours de discussion avec les pays acheteurs, notamment l'Italie, la Turquie et l'Algérie, et ainsi la perte pure et simple de marchés entiers à l'export. Pour l'heure, et au grand dam des éleveurs, le ministre a conclu un seul protocole d'export avec l'Espagne. Ceux

9- Le Foll déserte le salon agricole de Rennes. Eric de La Chesnais. 14/09/2015 lefigaro.fr

10- Space 2015. Stéphane Le Foll: "Personne ne me dicte mon agenda". Thierry Peigné. 18/09/2015. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne>

11- La visite confidentielle de S. Le Foll déçoit les éleveurs sur le dossier FCO. Arnaud Carpon. 07/10/2015. web-agri.fr

pour l'Italie, l'Algérie et la Turquie sont toujours en cours de négociation. Sur la question du zonage, le ministre s'en remet aux résultats de la surveillance attendus lundi pour définir une stratégie mi-octobre. En attendant, les animaux patientent dans les élevages et les éleveurs s'impatientent : selon la Fnsea, " 150 000 animaux ne peuvent être commercialisés et sont bloqués dans les élevages ". Ils doivent être commercialisés impérativement d'ici fin 2015. Les représentants de la filière bovine ont tour à tour interpellé le ministre sur l'urgence de la situation. " Je reçois des dizaines de coups de fil d'éleveurs. Certains pleurent. D'autres sont au bord du suicide", a expliqué Pascal Lerousseau, coordonnateur du berceau des races à viande du grand Massif central, dénonçant au passage la lenteur de l'action ministérielle. Certains éleveurs ne peuvent rentrer leurs animaux et les nourrir. Les animaux destinés à l'export devront de toute évidence rester sur l'exploitation ou le centre d'allotement pendant au moins un mois. La deuxième injection nécessaire à la vaccination ne peut intervenir que trois semaines après la première. Et, pour le marché italien, un délai de 10 jours après la deuxième injection doit encore être respecté. Dans ce contexte, la profession craint le pire, courant novembre. Le ministre a rappelé que " 500 000 premières vaccinations ont d'ores-et-déjà été effectuées ". Selon lui, près de 3 millions de doses sont disponibles, permettant de vacciner tous les animaux destinés à l'export. D'un point de vue économique, la situation déjà très difficile pour les éleveurs risque de s'avérer intenable à très court terme. Joël Limouzin a assuré que le Fonds national de mutualisation sanitaire et environnementale qu'il préside pourrait participer à l'indemnisation des surcoûts induits par le maintien des animaux sur l'exploitation. Mais le ministère doit encore confirmer son engagement de prendre en charge 65 % de l'enveloppe totale dédiée.

Un plan de développement de l'agroforesterie, pour "le développement et la gestion durable de tous les systèmes agroforestiers", a été lancé officiellement le **17 décembre 2015**, par le ministre, à l'occasion de la 2ème journée nationale de l'agroforesterie<sup>12</sup>. Au cours de son allocution, le ministre a rappelé l'importance qu'il attachait à l'agroforesterie, levier essentiel du projet agro-écologique pour la France. Le plan de développement de l'agroforesterie a pour ambition la mise en œuvre, sur la période 2015-2020, des mesures susceptibles de lever les freins et d'encourager les initiatives, pour la promotion de l'arbre en agriculture. Le plan de développement de l'agroforesterie est organisé en 5

12-Lancement du plan de développement de l'agroforesterie. 18 12 2015. <https://afac-agroforesteries.fr>

axes et 23 actions : Mieux connaître la diversité des systèmes agroforestiers et leur fonctionnement ; Améliorer le cadre réglementaire et juridique et renforcer les appuis financiers ; Développer le conseil, la formation et la promotion de l'agroforesterie ; Améliorer la valorisation économique des produits de l'agroforesterie de manière durable ; Promouvoir et diffuser l'agroforesterie à l'international. Les témoignages d'acteurs du monde des agroforesteries, issus de différents territoires, ont permis d'incarner et de raconter les initiatives, les réussites, les difficultés et les résultats du terrain. L'Afac-Agroforesteries et son réseau saluent la portée et l'ambition de ce plan de développement, ainsi que la large concertation qui a permis d'en fixer les orientations. Aux côtés de représentants de l'administration et des partenaires associés, l'Afac-Agroforesteries participera au comité de pilotage du plan de développement chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des actions du plan.

### *Ses activités en 2016*

Voilà bientôt 4 ans que Stéphane Le Foll occupe le poste de ministre de l'Agriculture<sup>13</sup>. Un record de longévité depuis le mandat d'Edgard Pisani, entre août 1961 et janvier 1966. Or, après presque 50 mois de bons et loyaux services, le bilan du ministre est plutôt catastrophique. Comme l'a rappelé le président de la FNSEA, Xavier Beulin, lors de sa présentation des vœux à la presse, " tous les jours, des exploitations agricoles déposent leur bilan. Le ministre doit comprendre une chose, l'agro-écologie, c'est très bien : captation du carbone, travail des sols... c'est de l'agronomie et je n'ai rien à redire. Mais on ne peut pas se contenter d'un discours uniquement sur ces sujets-là, alors qu'il y a le feu à la ferme France ! ", a-t-il alerté. Certes, l'état dramatique dans lequel se trouvent aujourd'hui de nombreuses filières agricoles ne peut être exclusivement imputé à l'action de S. Le Foll. En effet, le ministre ne fixe pas le cours des céréales, du lait, ni de la viande, bien trop bas depuis deux ans. Il ne détermine pas le taux des charges sociales chez nos voisins européens. Et il ne maîtrise pas la propagation de la grippe aviaire, qui ferme à la filière volaille des marchés entiers à l'exportation. Ni davantage celle de la Fièvre catarrhale ovine, qui entraîne des restrictions de rassemblement et de circulation dans 48 départements français, et plombe notamment nos exportations de petits veaux vers l'Espagne et l'Italie. Mais le rôle d'un ministre consiste avant

13-2015 : annus horribilis pour le ministre de l'Agriculture. 21 janvier 2016. [agriculture-environnement.fr](http://agriculture-environnement.fr)

tout à composer avec la réalité ! À la place, S. Le Foll tente d'imposer son propre modèle agricole depuis le début de son mandat. Un modèle théorique tout droit sorti de l'imaginaire de sociologues et d'économistes réunis au sein du Groupe Saint-Germain. Le fil conducteur de ce modèle consiste à mettre en place une agriculture à valeur ajoutée écologique à travers des "savoirs, pratiques et technologies pragmatiques". Dans leur dernier ouvrage, *L'intelligence est dans le pré. Penser la ruralité du XXIe siècle* (2014), ces experts et amis du ministre évoquent "des citoyens animés par l'idée de prendre en main leur destin" grâce à l'agro-écologie, des plateformes de distribution en circuit court, des jardins potagers collectifs... "Un nouveau contrat social entre ruraux et urbains serait ainsi en train de s'écrire", peut-on y lire. Or, l'échec de S. Le Foll, c'est surtout celui de ces experts hors-sol, aveuglés par une vision qui ne laisse aucune place au reste du monde ! En effet, comme l'a noté Xavier Beulin, "pendant que nos filières agricoles perdent des volumes importants de production, nos voisins espagnols et allemands continuent d'en gagner. Il y a de quoi se poser quelques questions", a-t-il conclu avec amertume. Face à ce constat, le ministre n'a d'autre choix que de revenir à la réalité et de "regarder ce qui se passe dans les exploitations", pour reprendre les termes de Dominique Barrau, secrétaire général du syndicat. Sinon, le mieux serait encore qu'il profite du prochain remaniement ministériel pour céder sa place à quelqu'un de plus compétent.

Un ajustement gouvernemental survient le **27 janvier 2016**. Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice, annonce sa démission et est remplacée par Jean-Jacques Urvoas, député de la première circonscription du Finistère et président de la commission des Lois.

### **Remaniement du 11 février 2016**

Le gouvernement est remanié par décret du président de la République en date du **11 février 2016**. Laurent Fabius quitte le Quai d'Orsay pour la présidence du Conseil constitutionnel. Il est remplacé par l'ancien Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Insubmersible, S. Le Foll reste en fonction.

"Parfois, j'ai envie d'exploser." En privé, comme en public de plus en plus souvent, Stéphane Le Foll peine à cacher sa colère<sup>14</sup>. Le ministre sait qu'il est sous la mitraille. Détresse des agriculteurs face à l'effondrement des prix, crise sanitaire, embargo

14- Stéphane Le Foll, un ministre de l'agriculture sous la mitraille. Bastien Bonnefou. 26 février 2016. lemonde.fr

russe, bras de fer avec l'Union européenne, sentiment d'abandon dans les campagnes qui nourrit l'abstention ou le vote Front national... Depuis des semaines, il doit affronter une crise durable et multiforme. Jusqu'à Brigitte Bardot, qui vient de l'accuser d'être "le ministre des abattoirs abjects". "Sincèrement, il a l'un des pires jobs de la République en ce moment, mais il tient bon", confie un ministre. Le **21 février 2016**, dans la soirée, une trentaine d'agriculteurs ont envahi le jardin de sa maison dans la Sarthe, alors que S. Le Foll regardait le documentaire télévisé *Apocalypse*, consacré à la bataille de Verdun. "Je ne pensais pas que ce serait Apocalypse chez moi", dit-il, grinçant. L'épisode l'a heurté. Pendant une heure, en bras de chemise, il s'est expliqué avec des agriculteurs remontés, mais la manière dont l'affaire a été médiatisée – entre sensationnalisme et moquerie – lui reste en travers de la gorge. "Je ne me déroberais jamais, ce n'est pas mon genre, mais j'ai du mal à admettre que personne n'ait réellement condamné une intrusion au domicile privé d'un membre du gouvernement, devant sa famille, comme si tout cela était normal ou drôle", ajoute le ministre, fulminant. Le Foll s'attend à de nouvelles prises à partie, à l'occasion de l'inauguration, avec François Hollande, du Salon de l'agriculture. Depuis 2012, le ministre a enchaîné les crises. "Quand j'ai été nommé ministre, la tonne de blé se vendait à 250 euros sur le marché mondial. Elle est tombée à 140 euros



aujourd'hui, je dois faire avec ça", résume M. Le Foll. Après les céréales, sont venus le tour du porc et celui du lait.

L'ouverture du Salon s'annonçait tendue. Cela s'est vérifié. François Hollande a été hué et insulté par des éleveurs peu après son arrivée le **27 février 2016**<sup>15</sup>. "Si je suis là aujourd'hui c'est pour montrer qu'il y a une solidarité nationale", et "on va tout faire" pour aider l'agriculture, car "en défendant l'agriculture je défends toute la nation", a déclaré le président, accueilli par le président de la FNSEA Xavier Beulin. "Vous arrivez dans un contexte difficile. Un contexte de crise profonde. Elle dure, et il y a beaucoup de désespérance, beaucoup de colère", lui a confié M. Beulin, entouré de membres du syndicat, drapeaux à la main. Mais le calme n'a pas duré : une heure après le début de sa visite, des éleveurs, revêtus pour certains de t-shirts noirs, ont

15- Le stand du ministère démonté. Germain Arrigoni. Nathalie Delpeyrat. 27 février 2016. francebleu.fr

hué le président en scandant "Démission". "C'est l'état d'urgence pour l'élevage !", lance l'un d'eux. "Bon à rien", "on n'est pas des migrants", "connard", "fumier" et autres insultes ont fusé tandis que le président progressait au milieu d'une haie hostile d'éleveurs. "Il s'en fout complètement de nous", clame un autre. "Ça fait un an qu'on mène des actions en France, personne ne nous écoute", renchérit un autre. Plus tard, des heurts ont éclaté autour du stand du ministère de l'Agriculture, entièrement démonté par des manifestants membres de la FNSEA. Plusieurs ont été interpellés selon le syndicat agricole. Le président, accompagné du ministre, n'a pas interrompu pour autant sa visite. Il a rappelé les mesures gouvernementales pour aider les éleveurs en difficulté et redemandé aux groupes de distribution, dont les négociations tarifaires annuelles avec leurs fournisseurs s'achèvent dans deux jours, de "faire un effort de solidarité".

Les responsables de la FNSEA ont vivement critiqué le ministre au terme des débats du 70ème congrès à Laval, **fin mars 2016**, soulignant "l'exaspération" des agriculteurs envers les pouvoirs publics<sup>16</sup>. Le ministre a été hué et a vu les agriculteurs lui tourner le dos lorsqu'il a été invité à prendre la parole à la tribune. Ce qui "transpire" c'est un "profond sentiment de ras-le-bol et d'exaspération envers la puissance publique", a déclaré Jérôme Despey, secrétaire général. Les agriculteurs en ont "marre de l'amateurisme au plus haut niveau de l'Etat. Nous attendons que les ministres suivent ou dégagent", a-t-il lancé, suscitant comme ses collègues les huées de la salle à chaque mention du nom de S. Le Foll, attendu au congrès. "Depuis des mois les actions se multiplient, les équipes de la FNSEA sont usées par la répétition des crises", a souligné Dominique Barrault, autre secrétaire adjoint. Le syndicat revendique quelque 600 actions organisées depuis l'été dernier en réaction à la grave crise de l'élevage suscitée par la chute des prix payés aux producteurs, dont une manifestation ayant réuni plus d'un millier de tracteurs à Paris le 3 septembre 2015. La FNSEA a "obtenu de belles victoires", a souligné M. Barrault, citant la création d'un comité sur les normes dont l'accumulation exaspère les agriculteurs, la baisse de 10 points des cotisations sociales et une probable entrée en vigueur de l'étiquetage obligatoire sur l'origine des viandes dans les produits transformés. Mais "non, tout ne va pas très bien : l'agriculture française se

meurt", a-t-il lancé à l'adresse de M. Le Foll, alors que le président du syndicat Xavier Beulin a eu droit à une standing ovation. Les syndicalistes s'en sont aussi pris à Emmanuel Besnier, le très secret patron de Lactalis, le géant mondial du lait, dont le siège se trouve à Laval, critiqué pour les prix très bas payés aux éleveurs laitiers et pour sa totale absence de communication. "Vous avez su bâtir un bel empire, sauf que dans les zéros qui composent votre chiffre d'affaires se cachent des paysans sous-payés", a dénoncé le secrétaire Daniel Prieur. "Qu'avez-vous à cacher pour ne jamais aller à la rencontre de vos producteurs ? Venez nous rencontrer directement, nous sommes prêts à vous entendre", a-t-il lancé. Tandis qu'à l'invitation du syndicat, S. Le Foll s'exprimait à la tribune, il a été copieusement hué et sifflé pendant presque tout son discours, rendu quasiment inaudible. "Quand on ne respecte pas les agriculteurs, on reste chez soi", avaient écrit sur des pancartes des Jeunes Agriculteurs. Des délégués ont rapidement quitté la salle, tandis que les autres tournaient le dos à la scène, déployant des parapluies "pour se protéger de ses paroles". "Les gens sont impatients, ils attendent de l'efficacité, ça fait trop longtemps que ça dure. Les annonces, ils n'y croient plus", estime Philippe Jehan, président de la FDSEA Mayenne. Les mesures "sont encore insuffisantes et leur mise en oeuvre est laborieuse. Celle de l'année blanche sur les intérêts est en train d'épuiser les responsables locaux des FDSEA", a souligné à la tribune le président du syndicat, Xavier Beulin, ovationné à plusieurs reprises pendant son discours, alors qu'il avait été hué le 3 septembre par les agriculteurs rassemblés place de la Nation à Paris. Dans l'entourage du ministre, on ne cache pas une certaine consternation. "Il s'attendait à être bousculé mais lui n'a jamais tourné le dos aux agriculteurs" glissait-on, en soulignant que S. Le Foll, "invité personnellement par Xavier Beulin à venir apporter des précisions sur les mesures annoncées ne s'est pas défilé" malgré le contexte. Le décret donnant corps aux annonces du président de la République le 17 février a d'ailleurs été publié vendredi matin au Journal Officiel. Il précise les conditions d'une baisse immédiate de sept points supplémentaires des cotisations sociales, avec effet rétroactif au 1er janvier 2016. Selon le ministère, cette baisse de charge, en plus de trois points annoncés précédemment, représente un manque à gagner de 500 millions d'euros pour l'Etat. "Au total, la production agricole bénéficie d'un montant de 2,3 milliards d'allègements de charges" souligne-t-il, "portant les allègements supplémentaires en 2016 à 1,3 milliard d'euros, comparé à 2012."

16- Laval : Le Foll vivement critiqué au congrès de la FNSEA C.I.M. avec AFP 01/04/2016 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire>

Le gouvernement a validé en conseil des ministres le **27 juillet 2016** la mise en œuvre d'un plan de soutien d'urgence aux céréaliers confrontés à une chute significative des rendements alors que les prix mondiaux sont à la baisse<sup>17</sup>. " Le territoire est inégalement touché , a souligné S. Le Foll, précisant que les céréales étaient les plus fortement touchées, particulièrement dans les régions Grand-Est, Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté. Dans ce contexte, Orama<sup>18</sup> demandait des mesures de trésorerie. C'est bien l'objectif du dispositif présenté par le ministre. Le syndicat souhaitait également " éviter la mise en place lourde et sans doute inutile de cellules d'urgence ", préférant " s'appuyer d'abord sur les grands réseaux bancaires ". Là encore, Orama a été entendu. Toutefois, les DDT(M) feront office de guichet unique pour certaines mesures (Pac, impôts, taxes, TVA...) pour faciliter les démarches des agriculteurs, comme lors des inondations. Le dispositif mis en place dans l'urgence, reprend pour l'essentiel le plan d'urgence pour l'élevage de 2015. Les dispositifs de garantie des prêts par BPI France et de l'année blanche bancaire, mis en place dans le cadre du plan de soutien à l'élevage et étendus au secteur des grandes cultures, doivent être pleinement mobilisés avec les établissements bancaires. La procédure de dégrèvement d'office de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) pour les parcelles sinistrées a été mise en place. En outre, des délais de paiement ou des remises gracieuses des différents impôts et taxes auxquels ils sont assujettis pourront également être prononcés pour les exploitants les plus en difficulté. Il n'est pas nécessaire que ces impôts et taxes soient directement liés à l'activité agricole. Cela peut concerner les impôts sur le revenu ou encore la taxe sur le foncier bâti (TFB) par exemple. Les producteurs en difficulté peuvent également, comme les éleveurs en 2015, solliciter des reports de paiement de leurs cotisations auprès de leurs caisses de MSA. Le gouvernement a décidé d'assouplir les conditions d'accès aux remboursements mensuels des crédits de TVA, pour obtenir des remboursements mensuels au lieu d'annuels par exemple. Cette mesure, qui vise à améliorer à court terme la trésorerie des céréaliers en leur permettant



de bénéficier d'un remboursement accéléré de TVA en 2016, avait aussi été mise en place pour les éleveurs en 2015. Le gouvernement a veillé à ce que les producteurs puissent invoquer le cas de force majeure et bénéficier de la majorité de leurs aides découplées quand les événements climatiques ne leur permettent pas de se conformer aux règles de la Pac. La force majeure doit être prouvée. Elle peut être invoquée dans les communes reconnues en état de catastrophe naturelle et dans les communes non reconnues mais justifiant de situations climatiques comparables, recensées par arrêté préfectoral. S'agissant de l'implantation des cultures intermédiaires pièges à nitrates, des dérogations pourront être envisagées, dans le respect des plans d'action régionaux de lutte contre les nitrates dans les zones vulnérables, et, pour la Pac, de la réglementation européenne. Autrement dit, pas question de donner un cadre dérogatoire national. Devraient pouvoir y prétendre, essentiellement les agriculteurs qui auront pu faire valoir de cas de force majeure. " Le gouvernement a fait de la compétitivité du secteur agricole français, notamment du secteur céréalier, le premier producteur de l'Union européenne et contributeur positif à la balance commerciale, une priorité ", a souligné S. Le Foll, rappelant les dispositions déjà prises pour alléger les trésoreries. Depuis le 1er janvier 2016, le taux des cotisations individuelles des exploitants a baissé de façon pérenne de 7 points, en plus de la baisse de 3 points décidée en 2015 dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité. " Pour le secteur des grandes cultures, cette mesure structurelle représente une baisse de cotisations de plus de 160 millions d'euros entre 2014 et 2016 ", a déclaré S. Le Foll. Le ministre établira avec les syndicats un bilan quantitatif et qualitatif de la récolte fin septembre 2016. Il les réunira avec les principaux assureurs pour dresser le bilan du nouveau contrat d'assurance récolte subventionné, le " contrat socle ", et envisager les éventuelles évolutions nécessaires à une meilleure diffusion de cet outil pour faire face aux aléas climatiques. Il présentera sur ces bases, début octobre, un plan de soutien au secteur céréalier. En attendant, les agriculteurs touchés par les intempéries et qui souhaiterait bénéficier d'une ou plusieurs de ces mesures d'urgence, doivent se signaler sans délai auprès de leur DDT(M), de leur banque et de la MSA.

17- Grandes cultures : Stéphane Le Foll annonce un plan de soutien. Arielle Delest. Lafranceagricole.fr

18- Orama est l'Union qui fédère trois associations spécialisées de la FNSEA : l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) et la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP).

Le **30 août 2016**, le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du numérique, Emmanuel Macron, démissionne pour se consacrer entièrement à son mouvement politique, En marche ! Ce qui donne lieu à un remaniement du gouvernement : Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes Publics reprend le ministère détenu par E. Macron, renommé ministère de l'Économie et des Finances.

"Je ne crains pas de me faire siffler, engueuler", a déclaré S. Le Foll en arrivant **mi-septembre 2016** au salon de l'élevage à Rennes<sup>19</sup>. "Je n'appréhende pas de rencontrer des agriculteurs. J'essaie de répondre aux urgences". Pourtant, après une rencontre à huis clos avec les représentants locaux



et nationaux de la FNSEA à qui il a annoncé les seuils d'incorporation de viande dans les produits transformés, le ministre n'a fait qu'un passage éclair dans le hall des bovins. À peine entré, il s'est fait accrocher par des éleveurs de la Confédération paysanne en colère qui l'ont interpellé sur le bilan du gouvernement : " On est abandonné. On n'a aucun moral. Vous vous débinez, ce sont des prix que l'on veut ". À l'image de ces agriculteurs, l'ambiance dans les travées du salon était morose, les éleveurs semblaient abattus. Et si la colère pointait au passage du ministre, elle restait sourde. Le ministre l'a martelé toute la matinée : " depuis trois ans, les crises se succèdent et à chaque fois, j'ai essayé de trouver des solutions : baisse des charges, simplification des ICPE... J'ai réussi à convaincre mes collègues européens pour à nouveau mettre en place une régulation laitière. J'espère un impact sur les marchés et les prix. Non, je sais qu'il y aura un impact sur les prix ", s'est-il repris. S. Le Foll a aussi rappelé que serait présenté rapidement, " un plan de soutien pour tous les secteurs, en particulier les céréales, car je n'oublie pas les difficultés des céréaliers ". L'annonce pourrait venir du Premier ministre. Les services du ministère travaillent au calibrage des mesures de garanties publiques pour aider à refinancer les exploitations en difficulté, avec également les banques et la Banque publique d'investissement pour que " chacun joue son rôle ". " Ces mesures ont un coût budgétaire, le problème est de trouver des garanties efficaces ". Mais le ministre souhaitait surtout parler environnement,

19- Space 2016 : "Je ne crains pas de me faire siffler, engueuler " (S. Le Foll). Ariane Delest. 15 septembre 2016. lafranceagricole.fr

agroécologie et réchauffement climatique. " Il faut entrer dans une démarche positive et dynamique qui montre que l'environnement peut avoir un intérêt économique. En changeant l'alimentation du bétail, on peut réduire de 30 % les émissions de méthane ". Il n'a eu de cesse de le répéter, " l'agriculture est une partie de la solution au problème du réchauffement climatique, le stockage du carbone dans les sols est un enjeu majeur ". S. Le Foll a annoncé qu'il travaillait à l'écriture d'un " petit bouquin " là-dessus. Et de fustiger l'intervention de la veille de Nicolas Sarkozy déclarant " il faut être arrogant comme l'homme pour penser que c'est nous qui avons changé le climat ". " C'est une grave erreur, a commenté S. Le Foll, une erreur stratégique

colossale .

En visite le **6 octobre 2016** au 25e Sommet de l'élevage, S. Le Foll n'a pas vraiment convaincu ses interlocuteurs éleveurs et responsables professionnels du Massif Central<sup>20</sup>. A l'issue de deux rencontres à son arrivée à la grande halle d'Auvergne de Cournon, le ministre a rappelé ses efforts pour rouvrir des débouchés à l'export, pour contrecarrer l'arrivée massive de vaches laitières résultant du succès du plan de réduction de la production laitière. " On est confronté à l'inertie d'une économie qui est lourde, avec des impacts longs. Je fais ce que je peux pour redresser les prix. Nous avons mis en place des mesures pour faire remonter les prix du lait. Nous allons essayer de le faire avec la viande bovine. " Pour écouler une offre excédentaire de viande dans un marché où la demande intérieure est tendanciellement à la baisse, l'export en vif et carcasses demeure la principale solution pour rééquilibrer le marché, et faire remonter les cours. Je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour ouvrir de nouveaux certificats à l'exportation. Mais nous sommes face à des pays souverains, comme la Turquie . " Le marché turc avait été rouvert en 2015 juste avant la multiplication de cas de FCO. Depuis, le pays d'Erdogan refuse de signer les certificats d'exportation permettant d'envoyer des animaux issus de la zone contaminée. Avec seulement 14 départements encore classés indemnes, le potentiel

20-Sans réponses supplémentaires au plan Valls, Le Foll s'est fait chahuter. Arnaud Carpon. 6 octobre 2016. terre-net.fr

exportable est très limité vers ce pays. Peu après le début de sa déambulation dans les allées, le ministre sortant de l'arrière-stand de l'interprofession bovine s'est fait chahuter à la fois par des "éleveurs en colère" de la FNB vêtus de T-shirts rouges, et des éleveurs de la Coordination rurale. Equipe rouge contre équipe jaune, le ministre s'est cru un instant parachuté au beau milieu d'une nouvelle saison de Koh Lanta, le contraignant à sortir du hall des bovins viande plus vite que prévu. "On peut demander beaucoup de choses à un ministre et lui faire plein de reproches. Mais on ne peut pas lui demander de décider tout seul pour la Turquie." "Nous avons augmenté de 3 % les exportations l'an passé. Mais la crise de la FCO nous a coupés dans notre élan. Sans elle, nous aurions un flux avec la Turquie de 80 000 têtes par an." Les éleveurs, eux, émettent des doutes sur les efforts entrepris par le ministre pour trouver de nouveaux débouchés. Ils sont aussi déçus du plan d'urgence annoncé par Manuel Valls mardi 4 octobre. Outre l'accès à une garantie publique pour permettre 1,5 Mds de prêts aux conditions normales du marché, le coût de la garantie sera pris en charge par l'Etat pour les exploitations dont l'EBE a baissé de plus de 20 % par rapport à la moyenne quinquennale. "Ce critère de baisse de l'EBE ne nous convient pas, a réagi Yannick Fialip, président de la Fdsea de Haute-Loire. Car de nombreux éleveurs en difficulté ont un EBE très faible depuis des années." En attendant de nouveaux débouchés export encore hypothétiques, le ministre devrait mettre sur la table la question de la crise bovine au prochain conseil des ministres européens de l'agriculture, les 10 et 11 octobre prochains. Et plus particulièrement l'idée d'utiliser les excédents de viande bovine européenne pour un programme humanitaire destiné aux réfugiés installés en Turquie, au Liban et en Jordanie. "Utiliser ces excédents pour des gens en grande difficulté, l'idée est sur la table".

S. Le Foll vient d'annoncer, le **18 novembre 2016**, une nouvelle mesure pour soulager les 23.000 producteurs de lait en difficulté<sup>21</sup>. "L'enveloppe globale de l'aide s'élève à 23 millions d'euros", a précisé le ministre à la presse. Soit une enveloppe de 1.000 euros pour chaque agriculteur. "On complétera en fonction de la situation en début d'année prochaine", a-t-il ajouté. Pendant l'été, les producteurs ont manifesté à plusieurs reprises dénonçant une situation qui ne cesse d'empirer. Depuis 2015, les prix du lait reculent, plongeant les producteurs laitiers français, comme européens, dans une situation de crise. Une des causes est la fin d'un système de quotas laitiers décidée par l'UE en

21- Le Foll annonce une nouvelle aide pour les producteurs de lait. 18 novembre 2017. lesechos.fr

avril 2015. Ce système permettait de fixer un volume de production maximale pour chaque pays. La levée de ce mécanisme de régulation a libéré les contraintes de production : certains pays, dont la France, ont vu leurs volumes grimper fortement dès 2014, les producteurs anticipant la fin à venir des quotas. Face à cette offre surabondante, les prix du lait ont logiquement reculé, sur un marché qui était déjà suralimenté.

À la peine dans les sondages, le chef de l'État annonce à la télévision, le **1er décembre 2016**, qu'il ne sera pas candidat à un nouveau mandat. "Je ne peux me résoudre à la dispersion de la gauche, à son éclatement, a-t-il lancé. Pour ma part, je ne suis animé que par l'intérêt supérieur du pays. Le pays, depuis plus de quatre ans et demi, je l'ai servi avec honnêteté (...). Aujourd'hui je suis conscient des risques que ferait courir une démarche, la mienne, qui ne rassemblerait pas largement autour d'elle." Candidat à la primaire de la gauche et à l'élection présidentielle, Manuel Valls ne pouvait se maintenir à Matignon. Cette démission devrait être acceptée par le chef de l'État ouvrant la voie à la nomination d'un nouveau Premier ministre et à un remaniement ministériel. Le bon élève a été récompensé, un fidèle promu et pas de mauvais coup supplémentaire porté au candidat Manuel Valls, déjà en proie à l'hostilité de nombreux socialistes<sup>22</sup>. Pour son dernier grand remaniement à 20 semaines de la fin de son mandat à l'Élysée, François Hollande a fait le choix de la sécurité. Le chef de l'État a nommé, le **5 décembre 2016**, Bernard Cazeneuve à Matignon. Outre l'avantage qu'il a de ne pas offrir de prise à la droite, qui reconnaît son sérieux et son sang-froid, celui qui était depuis 2014 ministre de l'Intérieur rassure le président. Mais aussi, estime-t-il, les Français. La menace terroriste, toujours élevée, sera le principal dossier du nouveau Premier ministre. C'est le "couteau-suisse" du gouvernement : Bernard Cazeneuve, ministre délégué aux Affaires européennes, avait remplacé au pied levé Jérôme Cahuzac au Budget en 2013, avant de rejoindre la place Beauvau en mars 2014 pour y succéder, déjà et avec succès, à Manuel Valls. Il présente l'avantage d'être "Vallso-compatible et Hollando-fidèle", souligne un ministre, qui ajoute que M. Cazeneuve "pourra pleinement se concentrer sur sa tâche puisqu'il n'est pas candidat aux législatives", contrairement aux autres prétendants.

( à suivre...)

22- Avec Cazeneuve, Hollande fait le choix de la sécurité. Pierre-Alain Furbury. 6 décembre 2016. lesechos.fr



## LES SELECTIONNEURS EN 2023

### RÉPARTITION DES ADHÉRENTS DE LA SECTION NOIRE DU VELAY

|          | Sélectionneurs |      |      |      |             | Utilisateurs |      |      |      |
|----------|----------------|------|------|------|-------------|--------------|------|------|------|
|          | 2019           | 2020 | 2021 | 2022 | 2023        | 2019         | 2020 | 2021 | 2022 |
| Elevages | 18             | 20   | 19   | 18   | <b>16</b>   | 2            | 2    | 2    | 1    |
| Brebis   | 6043           | 6537 | 6256 | 6001 | <b>5223</b> | 689          | 676  | 494  | 296  |

Jonathan Ruel est nouvel adhérent au schéma de sélection de la race Noire du Velay. André Faynel a démissionné du schéma de sélection de la race Noire du Velay. Philippe Bayle ne souhaite plus participer à l'OS ROM à compter de l'année 2024. L'effectif global se maintient avec 60 brebis supplémentaires, pour un effectif de 6 357 brebis, soit une moyenne de 318 femelles par élevage. La section compte 16 sélectionneurs actifs dans la vente de reproducteurs qui détiennent 5223 brebis, c'est-à-dire 82 % des brebis inscrites à l'organisme de sélection.

### ÉVOLUTION DU HARAS DE BÉLIERS DANS LA BASE DE SELECTION

| Années      | Nombre total de béliers | Béliers de croisement | Béliers de race pure |           |                 |
|-------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|-----------|-----------------|
|             |                         |                       | Total                | ARR/ARR   | Hyperprolif L/S |
| 2019        | 146                     | 55                    | 91                   | 81        | 11              |
| 2020        | 141                     | 49                    | 92                   | 92        | 9               |
| 2021        | 135                     | 45                    | 90                   | 90        | 6               |
| 2022        | 122                     | 34                    | 88                   | 88        | 4               |
| <b>2023</b> | <b>124</b>              | <b>36</b>             | <b>88</b>            | <b>88</b> | <b>3</b>        |

L'effectif de béliers présents dans les troupeaux des sélectionneurs est stable, avec une moyenne d'un bélier pour 53 brebis. 71 % sont de race Noire du Velay dont 100 % proviennent du centre d'élevage. 29 % sont de races herbagères dont des Moutons Charollais (86 %) et Berrichon du Cher (14 %), répartis dans 7 élevages. 100 % des béliers de race Noire du Velay sont résistants homozygotes à la tremblante. 5 béliers de race Noire du Velay (6 %) sont porteurs d'un gène d'hyperprolificité.

## PERFORMANCES TECHNIQUES 2023 DES BREBIS

|                               | Base de sélection | 5 meilleurs élevages |
|-------------------------------|-------------------|----------------------|
| <b>Prolificité brebis</b>     | <b>176 %</b>      | <b>192 %</b>         |
| <b>Productivité brebis</b>    | <b>233 %</b>      | <b>268 %</b>         |
| <b>Brebis agnelées 2 fois</b> | <b>32 %</b>       | <b>40 %</b>          |
| <b>PAT 30 Valeur Laitière</b> |                   |                      |
| <b>Mâles simples brebis</b>   | <b>129</b>        | <b>135</b>           |
| <b>Mâles doubles brebis</b>   | <b>107</b>        | <b>116</b>           |

## ÉVOLUTION DES PERFORMANCES TECHNIQUES

|                                 | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  | 2020  | 2021  | 2022  | 2023         |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------------|
| <b>Nombre de sélectionneurs</b> | 17    | 15    | 16    | 18    | 21    | 20    | 19    | <b>20</b>    |
| <b>Prolificité brebis</b>       | 175,2 | 174,9 | 176,6 | 177,8 | 175,2 | 179,2 | 179,9 | <b>176,4</b> |
| <b>Productivité brebis</b>      | 230,5 | 228,3 | 230,9 | 232,8 | 228,2 | 232,1 | 242,1 | <b>233,1</b> |
| <b>Brebis agnelées 2 fois</b>   | 32%   | 31%   | 31%   | 31,2% | 30,2% | 29,5% | 34,8% | <b>32,1%</b> |
| <b>PAT 30 Valeur Laitière</b>   |       |       |       |       |       |       |       |              |
| <b>Mâles simples brebis</b>     | 128   | 126   | 128   | 127   | 129   | 126   | 124   | <b>129</b>   |
| <b>Femelles simples brebis</b>  | 121   | 118   | 120   | 119   | 122   | 120   | 116   | <b>123</b>   |
| <b>Mâles doubles brebis</b>     | 106   | 103   | 105   | 104   | 107   | 107   | 103   | <b>107</b>   |
| <b>Femelles doubles brebis</b>  | 100   | 97    | 99    | 99    | 102   | 100   | 97    | <b>102</b>   |

Le taux de prolificité moyen des troupeaux a diminué de 3,5 % et le rythme d'agnelage de 2,7 %, en conséquence la productivité des brebis a diminué significativement de 9 %. La fréquence des gènes d'hyper-prolificité étant en baisse, les femelles actives porteuses sont moins nombreuses, ce qui peut expliquer en partie cette diminution du taux de prolificité.

Les conduites de troupeaux accélérées pour 90 % des élevages et la fertilité de la race dans ces systèmes, contribuent à augmenter le nombre de brebis agnelant deux fois au cours d'une campagne, soit 32 % des brebis présentes mais près de 3 % de moins que la campagne précédente. Le PAT 30 des agneaux a augmenté de 0,5 kg pour les mâles simples et 0,7 kg pour les doubles. De surcroît, les élevages les plus performants obtiennent des PAT 30 de 0,6 à 0,9 kg supplémentaires par rapport à la moyenne. L'effort de sélection sur la valeur laitière des brebis semble donc efficace.

## QUALIFICATIONS GÉNÉTIQUES

### Seuils de qualification

Les objectifs de la race sont axés principalement sur une amélioration de la valeur laitière des brebis. L'index de synthèse favorise la qualification de brebis aux index prolificité plus faibles, si leur index valeur laitière est élevé.

Les seuils de qualification prennent en compte le coefficient de détermination pour obtenir une meilleure fiabilité de leurs valeurs.

Les mères à béliers et les mères à agnelles sont destinées en priorité au renouvellement de la base de sélection.

Les mères de réserve produisent des agnelles pour la diffusion.

### Bilans généalogie, indexation et génotypage

La connaissance des paternités des reproducteurs mâles et femelles de la base de sélection permet de connecter les troupeaux entre eux et fiabiliser leurs indexations qui sont en lien entre les différents élevages. 12 troupeaux sur 19 (63%) sont ainsi connectés.

## RENOUVELLEMENT DE LA BASE DE SÉLECTION

### Évolution du fonctionnement du Centre d'Élevage

| Centre d'élevage                    | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre d'élevages fournisseurs      | 14   | 14   | 14   | 15   | 11   | 13   | 16   | 15   | 16   | 14   |
| Nombre de béliers entrés            | 79   | 69   | 77   | 78   | 74   | 75   | 76   | 79   | 84   | 78   |
| Origine maternelle Mère à Béliers % | 76%  | 59%  | 64%  | 64%  | 73%  | 76%  | 78%  | 66%  | 68%  | 74%  |
| Mère à Agnelles ou de Réserve %     | 24%  | 41%  | 36%  | 36%  | 27%  | 24%  | 22%  | 34%  | 32%  | 26%  |
| Origine paternelle Bélier déclaré % | 100% | 100% | 100% | 100% | 73%  | 80%  | 42%  | 29%  | 21%  | 21%  |
| Bélier assigné %                    |      |      |      |      | 27%  | 17%  | 55%  | 70%  | 79%  | 74%  |
| Bélier inconnu %                    |      |      |      |      |      | 3%   | 3%   | 1%   |      | 5%   |
| Nombre de béliers diffusés          | 54   | 54   | 58   | 55   | 44   | 56   | 56   | 65   | 63   | 68   |
| Béliers réformés et morts %         | 32%  | 22%  | 25%  | 29%  | 40%  | 25%  | 26%  | 15%  | 2    |      |

Le centre d'élevage fournit des béliers issus de brebis qualifiées, 74 % MB, 18 % MA et 8 % MR. Il assure ainsi une sélection sur la valeur laitière et la prolificité par la diffusion des béliers

sélectionnés. Les index moyens des mères des béliers présentés à la vente étaient de 102 en prolificité et 109 en valeur laitière.

La sélection génétique sur la résistance à la tremblante exige que tous les béliers soient génotypés résistants homozygotes (ARR/ARR) pour intégrer le centre d'élevage. Il a fallu génotyper 59 agneaux candidats au centre d'élevage et 45 autres ont été triés avec un génotype prédit arr/arr. Cela représente 104 analyses pour 78 agneaux intégrés, soit 1,33 par mâle sélectionné.

Les béliers entrés doivent systématiquement avoir une paternité connue. Ceci est indispensable pour gérer la variabilité génétique au sein de la race.

- 21 % sont issus d'une déclaration de lutte en paternité avec un seul bélier, mais deux béliers ont été assignés à un autre père que celui déclaré tandis qu'un bélier n'a pu avoir son père confirmé.
- 74 % nés sans père connu ont eu une assignation de paternité avec un bélier du troupeau naisseur.
- 5 % n'ont pas eu de père confirmé.

Le prix d'achat est fixé à partir du poids à l'entrée au centre d'élevage valorisé au prix de 4 euros par Kg, auquel s'ajoute une plus-value génétique de 32 euros pour les fils de MB, 25 euros pour ceux de MA et 15 € pour ceux de MR. La moyenne de la bande était 42,4 kg à 110 jours, avec une plus-value génétique de 29,4 €, pour un montant de 199 € par bélier, réglé aux sélectionneurs.

87 % des béliers entrés au centre d'élevage ont été diffusés pour la reproduction (68), dont 51 % parmi eux vendus dans la base de sélection (35). Les ventes ont augmenté de 5 béliers par rapport à 2022. Les éleveurs de la race ayant acheté des béliers proviennent pour 55 % de la Haute-Loire. Les autres se situent dans différents départements de la région : Ain, Ardèche, Drôme, Loire, Puy-de-Dôme; et d'ailleurs : Aveyron, Haute-Garonne, Saône-et-Loire, Eure-et-Loir, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Corse). Les béliers du centre d'élevage ont été attribués au prix moyen de 552 €. La pression de sélection exercée sur les critères phénotypiques et sanitaires se traduit par 13 % de taux de réforme, soit 8 béliers vendus pour la boucherie et 1 vasectomisé. Il faut noter la perte de 1 bélier.

Le fichier des béliers utilisés permet d'organiser les ventes de reproducteurs et d'orienter les choix des éleveurs en fonction des origines disponibles et compatibles avec leurs élevages.

### Évolution du renouvellement en femelles

| Origines maternelles   | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023      |
|------------------------|------|------|------|------|------|------|------|-----------|
| Mères à Béliers %      | 36   | 39   | 46   | 45   | 46   | 46   | 44   | <b>41</b> |
| Mères à Agnelles %     | 33   | 31   | 28   | 30   | 32   | 30   | 29   | <b>27</b> |
| Mères de réserve %     | 24   | 24   | 21   | 21   | 18   | 21   | 23   | <b>27</b> |
| Mères non qualifiées % | 7    | 6    | 5    | 4    | 4    | 3    | 4    |           |

### Répartition des agnelles conservées par les sélectionneurs

19 sélectionneurs ont conservé 1 165 agnelles de renouvellement, soit 61 par élevage.

FEDATEST assure son renouvellement par l'achat de 80 agnelles auprès du GAEC des Cabarets.

J. Ruel a acheté 20 agnelles à P. Liotard pour la constitution de son troupeau.

Le taux de renouvellement dans les élevages sélectionneurs est donc de 19 % de l'effectif adulte. 18 % des agnelles ont une paternité connue grâce aux déclarations de luttés, stable par rapport aux 17 % de 2022.

Mais les assignations de parenté permettent de retrouver les ascendants paternels de 76 % des futures reproductrices. La connaissance de cette ascendance est primordiale pour la gestion de la variabilité génétique.

41 % des agnelles sont filles de mères à béliers, avec des variations selon les élevages de 6 à 80 % et 27 % sont filles de mères à agnelles avec des écarts de 7 à 53 %.

Les agnelles issues de mères de réserve ou de brebis non qualifiées en génétique représentent encore 31 % du renouvellement (6 à 64%).

Les agnelles de renouvellement élevées sous la mère ont un PAT30 moyen de 114 (106 en 2022), pour un mode d'élevage moyen de 1,65 agneau par brebis.

Le mode de naissance moyen est 1,93 agneau par brebis pour ces agnelles conservées (1,94 en 2022), soit 26 % nées simples, 58 % doubles, 14 % triples et 2 % quadruples ou quintuples.

Les index moyens des mères sont 101 en prolificité et 105 en valeur laitière pour un ISAM de 103. Elles ont fait en moyenne 5,5 agnelages et donné naissance à 10 agneaux.

| Agnelles                              | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  | 2020  | 2021 | 2022 | 2023        |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|-------------|
| <b>Présentées</b>                     | 2 746 | 2 751 | 2 827 | 2 533 | 2 763 | 2 693 | 2 968 | 3124 | 2823 | <b>3011</b> |
| <b>Conservées dans les élevages</b>   | 1 389 | 1 443 | 1 706 | 1 157 | 1 272 | 1 288 | 1 322 | 1241 | 1197 | <b>1165</b> |
| <b>Diffusées pour la reproduction</b> | 1 357 | 1 312 | 1 121 | 1 376 | 1 490 | 1 405 | 1 646 | 1883 | 1686 | <b>1846</b> |

La diffusion d'agnelles de cette campagne a augmenté de près de 10 % par rapport à 2022 avec 1846 agnelles vendues par 18 sélectionneurs. 48 éleveurs ont acheté au moins 10 agnelles (46 en 2022), soit une moyenne de 37 par acquéreur. Il faut rajouter la vente de 43 agnelles réparties en 8 lots inférieurs à 10 agnelles.

Cela représente 1 agnelle vendue pour 3,4 brebis en sélection (1 pour 3,5 en 2022).

Ces ventes étaient destinées à des éleveurs de 6 régions différentes :

- AURA, 11 départements (Allier, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Ain, Ardèche, Drôme, Loire, Rhône, Isère, Savoie, Haute-Savoie) pour 61% des agnelles dont la moitié en Haute-Loire.
- Occitanie (Lozère, Lot, Haute-Garonne) pour près de 12 % des agnelles
- Grand-Est (Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges) pour 21 % des agnelles
- Bourgogne-Franche Comté (Saône-et-Loire) pour presque 5 % des agnelles
- Pays de la Loire (Maine-et-Loire) pour presque 4 % des agnelles
- Centre-Val de Loire (Loiret) pour seulement 1 % des agnelles

soit une diffusion de la race par la voie femelle dans 20 départements.

38 éleveurs ont acheté près de 1150 agnelles pour créer un troupeau de Noires du Velay ou augmenter leur effectif dans la race au sein de leur cheptel.

11 éleveurs utilisateurs pour la pratique du croisement ont intégré 480 agnelles pour assurer le renouvellement de leur troupeau.

Un programme financé par la région AURA permet à 19 élevages de bénéficier d'un contrat d'engagement triennal pour 691 agnelles subventionnées. Ils peuvent ainsi améliorer le potentiel

de leur troupeau par l'acquisition d'agnelles, pour gagner en efficacité et répondre aux besoins de la filière en agneaux vendus en démarche qualité.

266 brebis issues de 4 élevages ont été diffusées auprès de 9 éleveurs, soit 30 de moyenne par achat.

89 % des ventes de femelles sont réalisées dans le cadre de la SAS ROM avec une participation de 3 € par femelle pour les acheteurs. Le prix de vente des agnelles s'établit ainsi :

- Prix de base : poids des agnelles tarifé à 4,1 € par kg. Au-delà, des frais de vieillissement de 0,80 € par jour sont facturés.
- Plus-value génétique selon la qualification de la mère :
  - MB : 32 € / MA : 25 € / MR : 15 €
- Frais de participation des utilisateurs à la base de sélection de 2,35 € par agnelle.

## **GENOTYPAGE**

### **TREMBLANTE**

Un programme national de sélection génétique sur la résistance à la tremblante a été mis en place à l'automne 2001. A partir de 2002, les agnelles de renouvellement chez les sélectionneurs ont été génotypées afin de sélectionner celles résistantes. Ces analyses ont permis de déduire des génotypes partiels ou complets de leurs mères.

Ces actions ont pour but de : éliminer l'allèle VRQ; fournir aux éleveurs des béliers résistants : ARR/ARR; saturer la base de sélection en animaux résistants : homozygotes ARR/ARR et hétérozygotes ARR/ARQ.

La gestion de la tremblante au sein de la race nécessite la sélection des reproducteurs génotypés résistants et permet leur diffusion avec une qualification sanitaire vis à vis de la tremblante.

Les agneaux au potentiel génétique suffisant pour intégrer le centre d'élevage à l'automne sont tous génotypés, afin de retenir uniquement ceux possédant deux allèles de résistance à la tremblante.

Les agnelles destinées au renouvellement de la base de sélection sont génotypées pour la résistance à la tremblante dans le cadre du programme d'assignation de parenté.

### **Bilan des génotypages tremblante 2023**

|                           | <b>ARR/ARR<br/>983</b> | <b>ARR/ARQ<br/>85</b> |
|---------------------------|------------------------|-----------------------|
| 104 mâles                 | 92 %                   | 8 %                   |
| 964 femelles              | 92 %                   | 8 %                   |
| <b>1068 reproducteurs</b> | <b>92 %</b>            | <b>8 %</b>            |

### **HYPER PROLIFICITE**

Le génotypage des reproducteurs permet de repérer des individus porteurs d'un gène d'hyper ovulation pouvant engendrer de l'hyper prolificité pour : Augmenter le nombre moyen d'agneaux nés par portée , limiter la fréquence des tailles de portées supérieures à 2.

Le programme de financement régional Div'agri permet de génotyper les géniteurs de la base de sélection pour repérer les reproducteurs porteurs des mutations Lacaune (FecL) et BMP15 (FecXN), responsables de l'hyper ovulation des femelles porteuses. Les analyses sont effectuées par Aveyron Labo. L'équipe de chercheurs de l'INRA de Toulouse complète les recherches qui ne sont pas réalisées dans ce cadre-là.

Le programme OVIGEN mis en place en 2021 est une plateforme génétique ovine qui permettra d'intégrer les résultats des génotypages dans les logiciels de gestion des ovins allaitants.

Les 88 béliers adultes présents dans les élevages en 2022 ont tous un génotype connu concernant les gènes d'hyperovulation. 3 béliers sont porteurs de la mutation FecL et 2 de la mutation FecXN, dont un possède les 2 gènes. Ils sont répartis dans 4 élevages différents.

La proportion d'agnelles porteuses de la mutation du gène FecL diminue de 5 % en 2023 par rapport à 2022 et 12 % en comparaison de 2018.

La mutation FecXN portée sur le chromosome X diminue de 2 % en un an mais diminue de 14 % depuis 2018.

Les béliers du centre d'élevage de la campagne 2023 ont tous été génotypés pour connaître leur statut concernant l'hyper ovulation. Dans la bande, 6 béliers (8 %) étaient porteurs du FecL et 5 (6 %) porteurs du FecXN sur le chromosome X. Parmi ces béliers hyperprolifiques, 10 ont été diffusés dans des élevages mais 1 seul dans la base de sélection.

Les jeunes reproducteurs de la bande 2024 ont également été génotypés pour identifier ceux porteurs d'un gène d'hyper-ovulation. Leur proportion a diminué de 4 %, pour le FecL (3 béliers au lieu de 6 en 2023) et de 2 % pour le FecXN (3 béliers pour 5 en 2023).

4 éleveurs ont fourni des béliers avec des gènes d'hyper-ovulation.

### **ASSIGNATION DE FILIATION**

L'assignation de filiation est un moyen pour déterminer les parents (inconnus) d'un individu en comparant son ADN avec celui de ses parents potentiels. Elle est effectuée à l'aide de marqueurs génétiques, comme le contrôle de filiation, mais n'a pas le même objectif : le contrôle de filiation vérifie que les parents déclarés d'un individu sont les parents génétiques ; l'assignation retrouve les parents d'un individu parmi une liste de parents possibles : identifier le père d'un agneau parmi un ensemble de mâles utilisés dans un même lot de lutte.

L'assignation permet d'affecter un père lorsqu'il n'est pas connu. Il est assigné quand il est déterminé sur les marqueurs et non assigné si aucun père n'est affectable grâce aux marqueurs.

L'assignation est associée au contrôle de filiation lorsque le père déclaré est incompatible. Si le père proposé est incompatible et qu'aucun des autres béliers génotypés ne convient, la parenté est non assignée. Par contre, si un autre des béliers est déterminé sur marqueurs comme étant le père, la parenté est donc assignée sous le terme de faux assigné.

Les financements régionaux et départementaux affectés à l'assignation de parenté permettent d'aider à rechercher les pères de toutes les agnelles de renouvellement de la base de sélection et de tous les mâles rentrés au centre d'élevage. Un contrôle de filiation est aussi réalisé pour tous les béliers dont le père est déclaré. Les analyses sont assurées par Aveyron Labo.

16 mâles dont les pères déclarés ont été validés (21%)

58 mâles sans paternité déclarée ont été assignés à un bélier du troupeau (74%)

4 mâles sans paternité déclarée n'ont pu être assignés à un autre bélier (5%)

Les agnelles nées sans paternité déclarée au cours de la campagne 2023 ont été génotypées afin de connaître leurs pères. Leur nombre stable, concerne 925 analyses réalisées, pour 916 agnelles en 2022.

882 ont été assignées à un bélier de leur troupeau d'origine, soit 92 % parmi celles analysées.  
11 n'ont pas pu être assignées à un bélier déclaré parmi leurs pères potentiels, soit 1 % des agnelles.

2 prélèvements sanguins n'ont pas pu être analysés ou vérifiés.

30 analyses ont concerné des femelles ayant un père déclaré qui a été validé.

Parmi les 74 mâles de la bande 2024 contrôlés : 8 avaient un père déclaré qui a été validé (11%);  
65 soit 88 % du total n'avaient pas de paternité connue et ont été assignés à un bélier du troupeau;  
1 mâles sans père déclaré n'a pas pu être assigné à un bélier.

## **ELECTRONISATION**

19 éleveurs munis d'un lecteur de boucles électroniques utilisent un logiciel de gestion de troupeau.

## **ACTIONS DE PROMOTION**

**Lou Pastre de la Neigre** : randonnée des bergeries le 14 Mai à l'EARL Sarda à Saint Jeures.

Une manifestation spécifique à la Noire du Velay est organisée chaque année au mois de mai par l'Association des Producteurs d'Agneaux Noirs du Velay, sous le nom de « Lou Pastre de la Neigre ». Il s'agit d'une randonnée sous forme de transhumance avec visite de bergerie. La participation est ouverte à tous, notamment aux familles, pour découvrir les particularités de l'élevage ovin.

Les marcheurs étaient accueillis cette année à Freycenet commune de Saint Jeures, chez la famille Sarda, élevage utilisateur de la race. Les brebis accompagnées de leurs berger, Pierre-Louis, et suivies par près de 250 randonneurs, ont parcouru des chemins menant au pâturage pour faire découvrir leur territoire.

Au retour à la bergerie, un repas du terroir proposé à plus de 500 convives était composé notamment de terrine et grillades à base d'agneau Noir du Velay.

Des animations spécifiques à l'élevage du mouton : parcours avec un chien de troupeau ou tonte de brebis, étaient proposées aux personnes présentes lors de la manifestation, durant l'après-midi.

Un marché de producteurs fermiers et artisans locaux était organisé toute la journée.

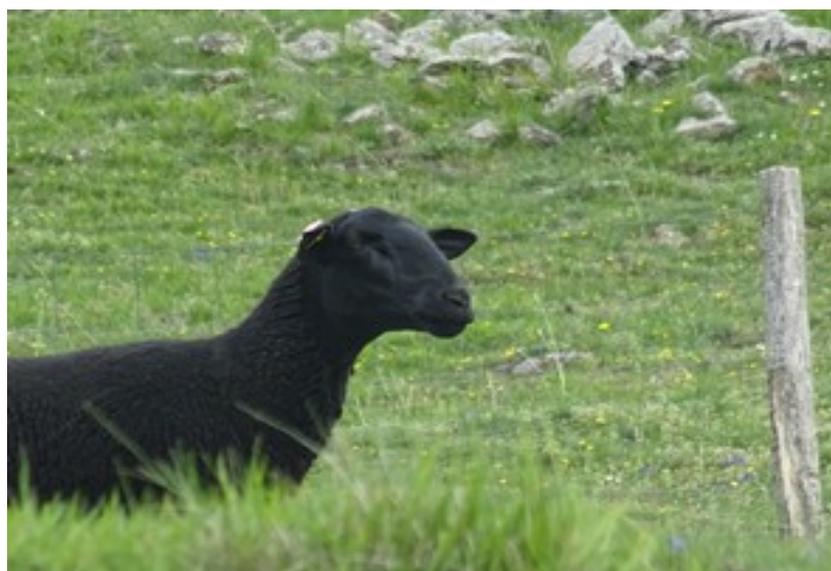
**Salon de l'Agriculture** à Paris du 25 Février au 5 Mars : présentation de 2 brebis du GAEC du Rond Rouge (Sébastien Dumas).

**Sommet de l'Élevage** à Cournon du 4 au 6 Octobre : présentation de 3 brebis du GAEC du Rond Rouge (Sébastien Dumas).



## BILAN TECHNIQUE DES TROUPEAUX

| Élevage | Effectif début | Effectif moyen | Femelles agnelées | Femelles agnelées 2 fois | Agnelages | Agneaux nés | Prolificité | Fertilité | % agnel. 2 fois | Taux de mise-bas | Productivité effectif moyen | Productivité femelles agnelées |
|---------|----------------|----------------|-------------------|--------------------------|-----------|-------------|-------------|-----------|-----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| GL      | 89             | 77             | 72                | 21                       | 93        | 167         | 180%        | 104%      | 29%             | 121%             | 217%                        | 232%                           |
| GCB     | 140            | 118            | 115               | 11                       | 126       | 203         | 161%        | 90%       | 10%             | 107%             | 172%                        | 177%                           |
| CF      | 408            | 303            | 271               | 18                       | 289       | 393         | 136%        | 71%       | 7%              | 95%              | 130%                        | 145%                           |
| BPH     | 293            | 242            | 220               | 66                       | 286       | 441         | 154%        | 98%       | 30%             | 118%             | 182%                        | 200%                           |
| JG      | 560            | 437            | 424               | 130                      | 554       | 993         | 179%        | 99%       | 31%             | 127%             | 227%                        | 234%                           |
| CJM     | 227            | 194            | 198               | 55                       | 253       | 449         | 178%        | 111%      | 28%             | 130%             | 231%                        | 227%                           |
| GRR     | 428            | 379            | 380               | 131                      | 511       | 939         | 184%        | 119%      | 34%             | 135%             | 248%                        | 247%                           |
| GC      | 836            | 694            | 701               | 232                      | 931       | 1452        | 156%        | 111%      | 33%             | 134%             | 209%                        | 207%                           |
| LP      | 216            | 193            | 184               | 0                        | 184       | 372         | 202%        | 85%       | 0%              |                  | 193%                        | 202%                           |
| RJO     | 232            | 156            | 184               | 57                       | 241       | 411         | 171%        | 104%      | 31%             | 154%             | 263%                        | 223%                           |
| FED     | 293            | 213            | 253               | 30                       | 283       | 458         | 165%        | 97%       | 12%             | 133%             | 215%                        | 181%                           |
| GCO     | 106            | 97             | 104               | 28                       | 132       | 257         | 195%        | 125%      | 27%             | 136%             | 265%                        | 247%                           |
| CP      | 397            | 344            | 351               | 121                      | 472       | 921         | 195%        | 119%      | 34%             | 137%             | 268%                        | 262%                           |
| GN      | 332            | 290            | 280               | 64                       | 344       | 589         | 173%        | 104%      | 23%             | 119%             | 203%                        | 210%                           |
| MJ      | 360            | 319            | 307               | 86                       | 393       | 762         | 194%        | 109%      | 28%             | 123%             | 239%                        | 248%                           |
| CHP     | 218            | 175            | 193               | 50                       | 243       | 370         | 157%        | 111%      | 26%             | 139%             | 211%                        | 192%                           |
| GPA     | 500            | 399            | 395               | 119                      | 514       | 906         | 177%        | 103%      | 30%             | 129%             | 227%                        | 229%                           |
| DP      | 204            | 181            | 182               | 53                       | 235       | 442         | 188%        | 115%      | 29%             | 130%             | 244%                        | 243%                           |
| GM      | 283            | 251            | 242               | 57                       | 299       | 424         | 142%        | 106%      | 24%             | 119%             | 169%                        | 175%                           |
| EMS     | 247            | 205            | 220               | 0                        | 220       | 446         | 203%        | 89%       | 0%              | 107%             | 218%                        | 203%                           |
| ROM     | 6369           | 5267           | 5276              | 1329                     | 6603      | 11395       | 173%        | 104%      | 25%             | 125%             | 216%                        | 216%                           |



## Lou Pastre de la Negra : 17<sup>ème</sup> édition

### L'approche

Matin frais ce dimanche 12 mai et direction Le Monastier. Ville du Puy calme et traversée sans encombres jusqu'à Brives. Par une vieille habitude, je prends sur Coubon. J'avais habité Brives jadis et le jeune EDE, Etablissement de l'élevage, logeait dans une villa du Centre d'insémination. Je faisais donc quotidiennement ce trajet, passant devant l'usine électrique et les réservoirs de carburants. Puis c'était ma route des châteaux<sup>1</sup> de la Loire, petits édifices certes, en rien comparables aux prestigieux, mais fort attachants cependant, et surveillés de loin par l'aigle, l'imposant Bouzols, veillant sur ses sujets. Je longeais Gendriac, au milieu des prés, donjon juché sur un piton basatique, mentionné en 1120 à l'occasion d'une vente. La route remonte et frôle dans le village le château de Latour-Daniel qui commandait avec Volhac et Bouzols, la route du Puy, depuis le haut Moyen âge. Il est seulement attesté en 1341, possession alors des Rochebaron-de-la-Tour, mais bien plus ancien. Changement radical d'époque lorsqu'en plongeant sur Coubon la route longe la propriété Lioud, villa de style balnéaire achevée en 1918 par Achille Proy pour Marie Prud'homoz sur le modèle du Petit Trianon. Mais la liste n'est pas close, avec Volhac à la sortie nord, mentionné en 1097 par Armand de Polignac. Dominant la Loire, il était à l'origine destiné à sa défense avec ses hautes courtines. Mais ce n'est pas tout, avec le petit castel Durastel flanqué d'une grosse tour et de poivrières, au milieu du village. Le petit château de Causans était à l'origine un manoir dont l'usage était de surveiller le gué. Dans un style néo-médiéval, il présente un beau décor de la fin du 19<sup>e</sup>. Le château de Coubon a été construit en 1887 par Jean-Bélisaire Moreau, architecte du Bourbonnais. D'un modeste logis noble du 18<sup>e</sup> siècle, il en a fait une demeure plus vaste. Il faut aussi rappeler près de Charentus, la Villa Richond, bel exemple de néo-classicisme, érigée en 1848, sur un modèle néo-palladien, vraisemblablement conçue par les Calemard de La Tour et passée par mariage aux Richond des Brus. Après la traversée de Coubon, nous laissons sur la droite la petite route du château de Poinsac, mentionné au début du XIII<sup>e</sup> siècle et propriété des Falcon d'Olliergues, et des Cabarets, haut-lieu de la "culture noire". Mentionnons encore le château disparu de Bois-Royer au sud-est d'Archinaud, appartenant au XIV<sup>e</sup> à la famille de Conches puis aux Lavastret, maîtres-tanneurs du Puy. Belle densité de châteaux et de maisons de

1- Châteaux de Haute-Loire. Régis Thomas. Editions Watel. 1993

caractère ! Le profil de la route se relève jusqu'à Dempeyre, le Cros de Brive, au milieu des prairies fleuries et des genêts en fleurs. Un printemps très pluvieux a déjoué les sombres prévisions et remplit les retenues d'eau, en particulier Naussac. Des prés ratissés, de couleur pâle, attestent des ensilages, méthode de récolte précoce de l'herbe de début de printemps. Nous voici redescendant sur le Monastier en passant au niveau du Villard avec jadis un troupeau de Noires du Velay. La traversée du Monastier, avec toutes ces devantures de magasins désertés, montre l'intense activité commerciale d'autrefois du bourg, agglutiné autour de son abbatale et de son château. Je prends la direction des Estables, tourne un peu avant la Recoumène sur la route de Freycenet-la-Tour. A gauche un balisage de la fête dirige à gauche sur la route de la Borie, au niveau de Meyzoux.

### La Borie<sup>2</sup>

Une route minuscule serpente à flanc de plateau. Je suis stoppé par un organisateur pour me garer soit dans un champ, soit au bord de la route, option que je choisis. Je m'équipe rapidement, chaussures de marche, vêtement de pluie. Etrangement, il fait plutôt meilleur qu'au Puy, comme une inversion de température entre vallée et hauteurs. La route est en pente puis remonte vers l'entrée de la Borie où se trouve la bergerie. Il y a déjà foule de randonneurs. La bergerie occupe un premier niveau avec autour artisans et produits fermiers, puis un deuxième niveau avec le bâtiment de stockage vide pour l'instant et aménagé en vaste salle à manger. Devant, deux chapiteaux impatis à la buvette. Les foyers fument déjà pour les grillades, non loin et dans le silo vide, destiné à l'ensilage. Des compagnes d'éleveurs tiennent le bureau des

2- Ce toponyme est à rapprocher de l'occitan *boria*, domaine agricole, ferme. Le mot vient du gaulois *boria* via le bas latin *boria*, métairie, sans doute avec influence de *bovaria*, étable à bœufs. Il désigne littéralement une exploitation agricole travaillée avec un attelage de bœufs. Au moyen âge, *boria* était souvent employé au sens de borderie, métairie, et désignait une tenure féodale analogue au métayage, c'est à dire une petite exploitation agricole exploitée par un métayer qui se trouve dans la partie du fief non exploité directement par un seigneur ou un monastère. Le métayer se voit concéder gratuitement la terre mais devait, en compensation, verser la moitié des récoltes au propriétaire. En analysant les formes anciennes connues, on constate une évolution, *bovaria* – *boaria* – *boria*, qui peut être datée. Ainsi pour la Borie du Monastier : Villa Bovariae 1107, Villa de Boaria XII<sup>e</sup>, Boria 1462, La Boria 1529, La Borie 1621.

Jean Arzac. Toponymie du Velay. Cahiers de la Haute-Loire. Le Puy-en-Velay. 1991

Jean-Marie Cassagne, Mariola Korsak. Les noms de lieux de la HL. Editions Sud Ouest. 2006

entrées qui délivrent les tickets de repas. Je prends la file d'attente. Ticket en poche, je vais saluer les éleveurs qui s'activent dans la fumée pour préparer la braise pour griller plus tard agneau et porc. La marche va bientôt démarrer et je descends vers la bergerie.

### La randonnée

Elle démarre à 10 heures menée par un berger avec son chien et Rémi Bonnefoy avec un seau contenant du grain pour attirer les brebis, un peu affolées par cette foule inhabituelle et ce trajet inédit. Les ânes de Ane Azimut déjà bâtés sont sur le pied de guerre. Nous traversons le village, passons devant une croix de carrefour. A la sortie, troupeau et au moins 400 randonneurs grimpent un raidillon pour rejoindre la route juste au-dessus et accéder au plateau et à ses vastes horizons, ses genêts en fleurs et ses nombreux murets de pierres tirés des prés au fil des ans et des générations. La



foule des randonneurs commence à s'étirer car les brebis mènent un train d'enfer, il faut les calmer et faire quelques arrêts. Le ciel bleu est barré de longs nuages blancs effilochés et de rubans de traîne d'avions à réaction. L'herbe est omniprésente, herbe de prairies d'altitude garnie d'herbes succulentes et de fleurs multicolores. Les prés sont bordés de clôtures barbelées et de murets de pierres. Nous laissons le troupeau noir sur un pré vert foncé émaillé de jaunes fleurs de pissenlit, contrastes de couleurs ! Un parc de filets électriques les contient. Nous reprenons la randonnée conduite par Rémi Bonnefoy. Nous quittons le large chemin pour un sentier étroit, entre deux murs de pierres et une végétation arbustive et broussailleuse avec en point de mire les éoliennes de Freycenet-la-Tour, parc partagé avec Moudeyres. Pour les spécialistes s'étagent au loin Mont d'Alambre, Roche du Bachat, Rocher Tourte, Suc de Montfol... Puis les monts Breysse, volcans stromboliens, se détachent, imposants sur l'horizon. Le Grand Suc, qui s'élève à 1289 mètres, issu du conduit principal de la montée du magma, est un cratère égueulé en direction du Sud / Sud-Ouest. Sa coulée de 9 kilomètres dans la vallée de l'Holme a atteint le lit

de la Loire. Le Petit Suc est un cône adventif. Il est orienté au Nord par rapport au cône principal et culmine à 1272 mètres d'altitude. Après une partie plane, le chemin dévale sur le hameau de Meyzoux<sup>3</sup>. Des amoncellements de blocs basaltiques ménagent parfois des cabanes de bergers, capités<sup>4</sup>, assez petites, au milieu des pacages. Il existe aussi des chibottes<sup>5</sup>, sur les plateaux du Mont, de la Moutette, près d'Artaud et la Borie et aussi vers Margary, sur Présailles. Retrouvant la route de la Borie, nous arrivons au beau village de Meyzoux où nous attend une pause boisson fort appréciée, près du four banal, du lavoir et d'une longue série de cinq abreuvoirs en pierre. Une croix<sup>6</sup> assez originale est érigée à proximité, déplacée là dans les années 1970. Elle semble

---

3- C'est une corruption du latin *mansione*, forme plurielle de *mansio*, originellement un relais ou une auberge de l'époque gallo-romaine. Ces relais jalonnaient les voies romaines. Plus tard, le *mansio* devint un gîte d'étape où les voyageurs pouvaient se restaurer, changer de cheval ou passer la nuit. Jean-Marie Cassagne, Mariola Korsak. Les noms de lieux de la HL. Editions Sud Ouest. 2006

4- Elles sont construites dans un mur, assez discrètes car jamais au bord des chemins mais à l'intérieur des prés, la végétation pouvant même en masquer l'entrée. Il n'y a qu'une seule place. Les chibottes du Monastier. Thibault Sauzaret. Bulletin d'informations municipales. Le Monastier-sur-Gazeille. N° 51. Juillet 2021

5- Elles ne s'inscrivent pas dans un mur de pierres. Leur forme est simple, une entrée unique devant, avec un linteau composé d'une grosse pierre qui soutient le toit souvent en forme de dôme. La question de leur ancienneté fait débat en l'absence de traces écrites. Elles témoignent du savoir-faire de paysans du lieu qui ont érigé ces constructions pour leur servir d'abri contre les intempéries avec les matériaux locaux. On en trouve dans tout le sud de la France sous d'autres noms mais avec des techniques de constructions semblables. Les chibottes du Monastier. Thibault Sauzaret. Bulletin d'informations municipales. Le Monastier-sur-Gazeille. N° 51. Juillet 2021

6- Le socle de forme carrée est posé à même le sol. Sur l'une des faces, un petit bénitier. Le fût, en granite, est de section rectangulaire avec angles creusés d'une gorge. Face avant, deux écussons superposés : le supérieur timbré de trois fleurs de lys, l'inférieur représentant un motif formant croix de saint André. Le croisillon, en arkose à grain fin, conserve la section carrée et les gorges latérales sauf aux extrémités. A l'avers : le Christ en moyen relief, d'exécution sommaire, les bras presque horizontaux, mains larges et ouvertes. Le nimbe circulaire est surmonté du traditionnel titulus. Au revers : traces de Vierge à l'Enfant dont seuls subsistent le support hémisphérique et quelques points d'attache. Le sommet du fût et la base du croisillon ne coïncident pas. Un collier de fer ceint la base de ce dernier. Croix monumentales en HL. Jean Chaize. Editions de la Société académique. Michel Gigant. 2001

incomplète mais formé des restes d'un seul monument. Elle semble dater de la deuxième moitié du XVIIe, malgré la présentation très XVIe des bras. Après ce petit rafraîchissement, la randonnée reprend en ordre dispersé le long de la route de la Borie avec de magnifiques vues sur le viaduc de la Recoumène. Nous y avons fait passer, avec inquiétude, les brebis de Marcel Crespy. D'autant plus que quelques-unes gambadaient sur la rembarde. Depuis, en 2022, des garde-corps ont été installés par une entreprise de Tence. Il s'agissait de garantir la sécurité sans dénaturer l'ouvrage inscrit Monument Historique. D'un mètre vingt de hauteur, vert pâle, ils sont surmontés d'une main courante grise. Nous croisons des prés fanés, parsemés de balles rondes. Un peu plus loin un chantier d'enrubannage de balles rondes arrête quelques instants des randonneurs intrigués. Les balles rondes sortant de la botteleuse sont présentées sur une machine qui les emballe de rubans de plastique. Cette technique consiste à emballer l'herbe fraîchement coupée et pressée en balles denses dans des couches de film plastique, créant ainsi un environnement anaérobie qui permet une fermentation contrôlée, une autre façon d'ensiler. Un troupeau de Charollaises blanches, couchées dans l'herbe, évoquent une congère ! Un sentier large et herbeux s'étale sous nos pieds, descend légèrement avant une côte sévère. Un troupeau de montbéliardes, taches blanches et rouges, pâturent la pente ou couchées, ruminent imperturbables. La montée est rude et au sommet nous frôlons le village d'Artaud<sup>7</sup>, passons devant une stabulation libre dont le mur est tapissé de plaques gagnées à des concours. Il s'agit du Gaec de l'Erosion, adhérent du Syndicat Montbéliard, de MM. Mirmand. Nous retrouvons la route de la Borie, passons devant une superbe croix avec un Christ coiffé de lichens, aux larges mains. Le paysage est somptueux, prés verts en premier plan, arbres fantomatiques se détachant sur le moutonnement gris des montagnes au loin en plis successifs, ciel chargé de nuages et de trouées de bleu. La route grimpe un peu, le ciel pleure une froide averse nous contraignant à sortir des sacs les vêtements de pluie. Un panneau indique un petit détour, pour à 500 mètres, découvrir le point de vue de la Moutette. La pluie nous en dissuade. Au loin une falaise surgit d'un bois de pins. Nous arrivons au niveau du parking supérieur, impressionnant par le nombre de véhicules. Des randonneurs font une petite halte pour se délester dans les voitures. Un brin de soleil chasse les

7- Sans doute un nom de personne. Artault 1547. Arthaud 1621. Nom homme germanique, Artald, Artold. Jean Arzac. Toponymie du Velay. Cahiers de la Haute-Loire. Le Puy-en-Velay. 1991

dernières gouttes. Des arbres accompagnent souvent les murets de pierre qui ont arrêté les graines poussées par le vent et offerts leur protection. Un gros tas d'épierrement héberge une cabane sommaire. Quelques brebis noires pâturent dans un parc grillagé. Nous retraversons le village : métier à ferrer métallique, croix en pierre sur un énorme socle avec Christ métallique entouré de deux larrons végétaux, arbre mort et l'autre bien feuillé, la mort, la vie, l'avant, l'après... Retour sur le site et attente du repas bien mérité...

### L'élevage et l'exploitation

Les comptoirs des buvettes se remplissent au fur et à mesure des arrivées. Je rends une petite visite aux préposés aux grillades qui officient devant les foyers, dans la fumée âcre qui pique les yeux : des jeunes éleveurs qui ont pris la relève, Gérard jeune retraité est venu donner la main. Un groupe de jeunes est chargé de mettre l'ambiance musical : le groupe O'Cab composé de Pierre-Louis Chabanon, Vassya Malkovic et Louka, très éclectique, du jazz à la musique des Balkans, blues, chanson française... Ils commencent à se faire un nom et font des prestations dans les festivals, des cafés. En septembre 2022, ils ont répondu au défi de Jean-Marc Guérin : les embarquer en ballon, avec trompette et accordéons pour un concert dans les airs ! Les inscriptions pour les repas se terminent, environ 600 seront assurés ! Je profite d'un peu de temps libre pour visiter la bergerie. C'est un bâtiment simple, bien conçu pour environ 150 brebis avec un tapis central d'alimentation automatisé et pourvu de cornadis autobloquant. Un local/grange permet d'approvisionner le tapis avec foin, paille, concentré. Une case est dédiée aux béliers de reproduction, trois Noire du Velay et un Charolais pour des croisements améliorateurs viande. A la suite, les brebis vides. Un petit lot d'agnelles patiente à l'extérieur pour la tonte, animation de l'après midi. L'autre côté de la bergerie est réservé aux brebis avec agneaux dont quelques sujets croisés blancs. Didier Cathalan, animateur de l'UPRA, dans le petit espace grange, présente l'exploitation.

Le GAEC des Colchiques 2 est constitué de 2 associés depuis le départ à la retraite de Norbert qui reste salarié à temps partiel du GAEC dont les membres sont son frère Richard né en 1968 et son fils Rémi né en 1990. L'exploitation dispose de 97 hectares : 8 de céréales, 89 d'herbe dont 7 de prairies temporaires et 82 de prairies permanentes sur le plateau de la Borie. Les stocks sont constitués par 18 hectares d'ensilage d'herbe et une trentaine de foin. Le cheptel de l'exploitation se répartit en 2 productions avec 52 vaches laitières Montbéliardes et une quarantaine de génisses logées dans 2 étables

entravées et un petit troupeau de 120 brebis Noire du Velay créé en 2016 lors de l'installation de Rémi avec son père et son oncle. Une bergerie aménagée d'une auge mécanique et de cornadis a été construite à ce moment-là avec une grange attenante et un silo pour les concentrés. Un ancien petit bâtiment est destiné à l'engraissement des agneaux et l'élevage des agnelles après le sevrage.

Il présente aussi l'Association des Producteurs d'Agneaux Noirs du Velay, créée en 1995, avec pour objectif de soutenir la vente de proximité des agneaux produits par ses adhérents. (<https://www.agneau-noirduvelay.fr>). Elle fédère 25

éleveurs de cette race ovine locale, pour aider les producteurs à mettre en valeur la viande de leurs agneaux avec de la publicité sur les lieux de vente : logo, panneaux, roll-up, affichettes, étiquettes, piques prix. Elle assure la promotion de l'agneau Noir du Velay par l'organisation de manifestations et des interventions chez ses partenaires. La fête annuelle Lou Pastre de la Neigre, animée par les éleveurs, concourt à rapprocher les consommateurs des producteurs et de leurs troupeaux. Les actions de communication soulignent les caractéristiques spécifiques des agneaux, en termes de qualité, de méthode de production, de bien-être animal et de respect de l'environnement. Ils sont élevés dans des bergeries de montagne en Haute-Loire et nourris au lait maternel, avec des aliments à base de céréales et protéagineux et du foin. Ils sont abattus entre 3 et 5 mois dans les abattoirs de Polignac, d'Yssingeaux et de Brioude. Leur poids vif est supérieur à 40 kg, ce qui représente des carcasses de près de 20 kg. L'association garantit aux consommateurs une viande appréciée dont la provenance est connue. Elle favorise la commercialisation à des bouchers et GMS locaux pour ses adhérents. Le système de vente simple évite le recours à des intermédiaires nombreux. L'animateur estime les besoins d'abattage en fonction des demandes des magasins, avertit les éleveurs du nombre d'agneaux à conduire à leur abattoir de proximité. Environ 3000 agneaux sont commercialisés annuellement. Le prix est négocié annuellement. Avec son système d'agnelage, l'agneau noir est disponible toute l'année. Le réseau de vente couvre tout le département, comprend des éleveurs en vente directe, des magasins paysans, des bouchers, des



GMS. Des restaurateurs reconnus apprécient particulièrement cette viande de très haute qualité et l'affichent sur leur carte. La dynamique de l'association favorise un travail d'équipe sans concurrence entre les éleveurs et dans un esprit de convivialité.

### Le repas

Ce n'est pas une mince affaire que d'organiser un repas pour 600 personnes mais l'Association est rompue à l'exercice : installation des salles à manger à l'abri, surtout avec la météo capricieuse de ce printemps, là dans le stockage de fourrage vide ; cuisson des grillades sur des barbecues

géants ; organisation de la distribution avec deux chaînes bien rôdées avec les plateaux mis à disposition. Les files sont parfois longues mais le débit à la hauteur. Le menu est assez simple mais traditionnel et goûteux sans être trop coûteux (15 € pour les adultes et 8 € pour les enfants) : Terrine d'agneau Noir du

Velay, grillades d'agneau Noir du Velay accompagnées de pommes de terre au four, fromage de Pays, tarte aux pommes, eau à disposition, vin à la buvette et café. Repas terminé, j'en profite pour rencontrer des éleveurs de ma connaissance, maintenant retraités : Roger et Yvonne, Gilbert, et notre vétéran Jean qui vient de fêter ses 90 ans. Nous évoquons avec nostalgie des épisodes du temps d'avant, celui où nous étions plus jeunes. Il est temps de visiter les artisans et producteurs, autour de la bergerie.

### Producteurs fermiers et artisans d'art

*Jacky Barbut*<sup>8</sup> est un sculpteur au talent caché, qui se dissimule dans la tranquillité du quartier des Varennes.

Il nous dévoile sa passion pour la sculpture de moulins, de fontaines, de crèches, de fermes. Né à Brioude, il

est arrivé en 2008 au Monteil. Sa passion lui est venue vers l'âge de 20 ans, quand il s'est mis à sculpter des cendriers et des sabots en béton cellulaire. Ensuite, il s'est perfectionné, en apprenant sur le tas et en réalisant

8- Une activité qui nécessite de 2 à 40 heures de travail selon la taille de l'œuvre et l'inspiration. Eveil de la HL. 10/02/2021

de plus en plus de nouvelles créations. Il s'est spécialisé dans les moulins à vent, les moulins à eau, les fontaines, les crèches de Noël, les maisons, les fermes. Il reproduit également des objets sur demande et à partir de photos. C'est ainsi qu'il a créé la Tour des Anglais, celle de la Clauze à Saugues, Notre-Dame d'Estours... Il réalise ses sculptures sur béton cellulaire adjuvanté de ciment, avec une résine en deux couches, et de l'oxyde de fer pour obtenir les couleurs. Ses oeuvres résistent aux intempéries. Il exerce la sculpture en tant qu'amateur.

La famille Cubizolle, Philippe, Bertrand de Venteuges, constitue le **GAEC du Lacaunais**, producteurs de lait de brebis. Ils en livrent une partie à la laiterie SODIAAL et transforment le reste en délicieux fromages : Tome, Bleu, Grubis, Brique et Rond et yaourts. C'est aussi une famille passionnée par le dressage des chiens de troupeaux. Ils sont aussi une des chevilles ouvrières de la Fête des Bergers de Venteuges.

**Laurent Claude Bernard**, fils de la famille Bernard des Cabarets, est devenu à la surprise générale maire de Vals-près-le-Puy. Ce n'est tout compte fait qu'un retour aux sources car ses parents avaient exploité une ferme sur la commune et avant eux le grand-père qui avait été conseiller municipal de nombreuses années. Il n'était pas là en tant qu' élu bien entendu mais pour montrer ses talents de *potier* devant son tour. Il était très entouré en particulier par des enfants. Il était accompagné de sa fille qui tenait le stand en son absence.



**Christelle Jeannet** propose un superbe stand avec des réalisations en laine, écharpes, bonnets, pulls et élégants chapeaux en feutre. Elle débute son aventure lainière en 2004, lors d'un stage d'initiation à la laine et au filage à Chantemerle dans les Hautes-Alpes, avec l'association Atelier<sup>9</sup>.

9- Bulletin Atelier Avril à retrouver sur son site : SÉRAPHITA FIBRES et FILS, Christelle JEANNET, lainière 43380 ST PRIVAT DU DRAGON 06 18 93 47 29 seraphita.fibres@gmail.com

"C'est mon arrivée en Auvergne et la découverte des brebis Noire du Velay qui m'ont poussée à tenter l'aventure un peu plus loin. On me disait que c'était une laine qui ne valait rien parce qu'elle ne prenait pas la teinture. Pourtant, sa couleur d'un profond brun-noir m'a attirée et donnée envie d'en faire quelque chose." Elle prend contact avec les éleveurs. Elle découvre ensuite une autre race locale, la Bizet, dont la couleur bise ajoute une tonalité à sa gamme. Elle se spécialise dans ces races pour en exploiter leurs nuances colorées inimitables. Elle collecte et trie des laines locales puis les fait travailler chez Laurent Laine à Saugues et Filature Terrade à Felletin qui lui les rendent sous différentes formes : laine brute ou lavée, nappe cardée ou fil à tricoter. Ce savoir-faire, elle fait en sorte de le transmettre en organisant des stages avec tout un réseau de professionnels. Elle intervient aussi par biais d'animations et d'interventions dans les écoles, centres de loisir, fêtes... A son sens, "la laine doit sortir de sa marginalité pour retrouver ses lettres de noblesse".

La créatrice de l'**Atelier Rêves&coton** a bien des cordes à son art, confections textiles, broderies à la main, création de bijoux. Elle nous présente ici un étal consacré à sa bijouterie artisanale de très belle facture : bijoux acier inoxydable, jongs personnalisés, bracelets, pendentifs. Un autre est dédié à ses créations textiles : coloriations lavables, tapis à colorier lavables, trousseaux... Pour en savoir plus, visitez son site : l-atelier-reves-et-coton.fr et suivez la sur Facebook L'atelier Rêves et coton.

L'**Earl Sarda** présente ses viandes et ses charcuteries. Leur ferme est située à 1000 m d'altitude, à Freycenet, au pied du Lizieux. Ils élèvent porc et brebis noires, sur un sol argilo-volcanique, qui permet d'avoir un foin de montagne de première qualité. Leurs porcs, élevés sur sciure et paille, sont nourris avec une alimentation tracée sans OGM. Le poids élevé à l'abattage donne toute la qualité gustative à la viande. Leurs brebis trouvent une flore très diversifiée dans les pâturages où elles transhument par des chemins allant jusqu'à 1200 m d'altitude sur la commune de St Front, au bord du Lignon non loin du Mézenc. Un savoir-faire familial au cœur de la Haute-Loire, mêlant tradition et terroir, vous garantit des produits de qualité. Leur viande est garantie sans OGM, sans arômes artificiels, sans colorants ni conservateurs, sans sel nitrité.

**Un autre stand** présente de belles réalisations en **rondin de bois** de bouleau, de sympathiques lapins ; des champignons en bois mais aussi en **granit**, dans des panières en vannerie ou sur des rondelles de bois, morilles, cèpes bouchons déclinés aussi en porte-clé ; des suspensions de plantes dans des bulles de verre ; des petits tableaux

avec des scènes champêtres. Charmant rappel de nos forêts...

En 2018, Natacha et Romain Ducrocq reprennent une ferme à Montméat, un petit village de Bas-en-Basset et créent le **Gaec de la Côte de Bas** et une entreprise baptisée **Mont'bulle**. Ils fabriquent des savons au lait de chèvre : « Anti-eczéma, anti-acné, anti-âge, ce savon extrêmement doux et hydratant s'applique sur la peau et s'utilise pour le corps et le visage. Local et artisanal, le produit cosmétique est directement produit à la ferme ». Ce savon est une combinaison de lait de chèvre, d'huile d'olive et d'huile de coco, le tout saponifié à basse température.

Sous l'enseigne **Douceurs du Lignon**, Cyrille Bernard, artisan chocolatier glacier confiseur du Chambon-sur-Lignon, met en avant son savoir faire et ses savoureuses spécialités : glace au foin, corbeille de nougatine garnis, mixe de sorbets et glaces, cornet à glace maison... Pour vous convaincre s'il en était besoin, voici le commentaire du Bottin Gourmand : « Voilà un talent qui n'a pas fini de surprendre les gourmands. Ce diplômé en pâtisserie, chocolaterie, confiserie est curieux de nature, audacieux et entreprenant. Cyrille Bernard a créé sa boutique dans cette charmante bourgade du Chambon-sur-Lignon. Cet homme à l'écoute de ses clients fait du sur-mesure : guimauves à l'ancienne 100 % naturelles, caramels tendres aux fruits qui ne collent pas aux dents et vous excitent les papilles... Sa boutique regorge de trésors sucrés, des chocolats aux pâtes de fruits. Un hymne à l'enfance ! »

C'est aux Estables, à 1350 m d'altitude que se trouve le Gaec des **Ruchers du Mézenc**. Gérard, Emilien et Rachel Fargier gèrent sur place quelques 500 ruches. Ils assument toutes les étapes de cette activité depuis la formation des essaims, jusqu'à la commercialisation du miel et de ses dérivés. Ils proposent différents miels issus de l'agriculture bio, du pollen, du pain d'épices pur miel, du vinaigre de miel, des bonbons au miel et des produits de soins à base de propolis. La gamme de miel est variée : miel d'acacia au printemps, de montagne, de châtaignier, de lavande, de sapin et certaines années du miel de forêt, qui est une transition de miel de montagne et de sapin. Comme les moutons parfois, les abeilles transhument : en hivernage, elles sont transportées vers le Pont du Gard et dès que sont finis les essaims au printemps dans le sud de la France, les ruches remontent en Isère, au-dessus de Vienne, pour la production du miel d'acacia. Ensuite, elles sont réparties en montagne. Ce sont les miellées qui dictent les transhumances. Au miel s'ajoute une production de pollen et de la transformation, pain d'épices, bonbons et sucettes au miel. Du miel est également vendu en rayon, dans des barquettes. On peut trouver également

dans la boutique une gamme de soins car le Gaec travaille avec deux laboratoires qui proposent des produits à base de propolis. Tous ces produits sont disponibles à la boutique, dans des commerces comme Coco Bio au Puy-en-Velay, Grains de Sucrs à Yssingeaux, certains GMS et sur le site internet pour passer commande.

Céline et Cédric Archer ont créé **La Ferme Archer**, une entreprise familiale située à 800 mètres d'altitude, à Chambeyrac, sur les hauteurs de Polignac. Céline, fonctionnaire, a quitté son emploi, fait une formation agricole et rejoint son mari sur cette exploitation d'une soixantaine d'hectares. Ils ont cherché un moyen de se diversifier, en utilisant les céréales produites pour leurs brebis laitières. Créant un atelier sur place, ils transforment les céréales de leur exploitation en pâtes sèches et en farines. Elles sont conçues de manière artisanale, afin qu'elles puissent conserver leurs valeurs gustatives et nutritionnelles. Ils cultivent blé dur, blé tendre et sarrasin, semés au printemps et récolte en août. Le broyage est réalisé avec une meule en pierre, pour préserver le germe et la saveur. Les pâtes à la sortie de l'extrudeuse sont mises à sécher à basse température pendant 20 heures, afin qu'elles conservent toutes leurs valeurs nutritives. Elles sont en forme de tracteur, de torsades, coquilles, semoule. Cette fabrication artisanale permet de donner à ces pâtes le goût d'antan. L'entreprise produit également plusieurs types de farine : la farine blanche qui est plus raffinée, la semi-complète et la complète. Une nouvelle recette est en cours d'élaboration : des pâtes aromatisées aux champignons. Pour cette fête, vous pouvez déguster sur leur stand de délicieuses crêpes...



**La Chèvrerie d'Absinthe**, créée par Nadine et Stéphane Rozand, comprend un cheptel de 90 chèvres Saanen et Alpines, à Montbonnet. Le lait est transformé en délicieux fromages de chèvres : briquettes, chèvretons cendrés, Chabrirou du Velay, marque déposée. « Nous vendons nos fromages dans les restaurants du Puy, sur les marchés de

Costaros et du Plot au Puy, à Super U et à la ferme » indique Stéphane.

Originaire de Saint-Vincent, **Laura Boncompain**, 23 ans, étudiante en événementiel sportif à Paris. Durant les vacances d'été, elle pratique sa passion : réaliser de la **dentelle sur bois**. Elle utilise une scie à chantourner pour découper. « C'est la scie que papa a obtenue pour sa formation de menuisier. Il me l'a donnée après conseils et quelques essais avec lui, et j'ai vraiment souhaité poursuivre ce travail en réalisant mes créations. » Sur son stand, Laura fait des démonstrations et propose des animaux, des prénoms, des cartes géographiques, des corbeilles, des porte-clés, des puzzles... Cependant, si le client souhaite un objet ou un tableau plus personnalisé, Laura le réalise à l'aide d'une photo à la demande sur sa scie à chantourner. Au premier plan sur son étal, moutons, chèvres et un très grand mouton noir... de circonstance.

**Ana Maïa** est une artiste autodidacte qui partage la sensibilité d'un monde magique et caché ... L'inspiration celtique dévoile son univers fantasy. De son amour ainsi que de ses mains créatrices, Ana Maïa confectionne de merveilleuses sculptures de légendes, des bijoux fantastiques et des mystérieuses peintures féeriques. Découvrez sur ce stand le déploiement de créatures surnaturelles dont le Dragon est maître et gardien du temple, sculptures d'argile "Fée Main", Gardiens de l'âme petits animaux ou objets totem dont des agneaux noirs du Velay..

**Les Surprises d'Elise** (Laura Bouilhol ) de la petite sorcière présente des préparations de fruits (soit 1



kg de fruits et 400 gr de sucre) faites avec des fruits ramassés à maturité sur l'arbre ou en pleine terre, des boissons aromatisées aux fruits et aux vins utilisées en sirop ou en apéritif : en vrac sirop Groseillou, confitures prunes, abricots au tilleul, à la verveine, aux spéculos, aux amandes, poires aux amandes... et de délicieuses crêpes à la demande. La majorité des fruits étant cueillis par ses soins, les parfums et les stocks sont donc variables d'une saison à l'autre.... Ancienne saisonnière en

arboriculture, elle a décidé de transformer des fruits "trop mûrs" en confiture pour la famille et les copains puis elle a commencé à glaner. En 2015, son arrivée à Araules lui a permis de créer un verger de fruits rouges et la plantation de 50 grands arbres fruitiers : pommiers, poiriers, mirabelliers, pruniers, cerisiers, pêchés, cognassiers... Elle a ouvert un espace de vente de ses produits à son domicile à Courcoules, un hameau situé entre Yssingeaux et Araules. « Je veux jouer la transparence. Parfois, sur les marchés, les clients me questionnent sur mon travail. Là, ce sera l'occasion de montrer ce que je fais, où je le fais et comment je le fais. »

Voici maintenant de splendides objets en bois tourné, des lampes d'ambiance « oursins » et... un troupeau de

Noire du Velay... en feutre, présenté par **Sylvain Charpentier**, artisan tourneur sur bois à Solignac-sur-Loire

suite à un licenciement. Ce Champenois a choisi la Haute-Loire pour se consacrer à son nouveau métier, sa

passion. Il s'initie auprès des Ateliers des Meilleurs ouvriers de France à Saint-Étienne, puis se forme à l'école d'Aiguines dans le Var, fondée par Jean-François Escoulen, référence en matière de tournage sur bois.

Sa spécialité, ce sont les stylos de qualité, tournés dans différentes essences de bois, voire précieux. Il les décline aussi en résine acrylique, polyester, galalithe, ancêtre de la bakélite réalisée avec de la caséine de lait. Il réalise aussi des atomiseurs à parfum, des rasoirs, des miroirs, des décorations... Il travaille également sur

commande, « tout est possible », répète-t-il. La preuve : ces moutons disposés sur une plaque de feutre, des sous-verres en feutre de laine naturelle de Noire du Velay, feutre assemblée à l'eau et au savon, lavable en machine à 40°C dans un sac à lingerie. Faites un petit détour sur son site...

Des **sacs à main** au crochet de tous formats avec de magnifiques fermoirs, des pochettes, déclinent toute une gamme délicatement colorée.

Au **Gaec des Gorges de l'Allier**, à Rauret, on fabrique des fromages de pays à partir du lait entier cru des belles montbéliardes de l'exploitation. La transformation du lait de vache en faisselles et fromages affinés s'effectue en cave voûtée depuis 1982. L'exploitation est tenue par quatre associés, Robert Rieu, Jean-Louis Rieu, Rémi André et Sandra Roche. Ils élèvent 90 vaches laitières de race montbéliarde dont certaines reconnues dans les concours agricoles, comme Olive, Miss Montbéliarde en 2002. Le fromage fermier est de la tome aux artisous déclinée en plusieurs formats, le Vacheron qui est un peu plus gros que le bouchon,

des briques, des tomes blanches et des meules. Les fromages pèsent entre 120 grammes, et 15 voire 17 kilos. Pour se différencier des autres producteurs qui proposent le même fromage aux artisans dans les 700/750 grammes à peu près, ils ont eu envie de tester et d'essayer différentes formes. Les petits Vacherons, par exemple, peuvent se déguster à l'apéritif, avec un peu de jambon cru et du melon. Il essaie de mettre au point une tomme aux artisans bleue. Et vous trouverez aussi sur l'étal des lentilles vertes du Puy...

À Connangles, **Fabienne Lhopital** fabrique des bougies artisanales dans son atelier "**La petite fabrique de bougies**". C'est une passion qu'elle a depuis sa plus tendre enfance, en école primaire, les bougies des tables de fête. Elle en bricolait dans sa cuisine en refondant d'anciennes bougies, mais pas des choses très concluantes. En 2021, elle se lance et fait l'École de la bougie qui forme au métier de cirier, dans le Var. C'est l'occasion d'appréhender et de prendre en main les techniques de fabrication des bougies, avec différents outils pour fondre la cire, la couler dans des moules et connaître tous les effets décoratifs auxquels on peut faire appel. Elle monte son atelier en septembre 2022 où elle fabrique principalement des bougies moulées. Elle coule la cire dans des moules en plastique avant le démoulage. On trouve aujourd'hui tout un tas de moules différents auprès des fabricants, ce qui permet de donner aux bougies des formes géométriques. Elle utilise également des moules en silicone pour donner des formes plus fantaisistes. En fait, elle propose deux collections, bougies normales et bougies parfumées qui ne sont pas fabriquées avec la même cire. Pour les parfumées, elle fait appel à un professionnel à Grasse. Sentez sur son stand le chèvrefeuille, magnolia, mimosa, tilleul ou verveine... une vraie promenade sensorielle...

Le « *torinage* » est l'art de rempailler une chaise avec des torons de tissus à la place de la paille. La technique est simple et à la portée de tous. La fabrication d'une chaise artisanale, c'est peu de matériel mais un long travail. Tout commence à la menuiserie : fabrication des pièces, mortaises,

tenons, ponçage, assemblage, clouage, colle et séchage... Les chaises sont prêtes pour être peintes et torinées. Chaque chaise reçoit une sous-couche et deux couches de peinture. Pendant ce temps, commence la préparation des bandes de tissu, la coupe à l'aide d'un cutter et de gabarits de 5, 6 ou 7 cm de large. Commence alors le long et fastidieux temps du repassage, pour plier et enrouler les bandes nécessaires à la chaise. Plus facile les rénovations de chaises, fauteuils ayant été paillés. Et enfin arrive le moment du torinage, sorte de rempaillage avec des torons de tissu à la place de la paille. Il faudra encore de 4 à 6 h selon la taille de la chaise pour finir ce travail artisanal qui permet de réaliser des pièces uniques. Vous pouvez découvrir l'art du torinage, rénover vos vieilles chaises en participant à un stage. Vous venez avec votre chaise (dépaillée et repeinte à votre goût) et les bandes de tissus nécessaires et vous réalisez votre rénovation vous même, sous la conduite et les conseils de Geneviève Sahuc. Après quelques heures de torinage, vous repartez avec votre chaise rénovée et la fierté de l'avoir fait vous même. **L'Atelier des torons** est au bourg de Chavaniac-Lafayette.

### Les animations de l'après midi

La démonstration se déroule dans un pré clos au niveau du bâtiment de stockage. Un talus et un muret servent de gradins. Les animaux évoluent dans un parc clôturé de filet, pour montrer les différents ordres. Ensuite place aux choses sérieuses pour faire entrer le lot dans une cabane aménagée avec des ballots rectangulaires de paille et des claies de fermeture. Une dizaine de brebis évoluent manœuvrées par un vif border aux ordres de son maître-chien. Le border est tantôt en mouvement pour rabattre les brebis vers la porte du parc, tantôt immobile aux arrêts attendant un ordre. Le but est de garder le petit troupeau groupé. L'Association Chien de troupeau de la Haute-Loire propose des stages pour former chiens et bergers. Dresser un chien de troupeau est un travail qui demande de la rigueur, de l'assiduité, de la patience et du temps, et ne s'improvise pas.

La tonte est aussi spectaculaire et attire toujours de nombreux spectateurs. C'est un lot d'agnelles qui est délesté de sa laine, devant la bergerie.

### Le retour

Encore une fête réussie et qui a réussi, à peu près, à passer entre les gouttes de ce printemps pluvieux. Alors à l'an prochain !



**Jean Claude Brunelin**

## Parsonneries et fréesches. (suite)

### 3. Communautés tout près d'Allègre.

L'érudit Albert Boudon-Lashermes apporte de nombreuses données sur les *parsonniers*, lieux-dits, dérives de noms, dans son ouvrage « *Les parsonniers vellaves* ».

#### La communauté des Garniers.

Les Garniers<sup>1</sup>, du nom des occupants, étaient un domaine dépendant de Lissac. On trouve les Garniers mentionné comme mas dès 1361 ; puis sous le nom de Garniers-Boissière comme mandement dépendant de l'élection de Brioude en 1752 ; et enfin en 1805 comme deux maisons<sup>2</sup> avec sept têtes. Un lieu porte encore le nom des Garniers.



#### La communauté des Valentins.

Le domaine des Valentins, écart d'Allègre au sud-est, s'étendait sous le futur hôtel Dieu jusqu'aux fonds de Bar et tout près de l'étang de Pratlong encore en eau.



La communauté s'était formée autour des Valentins, famille bourgeoise, dont le nom découle du prénom, lui-même étant un sobriquet ou surnom.

On rencontre le domaine peu après 1415. Morinot de Tourzel a fait bâtir son nouveau château depuis environ quinze ans et décède trois ans plus tard. En 1484 Catherine Valentin, sœur d'Yves, plaide<sup>3</sup> pour des domaines non situés, dans les environs d'Allègre. La famille donne plusieurs religieux, chanoines, prieurs, à Polignac, Craponne et au Puy. Ce qui montre que la communauté a éclaté de bonne heure en plusieurs branches.

#### Le(s) Bechoux.

Entre Céaux et Le Verdier, le domaine des Bechoux présente tous les traits de la demeure d'une communauté taisible.

La disposition des lieux en écart de Céaux, le nom qui dérive du mot « *bessons* » par lequel on désigne des jumeaux en Velay et localement prononcé « *bechoux* » (*b'choux*).

En attente de documents décisifs, le domaine des Bechoux semble avoir sa place ici.



<sup>1</sup> On appelle garne les petites branches des résineux, aiguilles et pommes, permettant d'allumer le feu, et utilisées par les boulangers. Des familles vivaient du ramassage et de la vente des garnes. D'où des noms de familles et de lieux comme Garniers, Garnasse, Garnassous, etc.

<sup>2</sup> Il est difficile d'interpréter les termes « feux », maison, « mas », habitants, « têtes », car ils ne sont pas synonymes entre eux. Un feu peut être une famille complète et non une maison. Un mas peut abriter plusieurs familles. Une tête est un chef de famille et ne sont pas comptés tous les membres de sa famille. Par exemple cinq têtes peut en réalité recouvrir vingt-cinq ou trente personnes.

<sup>3</sup> Sources, Burel, Chassaing, Arnaud, Lascombe. Armorial du Velay, Georges Paul.

### Lous Boissières.

Les Boissière, aussi Boissières, apparaît comme mas dépendant de Vernassal en 1348. Deux maisons et quinze habitants sont mentionnés en 1865. Actuellement il reste une habitation et quelques ruines de bâtiments d'habitation ou de fonction. Sans doute avaient-ils défriché les lieux et étaient-ils une communauté agricole.



### Vé Chambarel.

En 1181, 1245 et 1317 on trouve la mention *Chambareil*, *Chambareylh*, etc.

En 1327 apparaît *Chambarey-lo-Jone*<sup>4</sup> et *Chambarel-lo-Velh*, ce qui marque un défrichage en bordure du village et l'établissement de familles, peut-être une communauté, formant un hameau qui, plus tard sera englobé dans le village de Chambarel (en phonétique du patois Vellave *Vé Tzambare*'), laissant à part la *Boria de Chambarel*.

### Vé Mestrenac.

Mestrenac, non loin de Vaures (et de Vazeilles-Limandre), dont il fut peut-être un *écart*, le domaine de Mestrenac (en patois du Velay *Vé Mestrena*') présente toutes les apparences d'établissement d'une communauté. Des éléments architecturaux font remonter une partie des bâtiments au XVe s, et une autre au XVIIIe. L'ensemble deviendra maison de maître à la manière de la Borie de Chambarel, et à un moindre titre, les Astiers. Non loin de Mestrenac on trouve des lieux évocateurs tels que les Cartalades, les Légaux, Vigne-Vey.



### Le Monteil de Vernassal.

Toutes les fermes isolées mais non loin d'un village, ne sont pas des *écarts* ni des *communautés de pariers domaniaux*.

Mais, faute d'une documentation étayée, on peut nourrir des convictions en examinant soigneusement certaines d'entre elles, sous divers angles : généalogie des occupants, disposition et permanence des lieux.

Il en est ainsi pour Mestrenac, mais aussi pour le Monteil qui figure au cadastre de Napoléon et probablement bien avant.

Les ruines, encore bien dignes à ce jour, ne sont pas celles du bâtiment originel mais celles d'une extension, grange, bergerie, porcherie et une habitation plus récente.

Le bâtiment originel est perpendiculaire, juste en-dessous et un peu en arrière des ruines actuelles.

La nouvelle demeure a été reconstruite sur la roche, plus en amont. Une source qui émerge juste devant l'ancienne bâtisse devait amener aux anciens bâtiments une humidité gênante.

<sup>4</sup> Chambarel-le-Jeune. Les *chambars* (*chambés*, *chambards*) étaient des parcelles étroites en escalier, retenues par des talus ou des murets.

La carrière d'où ont été extraites les pierres se trouve au-dessus des maisons. Celles-ci ont été bâties dans le creux laissé par l'extraction, ce qui les protège des vents du nord.  
Peut-être écart des villages des Nautes et de Razonet, les bâtiments du Monteil ont abrité une même famille au début du XXe s jusqu'à ce qu'ils viennent à ruine.

#### **L'Arboulet.**

A ce jour la documentation manque sur ce site envahi par les bois au point d'être devenu mystérieux.

Un « *arboulet* » est un petit arbre, un arbrisseau.

Ce peut aussi être un sobriquet reçu par une personne de frêle constitution. Sobriquet devenu nom de sa famille puis de leur maison. Comme on le sait, les sobriquets restent souvent attachés aux maisons des personnes qui les ont reçus, et se transmettent d'occupant en occupant. C'est devenu un nom de famille porté dans le Puy de Dôme et le Cantal. Une communauté venue défricher ce site en écart des Fages ou de La Chapelle-Bertin ?



#### **Roche Jean.**

Non loin de Malfant, Charbounouze. Nom porté par autres lieux dans le Doubs, etc.

### **4. La fréesche des Astiers.**

#### **Etymologie.**

Astier est un nom de famille répandu dans le quart sud-est de la France.

Deux étymologies radicalement différentes sont proposées à ce nom courant en Auvergne, en Ardèche et dans la Drôme.

Astier serait d'origine germanique, dérivant de *asthari*. La racine *ast* signifie lance et *hari* signifie armé de ou une armée. Ce surnom aurait désigné un fabricant de lances et autres armes pourvues d'un long manche, dites *armes d'ast*, ou aurait été donné à un homme armé d'une arme d'*ast*. Ce surnom a une connotation guerrière. Il aurait pu être donné à un guerrier revenu, par exemple d'un des épisodes des guerres de Cent Ans, armé d'une lance.

Ce surnom viendrait plutôt du latin "*aster*" qui signifie étoile, popularisé par l'ermite



Les Astiers.

Astérius, fils d'une famille romaine, qui vécut dans une grotte du Périgord au VI<sup>e</sup> siècle, et qui a donné son nom à la petite ville de Saint-Astier dont les habitants se nomment les Astériens.

Asterius est devenu le prénom Astier, puis un nom de famille, comme cela est fréquent.

Cette seconde étymologie est la plus crédible. Les communautés ont laissé à travers le nom de la famille dominante ou le nom du maître. Frères et parents entre eux, les pariers domaniaux ont ici donné leur patronyme au domaine qu'ils avaient conquis sur les forêts et taillis.

#### **Un écart défriché.**

Ces hommes et femmes du Moyen Âge ont essarté puis défriché les terres des Astiers pour gagner de la surface cultivable au sud en marge de Grazac. Comme les Garniers un peu plus tard, ce sont eux qui ont laissé leur nom au nouvel habitat car le mérite leur en revenait.

Juste à côté des Astiers, Combolivier, à l'origine *Combe Oyer*, fut lui-même créé comme *écart* séparé des Astiers en 1897.

Quand on balaie des yeux les pentes en amphithéâtre du flanc sud-ouest des volcans de Bauray et de Montchaud, et de l'autre côté de la Borne, celles qui remontent de chaque côté de la *Combe d'Azou* et du *coué d'tsabra*, le cou de chèvre et la roche du soldat, c'est comme si on cherchait les *pariers domaniaux* des Astiers pour les appeler « *Allez, posez vos faux et râteaux, venez souper !* »

La voix porte, aidée par l'écho.

Le regard les cherche.



Mais s'ils ont sculpté ces pentes, les paysages ont bien changé.

De leur temps, fort peu de pins et sapins. Ils ne seront plantés que trois siècles plus tard. Avant qu'ils les *essartent*, poussaient là des bosquets de fayards, frênes, bouleaux, cerisiers, sureaux, genêts et toutes sortes de *bouissous*, tape-cul, viorne, épineux, entrecoupés de clairières naturelles et de traces de sauvagines. La ripisylve poussait drue le long des ruisseaux cependant entretenus car les moulins en dépendaient. Ni chênes ni châtaigniers à cause de l'altitude.

A leur époque, par un travail, ils ont ouvert des prés et des champs, des chemins. Ils vivaient et

se nourrissaient des produits de la terre. Exclusivement.

Partout au XIV<sup>e</sup> siècle, on défrichait et on s'installait en bordure des terres qu'on venait ainsi de valoriser. Ici on créait une grande ferme. Ailleurs une maison forte. Ailleurs encore un hameau. Cela dépendait de la composition familiale des groupes de Paysans. Cela dépendait du seigneur, de ce qu'il souhaitait et permettait.

### Leurs traces.

Au sein de cette communauté vécut un maître prénommé ou surnommé Astier.

Astier, prénom ou sobriquet est devenu son nom et le nom de sa famille, de ses frères et fils.

Puis Astier a désigné globalement toute la *frèresche*, et enfin le domaine.

Quand les hommes parlaient d'eux, ils disaient « ceux de la famille d'Astier », « ceux d'Astier », puis « les Astier ». Enfin le prénom de cet ancien *paronnier*, devenu nom du domaine, celui du lieu, et, en référence à la *frèresche*, on a continué à parler « des Astiers ».

Une trace de leur vie ici, les *paronniers* l'ont laissée dès avant le XIV<sup>e</sup> siècle par leur nom : les Astiers.

Ce n'est pas rien !

Pas encore asséchés, *sagnes* et étangs étaient nombreux, malsains mais poissonneux : Chardon, Pralong, les Peschiers, Maméas, Fespescle, Darsac...

Ils seront assainis deux ou trois siècles plus tard.

Ici, Pons, Valentin, Pierre, Thomas et Johan ont essarté, défriché, assaini.

Traces de leur vie ici, ce sont ces terres elles-mêmes, sculptées, travaillées, transmises à leurs descendants, de Paysans en Paysans. Sans eux ce n'aurait été que friches, pierrailles dans les hauts, *mouillades* dans les fonds. Enchevêtrements d'herbes dures, de plantes invasives et de bois morts.

Pons, Valentin, Pierre, Thomas et Johan, les *têtes* qui vivaient aux Astiers autour de 1381, ont créé cette communauté nommée *frèresche* car ils appartenaient

tous à la même famille, pères, frères, cousins, avec les mères, sœurs, cousines, et leurs enfants.



La combe d'Azou qui monte au Cou de chèvre.

Siècle après siècle, on les perd comme s'égare la trace de leurs homologues Vellaves des environs. Tout autant du côté des Valentins, des Garniers, des Boissière ou du Monteil de Vernassal, à mi pente une fois passé le péage de la Clède puis le pont de pierres en dos d'âne.  
A moins qu'un document enfoui quelque part leur redonne vie.

### Leur vie

Guidés par leur maître, peut-être l'aîné, les *parsonniers* des Astiers avaient déjà tout aménagé là. Le chemin qui descend du bourg de Grazac<sup>5</sup> le long du pré de l'église puis part vers Paulhaguet par Salettes. Celui qui vient de la cîme de Baury, sa tour de guet, passe dans l'ouest du château et se sépare en deux vers Pouzols et vers le grand tertre. Les chemins des moulins. Les coursières.

On savait se rendre d'un hameau à l'autre et de chaque hameau aux champs environnants. Les pacages étaient clôturés car les sanctions étaient coûteuses pour celui dont les bêtes, échappées des prés, avaient brouté les cultures voisines. Bouviers et bergers gardaient, mais l'usage était de clore les prés entourés de champs.

Ils avaient entretenu les sources captées et curaient les *boutasses* car, pour s'installer, il faut de la terre cultivable, du bois pour se chauffer, du soleil pour rendre la *maïsou* vivable. Et de l'eau. On se lave, en ce XIV<sup>e</sup> siècle. On barbotte dans la Borne.

Ils ont bâti. Le logis, les dépendances pour abriter le matériel en bois et en fer doux, la paille, le foin, le grain, les bêtes.

Par des murs épais de plus d'un mètre, percés de *fenestrous*, ils ont protégé leur ferme solidement, fortifiée. Peut-être déjà tracée en "*quarré*"<sup>6</sup> parce que les *routes*<sup>7</sup> de brigands les y ont contraints à force de pillages des guerres de Cent-Ans.



Les fumées de leurs *fournades* montaient d'entre les *pibours* (peupliers).

Ils ont soigné le *charnier*, ouvert au nord, pour sécher les viandes des *cayous* et *pouars* (cochons, porcs) ou celle des brebis noires maintenues ici mieux qu'en d'autres régions, on ne sait pas pourquoi. On dit que dans d'autres régions on était plus riche et que la laine blanche, facile à teindre, permettait de porter des habits de couleur. Ici, faute de moyens, on portait des vêtements bruns, en laine « noire » naturelle moins coûteuse.

Les Astiers, en Paysans avisés, faisaient pacager leurs troupeaux plutôt dans les hauts du domaine. Les fonds un peu humides causaient quelques dommages aux pieds des brebis noires. Malines, elles montaient là où la terre plus sèche leur convenait le mieux. Les bergers de la *frèresche* les soignaient avec des onguents qu'ils composaient eux-mêmes et gardaient dans de petits sacs de peau pendus à leur ceinture. Peu nombreuses à l'époque de nos grands-parents, les brebis étaient élevées en nombre en ce XIV<sup>e</sup> siècle. Les troupeaux transhumaient, regroupés en longs fleuves mouvants. La majeure partie des bêtes appartenait aux congrégations religieuses.

On pacageait les bêtes seulement là où leurs seigneurs, vassaux de feu le dernier baron d'Alegre<sup>8</sup>, les y autorisaient. Encore fallait-il payer des cens et tailles en *bred-soigle* (seigle), *froments-épeautres*, *orges*, comptés en charretées, *septiers* ou *cartonnées* et tous autres services, prestations et péages. On n'échappait à la mainmorte et à la mortaille qu'en vivant en communauté.

### Foi et hommage.

<sup>5</sup> Faubourg sud au pied du volcan de Baury en haut duquel était le village des servants du baron d'Alegre.

<sup>6</sup> Le *quarré*, carré, ou la quarrée, c'est le logis.

<sup>7</sup> Les « routes » étaient des bandes de mercenaires démobilisées au moment des longues trêves, et sans revenus autres que les pillages et rançons.

<sup>8</sup> Armand IV d'Alegre est mort en août 1361, vingt ans avant que nous connaissions la *frèresche* des Astiers. En 1381 Jean duc de Berry, titré baron d'Allègre, n'est pas un seigneur du cru. Il est représenté par baillis et capitaines... mais il est absent.

La plupart des communautés et *frèresches* du Velay avaient éclaté, ou, à la fin du XIVe siècle étaient sur leur fin. Les plus anciennes s'étaient fondées dès le XIIe siècle. Siècle des Croisades. Siècle des premières grandes églises cathédrales.

Le "beau Moyen Âge" avait vu de nombreuses congrégations arriver à Grazac, la population augmenter grandement et le village commencer à s'étendre.

Des *écarts* ont été défrichés ici et là. Valentins, Astiers. D'autres peut-être comme Salettes et le Mazel, le Myé et le Chier.

Descendants d'anciens serfs libérés ou paysans libres, par l'intermédiaire du *maître*, ils prêtent le serment d'hommage et foi roturier au noble ou à l'ecclésiastique, parfois au roturier, dont ils tiennent les terres (*tènement, tenure*) qu'ils travaillent sous *bail afferme*. Celui qui parle au nom de la communauté, le maître, est souvent l'aîné de la famille dominante.



C'est le maître qui donne l'hommage et foi. Serment concrétisé par un document renouvelé régulièrement, qui ne nomme pas la communauté ni ses *parsonniers*, mais seulement le maître ou les cinq *têtes* principales.

C'est le maître qui met ses deux mains entre celles de celui dont il tient les terres. Ancêtre de la poignée de main. Il fait l'aveu, l'inventaire, des terres et biens tenus par la communauté, les censives.

En haut de la pyramide le roi est le « *domini* » qui reçoit hommage et foi de ses vassaux. De duc en comte, en marquis, en baron, en chevalier, en nobliau local, chacun rend hommage et foi à celui qui le domine par l'usage et le titre.

Parfois par la force.

Celui-là, peut aussi être un chevalier (*miles castri*) ou un notable (*domini*) qui tient, à la manière d'un ancien servage, les hommes de la *frèresche*, ses *têtes*. Ce ne semble pas être le cas ici.

Les *parsonniers* doivent l'aide et le service militaire.

Certains auteurs ont vu dans ces obligations militaires pendant les si longues durées des guerres de Cent-Ans, et touchant si un grand nombre d'hommes enlevés du travail de la terre, une des causes de l'affaiblissement, voire de la disparition des communautés et *frèresches* du Velay.

Des fluctuations, aggravations ou non application de la mainmorte et de la mortaille ont également poussé ou retenu les familles paysannes de se constituer en *parsonnerie* ou *frèresche*.

Des pères et frères, il ne restait alors que les plus jeunes et les plus vieux. Les domaines n'étaient plus tenus que par les mères, épouses et enfants.

Nombreux étaient les dos et bras occupés dans les campagnes. Communauté ou pas, on travaillait et vivait en groupe sur ces terres pentues.



### Vie sociale.

Les temps étaient *peureux*, et cependant plutôt cléments en cette fin du XIVe siècle. Les terres étaient assez bonnes, les pieds dans la rivière. Volcaniques ici, sableuses ou granitiques là. Pierreuses aussi, hélas, qui blessaient les pieds des bêtes de trait et les fers des araires.

On faisait les terres depuis Ringue jusqu'à Montchaud. On travaillait fort, nombreux. Tous ensemble. Parfois on souffrait. Surtout l'hiver. Parfois on riait, bruyamment.

On priait aux heures dites. Souvent on se signait en invoquant les saints-patrons des personnes, des familles, des lieux et villages. Comptant sur leur protection. Qui d'autre intercèderait en faveur du si petit peuple ?

Les *clouches* de l'église à monsieur Saint Martin<sup>9</sup> nous rappelaient de prier si d'aventure on allait oublier. On posait les outils par respect pour chacun des Saints Patrons. Parfois, par-dessus la muraille, le fossé ouest et le grand pré de l'église, la *clouche* du château des anciens barons d'Alegre nous appelait vers la basse-cour s'il y avait des consignes à entendre.

Voire des avis à donner.

Ce qui arrivait, mais pas usuellement.

On se mariait et les noces duraient... Dans la communauté, c'est le maître et la maîtresse qui décidaient des mariages. Un inconvénient d'une *frèresche* était qu'il nous fallait prendre épouse hors du domaine. Cela nuisait à l'expansion, l'élargissement, de la communauté. On y savait bien qu'il n'est pas bon de se marier entre cousins. Des accidents arrivaient. Les hameaux environnants étaient là pour qu'on y trouve *tendrons* pour nos gars. Le seigneur baron surveillait mais il n'avait pas d'yeux partout.

Nous avions assignation de moudre à notre moulin des Astiers qui payait redevance. On commerçait avec les moulins voisins, respectant les attributions émises par le *baillif* au nom des haults et puissants seigneurs. La Borne pourvoyait en eau vive ou retenue.

Les étés furent chauds et les récoltes abondantes. On tombait la *cotte* de gros drap et on moissonnait en chemise, la *teste* sous un large *tsapé* de paille et les jambes nues ou les chausses dénouées par derrière, laissant pendre les aiguillettes. Enfin les ficelles qui en tenaient lieu...

On n'aurait connu ni disette ni famine si les pillards ne *robaient*<sup>10</sup> le fruit du labeur... qu'on cachait du mieux possible derrière nos murs épais.

### 1381, des temps compliqués.

Les guerres pour la couronne de France, qu'on nomme guerres de Cent-Ans<sup>11</sup>, s'entrecourent de trêves incertaines.

Voilà vingt ans exactement que mourait Armand IV, dernier seigneur de la maison des barons d'Allègre. On écrivait alors Alegre, et pour quatre à cinq siècles encore...



**1359** : le roi Charles V incite les châtelains d'Auvergne à renforcer leurs défenses et à doter leurs châteaux de murs d'enceinte et de fossés. On ignore si Armand IV l'a fait, ni même où était exactement son château et comment il était fait.

**1361-1365**. La succession familiale des barons d'Alegre s'est mal déroulée. Les époux de deux filles de messire Armand, sa veuve, son neveu Clavelier, les Armagnacs spoliés ainsi que deux capitaines de *routes*<sup>12</sup>, se sont disputés la baronnie et ses revenus.

Qu'est devenu le *chastel* des Alegre, en haut du mont Baury ?

Qu'est devenu le *castrum* de Châteauneuf ?

Deux questions sans réponse à ce jour.

**1365-1385**. Peut-être informé de cette situation bloquée par Alix de Chalencon, veuve d'Armand IV, messire Jean, duc de *Berre* (Berry), comte de Poitou et d'Auvergne, s'est fait et titré baron d'Alegre. C'est pendant cette période, en 1381, que se situe le document qui nomme la *frèresche* des Astiers.

**1381**. Charles V (1338-1364-1380) dit le sage, *frère à Jean duc de Berre* a succédé à son père, le bon roi Jean, mort à Londres, et est lui-même mort en 1380, l'année qui précède le document dont nous parlons. Charles VI neveu de Charles et Jean, règne depuis un an et n'est pas encore *fol*.

<sup>9</sup> L'église de Grazac, future Allègre, était déjà dédiée à Saint Martin, et indiquée dans les documents anciens comme « église à monsieur saint-Martin ». La chapelle du château des Tourzel sera, elle, dite chapelle ou église (*ecclesia*) « à monsieur saint-Yves ». Monsieur est l'abréviation de « mon seigneur », aussi messire.

<sup>10</sup> Volaient. Le mot « rober » existe encore en patois vellave issu de l'Occitan.

<sup>11</sup> Vingt ans de guerre sur une durée de cent-seize ans.

<sup>12</sup> Troupes de mercenaires désœuvrés durant les longues trêves.

1385. Les grandes banques auvergnates font faillite...

1393. Douze ans après 1381, les chevaliers de Tourzel acquerront un à un tous les droits sur la baronnie et s'installeront à Allègre. Commencera la construction du nouveau château et de ses murs, à la place du hameau des servants des barons d'Alegre, proche du château dont on ne sait rien...

Plus tard, le village de Grazac, en bas des pentes sud de Baury, rejoindra les murs du château d'Alegre (devenus inutiles) dont il deviendra le faubourg.

1361-1393. Il est alors dit que "Grazac et Alegre sont deux bourgs d'égale importance".

**Les temps étaient peureux...** Durant les trêves, les *routes*, troupes de mercenaires sans solde, *soldoyers* (aussi *soudoyers*) désœuvrés se payaient sur le peuple, razziant les récoltes et le bétail. « Car ils ne savent rien faire d'autre » comme l'écrit le chroniqueur Jehan Froissart, né vers 1337 et mort après 1404.

**Qui tua Armand IV** et razzia Grazac et le bourg des servants d'Alegre en 1361 ? Les *routiers* de la Bande à Margot conduite par Seguin de Badefol qui tint Brioude en 1363 et 1364, et Saint-Paulien en 1364 avant de filer vers la Navarre ? Ceux du camp de Varennes de Monlet en 1363 et 1364 ? Ceux de Thomas de la Marche présent alors en Auvergne et Velay avant de disparaître ? Ceux de Bérangon de Chirac ? Les *soudoyers* à Messire duc de Berre, oncle à *notre* Roy ?

### On les cherchait, et on les a retrouvés !

On a retrouvé Pons, Valentin, Pierre, Thomas, Johan si on a compris qu'ils sont là, dans le nom même des Astiers, cet écart du bourg de Grazac. Dans le nom et dans la beauté des terres, des prés aux mille fleurs, des champs en culture, de la Borne qui file vers la Loire.

Ils sont dans le nom.

Ils sont là, dans la poignée de terre qu'on fait glisser entre les doigts.

Ils ont traversé les siècles. Jusqu'à nous. Ni nobles ni bourgeois. Roturiers, paysans. Leur communauté familiale solidement implantée en ce lieu qui allait conserver leur nom<sup>13</sup>. Une des dernières communautés familiales de *pariers domaniaux* encore soudées derrière un maître et une maîtresse.

On disait « les Astiers » en *causant* de ces lieux, en patois d'Occitan, parce que, nus pieds ou en sabots, c'est là qu'ils avaient planté leur *frèresche et travaillé, sculpté ces pentes*.

On les a retrouvés avec leurs cinq noms inscrits *dans le registre des lièves et tailles* seigneuriales de la baronnie d'Alegre pour l'année 1381, aux Astiers, paroisse d'Alegre.

**Source :** AN. T 225-1. Registre papier, manuscrit de 1381. La taille était levée cette année-là pour financer la part d'impôts pour la défense armée contre les "*routes*" en Velay, Vivarais et Gévaudan, par les Etats d'Auvergne.



Gilbert Duflos 2011-2014

<sup>13</sup> Il est plus fréquent qu'une famille reçoive le nom du lieu où elle s'est installée. Mais il est courant que des communautés de parsonniers ou des freresches aient laissé leur nom au lieu qu'elles habitaient et non l'inverse.

## Alexandre Yersin, éleveur et agronome (suite)

### La station végétale de Suoi Giao

Elle est située à 19 kilomètres de Nhatrang, accessible par la route Mandarine de Saïgon-Hanoï et par le chemin de fer. Le sol, à peu près au niveau de la mer, est formé de terres d'alluvions. Il est arrosé par une petite rivière, le Suôi-Giaô, qui serpente dans une riante vallée entourée de montagnes.

La mise en culture de la station répond à un double besoin : nourrir cet important cheptel sans recours à des achats extérieurs.

### Les cultures fourragères

Il est indispensable de brûler les zones défrichées, afin que la mince couche d'humus à réaction acide soit préalablement modifiée par l'addition de cendres, ce qui explique la pratique traditionnelle du « Ray » chez les Moïs<sup>1</sup>, entourée de tout un rituel pour se ménager la protection des esprits.

Les terrains défrichés reçoivent des cultures d'herbe de Guinée, *guinea grass* des Anglais, *panicum maximum*, sur une surface de 16 ha agrandie plus tard à 60 ha, et des variétés françaises de plantes fourragères (24 ha), arrosées par des norias. C'est un fourrage très répandu en zone tropicale. Il est communément appelé « guinée » et est apprécié pour ses rendements élevés, sa facilité de récolte et la longévité de son implantation jusqu'à 20 ans. Lambert étudie le Lamtoro<sup>2</sup>, *leucaena leucocephala*, pour envisager son utilisation comme fourrage et engrais vert. Cette légumineuse, arbuste à croissance rapide, originaire d'Amérique du Sud et introduite dans le Sud-Est asiatique, fournit une excellente source de fourrage pour le bétail, riche en protéine. Toutefois, elle contient de la mimosine, un acide aminé, toxique pour les monogastriques, chevaux et porcs, mais métabolisé par les ruminants. Elle est aussi utilisable en engrais vert. Graines tendres, jeunes pousses, graines germées sont prisées pour l'alimentation humaine. Le palmier à huile ou éléis de Guinée (*Elaeis guineensis*) de la famille des Arécacées va occuper initialement une surface de 15 puis 60 ha. Il va fournir, outre de l'huile pour l'alimentation humaine, des tourteaux pour le bétail.



### Les cultures de rente

L'autre motivation est la mise en place de cultures de rente pour financer le jeune Institut de Nha Trang. C'est sans doute aussi lui assurer une certaine indépendance de décision. Yersin va alors entreprendre un vrai travail d'agronome pour expérimenter diverses cultures et ne développer que les plus adaptées et les plus rentables.

La culture du cacao, *Theobroma cacao*, fonctionne bien et occupera 40 hectares. Les cacoyers, comme le coca, sont plantés sous couvert des hévéas.

Le café est une culture pratiquée au Tonkin. Yersin se procure des pieds de *Liberia*, les plante à la saison des pluies. C'est un succès et il tente l'Arabica, plus aromatique. Les arbres issus de 200 000 graines se révèlent fragiles, supportent mal les fortes chaleurs et dépérissent au bout de quelques années. Il s'en tient donc au *Liberia*, 11 ha, de vente facile mais limitée.

Des plantes aromatiques sont aussi testées : *Simaruba amora* aux pouvoirs antifiébriles, *Ururoga ipecacuanha* aux propriétés émétiques, *Sterculia acuminata* ou plante à kola (1,5 ha). Il sème la variété *Erythroxylum coca* qui poussait comme de la mauvaise herbe à Suoi Giao (1 ha). Il espérait en extraire de la cocaïne mais la découverte de la stovaïne, un dérivé de synthèse, lui coupa l'herbe sous le pied. Il concocte un concentré liquide, lequel aurait pu faire de lui le milliardaire inventeur d'une boisson noire et pétillante, s'il en avait déposé le brevet. Il lui donne le nom de Kola-Cannelle.

Une liane, la *Gutta percha*, productrice de latex en Malaisie, lui sembla très prometteuse. Elle ne donna rien et la culture fut abandonnée.

1- L'agriculture sur brûlis chez les Moïs des Hauts Plateaux du Vietnam central, d'après Georges Condominas [note critique]. Louis Papy. Les Cahiers d'Outre-Mer. Année 1958 [11-41](#) pp. 79-83

2- Bull. Synd. Plant. Caout. Indochine, janvier 1925

Le maïs, 6 ha sur défriche, fut aussi décevant.

Muscade, vanille et poivre subirent le même sort.

Le riz donna une récolte abondante mais de médiocre qualité. L'objectif était de substituer le paddy à l'avoine, inconnue en Indochine, pour la complémentarité des chevaux. Ne fut cultivée que la surface nécessaire à l'alimentation des équins.

Le palmier à huile, *Elaeis guineensis*, sur 15 ha, après extraction d'huile, fournissait des tourteaux pour l'alimentation du bétail.

Le manioc, *Jatropha manhot*, fut cultivé sur 2 ha. Le manioc ne souffrait pas des tempêtes et les racines étaient appréciées du bétail.

Le tabac, à croissance rapide, fut tenté puis abandonné malgré la construction d'un grand séchoir.

De 1913 à 1918, G. Vernet a entrepris des éducations de vers à soie et, avec Krempf, a recherché les causes des maladies qui frappent le plus lourdement la sériciculture indochinoise.

D'autre part, A. Yersin a commencé des essais de reconstitution de la forêt en bois d'essences précieuses, qui, plus tard, aideront à l'extension des laboratoires de recherche.

### **L'arbre à caoutchouc**

En août 1898, Yersin sème des graines de caoutchouc tout en sachant que les arbres ne seront en production que dans 6 à 8 ans. Il doit même faire appel à Émile Roux pour financer l'investissement sur un défrichement de 20 ha. Aurait-il pressenti le formidable développement du caoutchouc en particulier dans l'industrie automobile ? Il est vrai qu'il était passionné par les progrès techniques, industriels et mécaniques. Le *cao-ochu*, le bois qui pleure, avait été décrit par La Condamine au XVIII<sup>e</sup> siècle mais le latex coagulé était inutilisable. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que les travaux de Hérisson et Macquer, Macintosh, Hancock, Goodyear permirent son utilisation. Dunlop, en 1888, proposa le pneumatique que rendit célèbre le cyclisme. On retrouve du latex dans d'autres végétaux : hévée et ficus des arbres, *guyaule* un arbuste, *landolphia* une liane. Le caoutchouc utilisé en Europe provenait d'arbres sauvages massacrés voire abattus. Le défi pour les agronomes fut d'en organiser la plantation, de définir les méthodes de collecte sans trop affaiblir l'arbre, améliorer la qualité du latex. Il existe plusieurs espèces d'arbres à caoutchouc :

*hevea brasiliensis*, *castilloa elastica*, *willughbeia tenniflora*, *ficus elastica*. Yersin plante à Suoi Giao, en août 1898, des pieds en provenance de Malaisie, *hevea brasiliensis*, que lui confie Haffner, le directeur du Jardin botanique de Hanoï.

Avant de poursuivre, il visite trois plantations : Buitenzorg à Java, Selangor dans la péninsule malaise et une à Hué. Il maintient son choix.

En pleine séquence agronomie, Paul Doumer le sollicite, et il ne peut se soustraire, pour diriger la toute nouvelle Ecole de médecine de Hanoï, de 1902 à 1904. Il perd sa mère en 1925 mais continue une correspondance, « la chronique mensuelle du poulailler » avec sa sœur Emilie.

Pendant son absence, les hévéas ont poussé et la première récolte a lieu au printemps 1905, après saignées des arbres pour recueillir le latex.

Elle est modeste, 1316 kg mais augmente chaque année pour atteindre 1500 kg en 1909, vendue à la maison Michelin. Mais en octobre 1909, un violent typhon ravage Nha Trang et Suoi Giao et renverse 500 hévéas. Il faut alors tenter de récupérer les moins endommagés et replanter le reste sur les 100 ha que compte alors la plantation. En 1912, la surface est augmentée de 30 ha. En 1916, il s'agit de s'organiser pour planifier la

production. Yersin va s'appuyer sur Robert et Augustin Gallois, fils d'Anatole Gallois, économiste de l'Institut de Nha Trang. Robert prend la suite de son père et participe au développement des plantations. Augustin, agronome, dirige la plantation de Suoi Giao de 1916 à 1948. En 1916, les hévéas sont en pleine production, 2 tonnes par mois, constituant « une affaire en or ». Mais en 1922, la surproduction pèse sur les cours et la vente ne couvre plus les frais<sup>3</sup>. Les superficies plantées en hévéas étaient passées de 30 000 ha en 1923 à 126

3- De plus, survient un autre typhon en 1926, abattant plusieurs milliers d'hévéas. La plantation est mise au repos absolu durant un an. Sur les 66 000 plants (250 ha), 5 % ont subi des dégâts : les déracinés ont été perdus ; les ébranchés remis en production après repousses de nouvelles branches ; les troncs brisés remis en production après bourgeonnement. Des tentatives de greffe sur troncs n'ont pas été concluantes et de plus annihilées par l'intrusion d'un troupeau de bœufs. Yersin, Alexandre. "Longue survie d'hévéas brisés par un typhon." Comptes rendus d'Académie des Sciences 194 (1932)

000 ha en 1934, pour la seule Indochine. Des plantations se sont installées sur les « terres rouges », plus riches mais aussi plus lointaines, moins peuplées, exigeant plus de travail, plus de capitaux et le recrutement de main-d'œuvre. L'annonce des 100 000 francs de bénéfices que réalisa en 1906, Belland, le commissaire central de la Sûreté de Saïgon, lequel avait fait planter des hévéas dès 1898, fit naître des vocations. D'importantes sociétés voient alors le jour, telle la Plantations des Terres Rouges ou la Société des plantations d'hévéas. Après Bergougnan, Michelin investit à grande échelle en 1925<sup>4</sup>, lorsque les planteurs profitent de cours mondiaux en hausse<sup>5</sup>. On assiste alors à l'arrivée massive de capitaux métropolitains en Indochine. À partir de 1930, le cours du caoutchouc descend en dessous de celui de 1922. La marchandise qui revenait, en 1931, à 6 ou 6 fr. 20 le kg caf. ports français, ne trouvait plus acheteur qu'à 3 ou 3 fr. 50. En 1932, le kg de gomme ne valait plus que 2 fr. 40.

*« Le gouvernement indochinois n'a pas voulu laisser retourner à la brousse les immenses étendues de terre conquises au prix d'une lutte magnifique sur la forêt sauvage qui les couvrait autrefois. Il est intervenu pour sauver à nouveau, comme il l'avait fait une première fois pendant la guerre, une entreprise qui était, à juste titre, l'orgueil de la colonisation française et qui représentait d'énormes intérêts, tant par la masse des capitaux investis, plus de 2 milliards de francs, que par l'importance de la main-d'œuvre qu'elle employait : 80.000 ouvriers environ<sup>6</sup> ».*

À partir de 1930, le gouvernement général ouvre des avances aux planteurs pour l'entretien de leurs domaines non encore productifs, à faible intérêt et avec de nombreuses facilités de remboursement. La Banque de l'Indochine<sup>7</sup>, qui deviendra en 1974 la Banque Indosuez, rachetée en 1996 par le Crédit agricole, accorde des avances et se rend parfois maîtresse des plantations, via sa filiale SIPH, Société Indochinoise des plantations d'hévéas<sup>8</sup>. En même temps est créée une Caisse de Compensation en vue du paiement des primes à l'exportation instituées pour assurer au producteur un prix de vente égal à son prix de revient. Cette



assistance a produit ses fruits ainsi que les efforts des planteurs pour réduire leur prix de revient et soutenir la concurrence étrangère. Une amélioration des prix commence à se manifester en 1933. La Convention internationale de Londres, le 7 mai 1934, régleme la production et l'exportation. Un bureau du caoutchouc est institué en Indochine pour veiller à l'application dans la colonie de cet accord. Les nouvelles plantations y sont désormais interdites jusqu'en 1938. En 1935, les cours se sont relevés et Suoi Giao produit jusqu'en 1944 plus de 100 tonnes de gomme, jusqu'à l'arrivée des Japonais. Une production normale ne reprendra qu'en 1948.

Dès le début de ses projets, Yersin s'attache les services d'un jeune ingénieur sortie de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, Georges Vernet. Envoyé par la maison Vilmorin en Indochine en 1899 pour étudier et récolter des orchidées, il rencontre Yersin qui l'embauche pour piloter ses essais de cultures et en particulier les hévéas. Vernet fait de nombreuses observations. Il préconise la sélection des graines des arbres les plus productifs ce qui implique mesures ponctuelles de la quantité de latex et marquage. Les graines les plus grosses ont une meilleure capacité germinative. Il importe de ne pas récolter les premières graines, les arbres chétifs fleurissant les premiers. Il critique certaines méthodes de saignées et proscriit certains prickers, instruments pointus pour percer écorce et liber, à roulettes dents pointues ou plates (Northway). La méthode

4- En 1925, achat de 9 000 ha à Dau Tieng (Jean Gaston Hérisson) ; en 1926, achat de 5500 ha à Thuan Loi. Une fabrication de pneus est lancée à Dau Tieng en 1943.

5- Histoire de la culture de l'hévéa. Alexandre Yersin, de l'Institut Pasteur, et le commissaire Belland, pionniers de l'hévéa en Indochine en 1899. wikipédia

6- Le Sauvetage de l'hévéaculture en Indochine, une mise au point. L'Information d'Indochine, économique et financière, 8 février 1936. [www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

7- Histoire de la culture de l'hévéa. Alexandre Yersin, de l'Institut Pasteur, et le commissaire Belland, pionniers de l'hévéa en Indochine en 1899. wikipédia

8- Arnaud de Vogüé, Ainsi vînt au monde... la S.I.P.H. (1905-1939) . Amicale des anciens planteurs d'hévéas. 28480 Vichères, 1993, 416 p. [www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr) 39

amazonienne ou Pica, utilise une petite hachette. Ces instruments blessent le bois qui sécrète des excroissances ligneuses entravant la régénération de l'écorce et compliquant les saignées ultérieures. Il recommande plutôt une gouge étroite plus simple, économique et pratique. Vernet proposa de conserver les graines non pas dans de la cendre de charbon de bois mais, après séchage à l'air, de les enfermer dans des boîtes hermétiques. Il mit en évidence le rôle des feuilles dans l'élaboration du latex, un aliment pour l'arbre et en conséquence, il conseille une exploitation prudente pour en garantir la vitalité. Ils étudient aussi les méthodes de coagulation du latex : coagulation naturelle, acide acétique, microbienne et par adjonction de sucre. La coagulation en milieu sucré et en anaérobiose donne une gomme bien supérieure.

Le Journal Agricole des Tropiques<sup>9</sup> publie un article « *Observations sur l'hévéa dans le Sud-Annam* ». Il est recommandé de choisir un climat proche du pays d'origine des hévéas. La plantation en quinconce, 5 m sur



lignes espacées de 4,35 m assure une densité de 418 arbres/ha. Cette dernière tombe à 270 arbres /ha pour un espacement de 6 m sur ligne espacées de 5,40 m. Les graines doivent être choisies sur les arbres les plus productifs. Des essais de bouturage sont en cours, pour assurer une sélection plus rapide. On obtient de meilleurs résultats avec un semis en place par rapport à un repiquage. Le sol de la plantation est fauché à la saison des pluies et biné au début de la saison sèche. A Suoi Giao, le labourage a lieu quatre fois par an, (charrues Bourguignon, fabriquées à Bourg-de-Péage dans la Drôme) suivi d'un hersage. Il est intéressant aussi de pratiquer des cultures intercalaires. Les ennemis des cultures sont essentiellement les grands mammifères : bœufs, chèvres, cerfs, éléphants dont on se protège par des clôtures de fils lisses tendus, voire l'abattage pour les plus récalcitrants. Un coléoptère (*calandre*) peut attaquer les feuilles, mais sans gravité. Les hévéas ont une croissance plus faible qu'en Malaisie. L'afflux du latex, augmente en qualité et densité si un

afraîchissement journalier est opéré. La première saignée s'effectue lorsque l'arbre atteint 6 ans, à la saison des pluies d'août à février, les heures les plus favorables étant jusqu'à 9 h le matin. Les saignées sont en forme de V non fermé à la base, ravivées 10 jours consécutifs puis 20 jours de repos. Les nouvelles incisions sont pratiquées au-dessus des précédentes. La 1ère année, le saigneur réalise 2 rangées d'incisions sur deux faces de l'arbre. L'année suivante, les saignées sont faites sur la bande de séparation. Une gouge est recommandée alors que les plaies sont ravivées au simple couteau de poche. Coagulation spontanée ou avec acide acétique donnent des résultats identiques après filtration du latex sur un tamis à mailles fines. Le rendement est généralement de 300 g de caoutchouc sec par arbre de 7 ans.

Comme d'autres auteurs, Georges Vernet, est mis à contribution par Edmond Carle pour une étude sur « *Hevéa brasiliensis en Indochine*<sup>10</sup> » qui fait le point sur le sujet en 1911. Nous y empruntons les éléments concernant le traitement du latex.

Le traitement des hévéas se fait en principe avant 9 heures du matin. Un homme peut traiter 120 à 150 arbres par jour. Pour recueillir le latex, il dispose au pied de l'arbre une gouttière/entonnoir et un gobelet, le tichela, contenant quelques cm<sup>3</sup> d'eau pour éviter une coagulation rapide du latex et la formation de scraps. Les tichelas sont versées dans des récipients de zinc de 10 à 15 litres, genre bidons de lait, transportés à la machinerie. Le latex est filtré sur des passoirs à mailles de laiton très fines pour éliminer les impuretés, débris de feuilles, écorces... Le tout est homogénéisé par fouettage. Une mesure de densité permet de décider le nombre et la fréquence des saignées ultérieures et aussi de détecter d'éventuelles tromperies des récolteurs (ajout excessif d'eau).

Les *méthodes de coagulation* sont variables. Georges Vernet étudie et publie des notes sur la coagulation du latex<sup>11</sup>. Dès 1913, la Maison Michelin lui a fait part de la grande valeur des gommés obtenues par la coagulation naturelle : « Le résultat le meilleur est celui obtenu avec la coagulation spontanée, et ceci confirme notre opinion que, pour les produits de plantation, ce mode de coagulation employé pourrait être le meilleur. » Perfectionnant peu à peu cette méthode de préparation, Vernet l'institue à Suôi-Giao en 1914. Ainsi il est amené à ajouter du sucre au latex lorsque le témoin de la veille montrait une coagulation défectueuse. Les additions de sucre ne nuisent en aucune manière à la qualité de la gomme, d'après la Maison

9- Journal Agricole des Tropiques. N°51 de septembre 1905

10- L'hévéa brasiliensis en Indochine. Edmond Carle, ingénieur agricole ENA. Imprimerie Nouvelle Albert Portail. Saïgon. 1991. [sach.nlv.gov.vn](http://sach.nlv.gov.vn) > sach > cgi-bin > sach

11- Notes et expériences sur la coagulation du latex d'hévéa. Georges Vernet, Ingénieur Agricole E. N.A, Chimiste à l'Institut scientifique de Saïgon. N° 3 du Bulletin des Caoutchoucs. Institut colonial de Marseille. 1919

Michelin et Cie. Au lieu d'ajouter du sucre, on arrive au même résultat en interrompant pendant un ou deux jours les saignées, de façon à laisser le latex trop dilué s'enrichir en ses principes constituants à l'intérieur même des écorces de l'arbre. Il active également la fermentation en ensemençant les latex du jour avec le sérum provenant des meilleures cuvettes de la veille. D'autres matières sucrées peuvent être utilisées en lieu et place du saccharose. Dans la péninsule malaise et à Ceylan, les Anglais ont démontré que la quantité d'acide acétique à ajouter pour obtenir une bonne coagulation, est proportionnelle, non pas au volume du latex à traiter, mais au poids de la gomme que l'on doit en retirer. Vernet refait l'expérience pour confirmer ces données. Il est alors possible, à l'aide d'un dosage thermodynamique préalable, de calculer la quantité d'acide à ajouter. Mais, dans la pratique, de façon à avoir toujours des feuilles de la même épaisseur ou un caillot de résistance homogène, il est préférable de ramener chaque fois le titre ou la densité du latex à traiter à un taux déterminé.

La méthode *naturelle* est progressivement abandonnée pour des motifs de conservation. La méthode *brésilienne* est celle des séringueros d'Amazonie. Le latex est versé dans des bassines posées sur des feux de pailles de palmier dégageant de la fumée. Une spatule exposée régulièrement à la fumée est trempée dans le liquide jusqu'à complète coagulation. La fumée contient de la créosote en petites quantités mais suffisantes pour provoquer la coagulation. La créosote agit comme désinfectant en empêchant la décomposition des protéines et des albumines. Un four permet de traiter 80 à 100 litres par jour de latex. Le caoutchouc obtenu est de qualité



supérieure, très nerveux et d'excellente conservation. Il sert d'ailleurs de base pour établir les cours. Cette méthode est cependant peu pratique pour de grandes plantations. Les méthodes *d'enfumage mécanique* sont diverses et reprennent en l'industrialisant le procédé brésilien. Le procédé Van-Der-Kerkove utilise un réchaud et une hotte. La machine à enfumer de Cordoso comporte un cylindre creux en métal, horizontal, tournant sur des galets et contenant du latex. Un conduit amène de la fumée sur le latex étalé sur les parois. Une fois coagulé, il est comprimé entre des cylindres et mis à sécher à l'air libre. Le coagulateur Da Costa utilise une machine produisant de la vapeur qui chasse la fumée dans un récipient spécial contenant le latex. Le caoutchouc à l'état mou est comprimé dans des moules sur cylindres. La machine Dixon comprend un appareil à fumée surmonté d'un tambour en rotation où le latex se fixe sur les parois. Il est ensuite comprimé et séché. Les méthodes avec des produits chimiques sont possibles avec différents acides : sulfurique, chlorhydrique, acétique, formique, nitrique, citrique, tartrique... Le plus employé et le plus économique est l'acide acétique accompagné de formol pour aseptiser le latex. Le petit inconvénient des acides est d'en trouver encore des traces malgré des lavages répétés, formant des bulles et rendant le caoutchouc moins nerveux. La méthode *Purub* consiste à mélanger le latex à de l'eau et à filtrer le tout sur une passoire à mailles fines. On ajoute le Purub à base de fluor et on laisse la solution au repos. Le caoutchouc coagulé est pressé pour retirer l'eau. L'acide fluohydrique tue les germes de putréfaction. Les méthodes par procédés mécaniques ne sont pas à conseiller car elles entraînent des matières albuminoïdes dans le caoutchouc : force centripète et centrifuge dans des turbines semblables à celles utilisées en laiterie pour extraire le beurre du lait ; barattage plus intéressant ; réfrigération ou chaleur...

Le déroulement des opérations avec la méthode acide est le suivant. Le latex est filtré, homogénéisé et additionné d'acide acétique et de quelques gouttes de formol, brassé. Pour coaguler, il est versé dans des cuvettes de porcelaine, faïence ou zinc galvanisé, de taille variable : 0,30 m x 0,40 m x 7-8 cm de profondeur. Le tout est disposé sur tables zinguées ou en maçonnerie, recouvertes de carreaux blancs émaillés. La coagulation s'effectue en 3 ou 4 heures, suivie d'une décantation. Les galettes sont ensuite pressées pour en extraire l'eau, puis mises à sécher suspendues à des fils de fer ou posées sur des treillages métalliques ou de bambous. Pour empêcher le développement des moisissures on procède à un enfumage et/ou un brossage avec une brosse à crins rigides ou un enduit de poudre de talc (il peut nuire à la qualité), après le 10ème jour de la fabrication.

Les galettes de caoutchouc ont la forme des récipients et n'en changent peu après lavage dans une cuve ou mieux dans l'eau courante et un cylindrage. Les caoutchoucs lavés se présentent en feuilles de différentes épaisseurs ; en crêpes, feuilles les plus épaisses ; en vermicelles ou lanières (feuilles découpées pour un

meilleur séchage ; en blocs obtenus par puissante compression des feuilles dans une matrice en fonte. Cette forme donne des facilités d'emballage et des économies en matière de manutention et de transport.

Les scraps sont le produit du rafraîchissement des saignées, un mélange d'écorce et d'un peu de latex. Ils sont recueillis par le saigneur dans un sac à l'épaule, triturés dans de puissants cylindres cannelés. L'écorce réduite à de fines particules part dans l'eau et le latex s'agglomère. Le caoutchouc ainsi produit est d'une qualité très inférieure.

L'auteur estime la surface des locaux nécessaires pour l'ensemble du processus : local à coagulation avec machinerie, séchoirs, local pour emballage et expédition. Pour traiter la production de latex de 100 ha d'hévéas, il envisage un local de 40 m de long sur 10 m de large et une hauteur utile de 5 m.

Avec ses 300 ha d'hévéas, la plantation se situe dans la moyenne Indochinoise<sup>12</sup>. Ainsi en 1926, près de 40 % des planteurs cultivent moins de 20 ha, 30 % entre 20 et 100 ha, 20 % de 100 à 500, 3 % de 500 à 1000, 7 % au-dessus de 1000. Chaque concession consacre une part variable à l'arbre à caoutchouc, à côté d'autres productions comme café, kapokier, riz, huile de palme, élevage... selon la région. Parmi les plus grandes, on compte celles de la Compagnie du Cambodge avec près de 10 000 ha. La société Michelin exploite à Dau Tieng et Thuan Loi. La Société des Terres Rouges possède plusieurs implantations : Long Thanh, Quan Loi, Xacam-Anloc, Xatrach... On peut encore citer parmi les plus grandes, les plantations Anloc, Courtenay, Mme de la Soucheyre, Suzannah, Société des hévéas de Tay Ninh, Société des Caoutchoucs de l'Indochine, Phu-Hunc ex-Domaine Central... Elles sont détenues exclusivement par des européens. Certaines sont mécanisées, d'autres utilisent la traction animale, bœufs de travail, et un grand nombre de coolies, jusqu'à plusieurs centaines, à la journée, parfois exploités et maltraités<sup>13</sup>.

En Annam, on compte moins de 10 unités : la Société Anonyme des Établissements Delignon, 1000 ha dont 200 d'hévéas, café, riz, 528 bœufs et 420 moutons ; Société des Ky Té, 6000 ha dont 125 d'hévéas, café, kapokiers ; Société civile d'études des plantations d'Indochine, 1200 ha dont 400 d'hévéas ; Exploitation agricole de Sang Quao, ancienne plantation Lemal, 270 ha dont 40 d'hévéas, riz. La plantation de Suoi Giao voisine avec des concessions appartenant à des collaborateurs de Yersin : Henri Schein, vétérinaire arrivé à Nha Trang en 1900, exploite à Cam Son, 350 ha dont 35 d'hévéas, café, rizières ; Veuve Vernet, son mari Georges Armand décédé en 1924, agronome, à Dong Trang, 200 ha dont 100 d'hévéas, rizières ; en 1931, Robert Gallois, administrateur des Instituts Pasteur, 1200 ha dont 450 d'hévéas.

Vernet et Yersin inventent un appareil pour mesurer la densité du latex et sa teneur en gomme et conçoivent des tables de calcul. Puis ils se brouillent et Yersin s'en plaint à Calmette : « Vernet à un sale caractère, une vanité immense, un entêtement de mule du pape, un esprit ultra-paradoxal ». Il est vrai que Vernet est devenu une référence concernant l'hévéa. Vernet se plaint amèrement à Roux dans une longue lettre et critique les lubies ou « les distractions d'un caractère ombrageux » en parlant des activités extra-pasteuriennes de Yersin : astronomie, explorations, photographie...

Yersin voudrait travailler directement avec Michelin et se faire détacher un ingénieur. Il fait passer cette demande par Roux mais c'est la guerre et son ami est en mission sanitaire sur le front. Vernet quitte Nha Trang en 1918, pour rejoindre Saïgon et prendre la direction du laboratoire de technologie de l'institut scientifique de l'Indochine où il meurt prématurément en novembre 1924 à 47 ans. C'est alors Augustin Gallois qui assure la direction technique.

Yersin se fait construire à flanc d'une colline surplombant la plantation, un pavillon carré dont la façade est constituée d'un bow-window ouvrant sur la vallée. Il y séjourne lors des périodes de grosses chaleurs et il peut inspecter la concession qui n'a cessé de se développer passant en 1915 à 1200 ha et doublant 10 ans plus tard.

---

12- Annuaire des planteurs de caoutchouc de l'Indochine ( 1926). [www. Entreprises-coloniales.fr](http://www.Entreprises-coloniales.fr)

13- Les scandales des plantations, comment sont traités assistants et coolies en Indochine et aux Indes néerlandaises par D. B. [Dejean de la Bâtie] (L'Écho annamite, 13 septembre 1928. ... Et voici comment M. Lucien Rappel apprécie les « magnifiques réalisations de la civilisation française » si souvent chantées : « Recruter un coolie, le nourrir, le payer, ce n'est point assez. Même le bien payer, même le bien nourrir. Je ne crains pas de dire que l'organisation de la vie du travailleur dans les plantations importantes de Cochinchine le place dans un état lamentable et dans une situation anormale. Arracher un homme à son milieu, à sa famille, le faire vivre seul, dans un pays inconnu, c'est accumuler les chances de désordre de maladie, de révolte même. Faites des villages de travailleurs ; installez-y les femmes des coolies, les enfants, le prêtre (et le bonze aussi, ajouterions-nous), l'infirmerie, voire le cinéma, vous aurez des chances d'avoir du bon travail. » On ne saurait mieux dire. Espérons que cette voix sera entendue. Souhaitons enfin que, pour la plus grande confusion de nos bonnes, de nos trop humaines « grosses sociétés », venues soi-disant apporter la richesse à l'Indochine, une délégation de planteurs javanais, appartenant aux « grosses sociétés » de là-bas, vienne visiter notre terre promise »...

## La passion du végétal

Autour de sa maison de la Pointe des Pêcheurs, il installe un potager dès 1908, commande des graines en Europe. Les semis se déroulent en octobre à la fin de la saison sèche et bénéficient des pluies pour pousser. Un typhon fin octobre dévaste son potager. Sa production alimente sa cuisine et il peut même offrir des légumes à ses adjoints. Il note et commente ses réussites : haricots verts abondants et exquis, batavia très tendre, carottes délicieuses, choux de Milan, de Bruxelles, choux-fleurs à toutes épreuves... et ses échecs : betteraves délicates et pourrissant facilement comme melons et petits pois, scarole coriace et laitue romaine montant facilement...

Il étudie l'*arboriculture*, taille, marcottage, greffes... et va tenter d'acclimater arbustes et arbres fruitiers : groseilliers, noyers, amandier, vigne, abricotier, prunier, pommier, figuier (une bouture envoyée par Émilie de Morges) ... Il va continuer ses expérimentations dans la nouvelle concession d'altitude du Hon Ba en 1915, conseillé par M. Miéville, un arboriculteur d'origine suisse, spécialisé dans la culture fruitière au Tonkin. Le Gouvernement général avait d'ailleurs chargé ce dernier d'implanter des arbres fruitiers d'Europe sur le plateau du Lang Bian. Yersin constate que cerisiers, pêchers et poiriers réussissent mieux greffés sur des sauvageons de pays. Par contre cognassiers, pommiers et pruniers greffés sur des sauvageons de France prospèrent. Les figuiers s'adaptent tout à fait bien en altitude, ce qui n'est pas le cas des groseilliers, abricotiers, noyers, amandiers, framboisiers et pieds de vigne. La plupart des légumes de France s'acclimatent parfaitement. Rongeurs et chenilles sont ici les principaux ennemis des cultures. L'industrie alimentaire et *pharmaceutique* de la métropole s'intéresserait au recensement des espèces présentes sur place et à la possible adaptation d'autres importées. L'Administration préconisait des jardins d'essais qui ne fonctionnèrent guère au gré des bouleversements ministériels et des directives contradictoires. Ce ne fut pas le cas des stations de biologie végétale de Yersin. Des cannelliers (*cinnamomum cassia*) fournis par Miéville en provenance de Tramy en Annam, plus parfumés que ceux de Ceylan, se développèrent bien mais périclitèrent quand les racines atteignirent le sol granitique. Des graines de boldo, *peumus boldus*, ne donnèrent que de faibles pousses, semées en terrines. Le thé indigène ne réussit pas mieux. Yersin pense à organiser une collection de fougères. Nostalgique des Alpes, Yersin va tenter de créer un véritable *jardin alpin* entre vallonnements et rochers granitiques. Il obtient les conseils éclairés d'Henri Correvon, un Suisse, et le rencontre lors d'un passage chez sa sœur Émilie. Correvon lui fait parvenir graines et boutures. Yersin, en 1925, dresse le bilan de ses acclimations réussies : ancolies, amaryllis, asters, bégonia, capucines, dahlias, fuchsias, glaïeuls, lis, myosotis, oxalis, pavots, penstémons, pieds d'alouette, primevères, sauges, scilles, verveine, violettes. Centaurées, chrysanthèmes, géraniums, cyclamens, rosiers poussent sans soins particuliers. Certaines ne fleurissent pas : giroflées, jacinthes, joubarbe, narcisses, tulipes, digitales pourpres. Des plantes alpines expédiées par Correvon, certaines ont fleuri : anémone montana, aquilegia alpina, campanula pusilla, digitalis lutea, dianthus, gentiana criciata, papaver alpinum, primula, saxifraga, gentiana nivalis. Par contre c'est un échec pour eritrichium, eryngium, renoncules, soldanelle, androsace, arnica. Les espaces défrichés vont aussi permettre l'implantation de prairies artificielles destinées à la nourriture du nombreux bétail, dans ces terres granitiques et humides. Vilmorin propose des mélanges adaptés : Ray Grass d'Italie, fléole, flouve, vulpin et trèfles variés. La nouvelle station de Diom consacra une centaine d'ha aux plantes légumineuses.

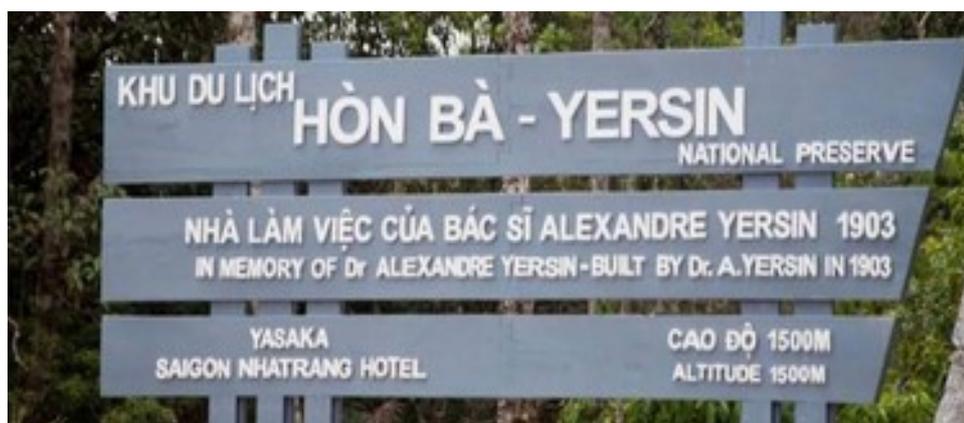


Le Gouvernement général de l'Indochine s'inquiète des incendies volontaires provoqués par les Moïs pour mettre en culture des zones de *forêt*, les raïs. Un arrêté du 26 août 1914 interdit cette pratique en imposant la culture sur d'anciens brûlis et leur reboisement avec des espèces exploitables. Yersin établit une pépinière à Suoi Giao avec les conseils d'Henri Guibier, chef du service forestier de l'Annam, en poste à Hué. En 1917, Yersin fait creuser quatre tranchées de 3 m de largeur sur 1200 à 1500 m de longueur, emplies de feuilles et de terreau. Elles reçoivent plants et graines d'arbres. Le dispositif est amplifié cinq ans plus tard par deux autres tranchées plus réduites. L'entretien a lieu deux fois par an, nettoyage des tranchées et des alentours, taille des rejets, binage des arbres. Le bilan du reboisement est très mitigé : dépérissement, destruction par cerfs ou chenilles, sols inadaptés aux espèces implantées... Les espèces indigènes poussaient bien, lims, muongs, cam, xé, giong huong, track... mais ne présentaient pas d'intérêt commercial. Le teck ne fit pas non plus des merveilles fournissant quand même du bois d'œuvre et des piquets de clôture.

## Hon Ba, station d'altitude

Une fois la filière caoutchouc stabilisée et confiée à Augustin Gallois, Yersin passe à autre chose et, en 1914, en compagnie de son complice Armand Krempf, remonte la vallée du Suoi Giao en sampan puis à pied. Ils parviennent à 1500 m d'altitude sur un plateau au climat tempéré avec une amplitude de 6,5 à 27,5 ° C, brouillard en hiver, précipitations importantes, recouvert de bois aux essences variées, peu de moustiques et de serpents, pas de grands fauves ni de ruminants. La faune dominante est composée de sangliers, écureuils, gibbons et petits rongeurs. Le sol est constitué par une couche humifère très peu épaisse et une couche profonde, jaune, ne contenant pas d'azote, peu d'acide phosphorique, de chaux et de potasse. En dessous de la couche d'humus, le sol est granitique. La vue est superbe jusqu'à la mer et sur la chaîne. Un torrent approvisionne les premiers colons logés avec leur matériel dans deux chalets entourés de hangars. Le défrichage va permettre des essais d'acclimatation de végétaux européens. Mais la culture du quinquina n'a pu y réussir en raison de la présence de très nombreuses moisissures qui parasitent les jeunes plants et les font périr dès la première année. Les arbres fruitiers, au contraire, (sauvageons de Tran-Ninh exclusivement) poussent vigoureusement et peuvent être greffés avec succès. Les plantes potagères dont la culture échoue dans la plaine donnent de bons résultats au Hon-Bà (choux, choux-fleurs, salades, haricots, petits pois, fraises) à condition de les protéger contre les chenilles très nombreuses et contre les rats. Les fourmis, cependant ne résistent pas à l'hiver. De même, la plupart des plantes à fleurs et des plantes alpines ont pu être acclimatées plus ou moins aisément. A la condition de brûler les zones défrichées, il est possible de réussir leur ensemencement en herbes de pâturages de France. Il est indispensable, en effet, que la mince couche d'humus à réaction acide soit ainsi préalablement modifiée par l'addition de cendres, ce qui explique la pratique traditionnelle du « Ray » chez les Mois<sup>14</sup>.

Yersin veut aussi créer une station météorologique. Yersin y occupe un chalet face à un superbe panorama qu'il peut contempler grâce à une grande véranda vitrée. Plus tard, en 1921, le chalet aura le courant électrique grâce à un groupe électrogène permettant aussi l'installation d'un bélier hydraulique pour monter l'eau du torrent et irriguer la plantation. L'accès au plateau nécessitait 6 heures de marche. Yersin reçoit un prix de l'Académie des sciences. Il en investit le montant pour débiter un premier tronçon de 5 km de route, poursuivi plus tard aux 30 km nécessaires pour joindre Suoi Giao au Hon Ba. Il devient géomètre pour l'occasion et conduit les travaux plutôt que de les confier à un entrepreneur, avec l'aide de ses caïd, contremaîtres de Suoi Giao. « *Le travail coûtera aussi moins cher et profitera à notre personnel, au lieu de nourrir des intermédiaires qui ne payaient pas leurs coolies. J'emploie pour le tracé un instrument très pratique de construction anglaise et qui s'appelle Improver Road Tracer* » dit-il à Roux dans un courrier. La pente est vertigineuse et semée de blocs énormes, délités par le feu et utilisés pour construire des murs de soutènement.



( à suivre...)

14- L'utilisation du Lamtoro comme fourrage et engrais vert. A. Lambert. Bull. Synd. Plant. Caout. Indochine, janvier 1925.

## À travers quelques contrats d'apprentissage de chirurgien (1668-1724)

Les neuf contrats d'apprentissage que nous présentons ont été trouvés lors de recherches dans les minutes des notaires de la ville du Puy-en-Velay (Haute-Loire), ils sont loin de représenter l'ensemble des contrats passés durant cette période, mais en sont une illustration, avec des caractéristiques communes, des variations et des évolutions.

### Un problème de reconnaissance de la maîtrise

On est alors dans un moment où cette profession connaît des problèmes liés à des fraudes dans la reconnaissance des capacités, ce qui conduit à la réunion, dans le réfectoire des Cordeliers, le 15 mars 1689, des maîtres chirurgiens du Puy<sup>1</sup> : Amable Restays, baille, Claude Besson, juré des maîtres chirurgiens, Jean Gagnereau, Raymond Restays, Anthoine André, Pierre Pomerieu, Jacques Anthoine de Bellangreville, Jean la Salle, Anthoine Cortial, Jacques François Doron, Louis Peyronel, François Doron le jeune, Anthoine Lassaingne dit Filhol, et Jean Falcon<sup>2</sup>, qui délibèrent sur les abus, lors de la réception à la maîtrise, « à cause des puissantes sollicitations qui n'arrivent que trop souvent pour recevoir des compagnons incapables » et parfois, « on use des menaces et intimidations contre les particuliers pour les nécessiter de donner en particulier a rescrit leur suffrage et leur seing, même contre les statuts et règlements de l'état ». Ils décident que désormais, pour la passation d'une maîtrise, tous les membres devront être convoqués officiellement, la réception nécessitera la pluralité des suffrages, et si certains signent la réception d'un candidat sans la convocation de l'ensemble du corps, comme cela a eu lieu, ils seront soumis à une amende de 500 livres, moitié pour les réparations et ornements de la chapelle de saint Cosme et saint Damien, moitié à l'hôpital général de la ville.



### Les contrats d'apprentissage

À défaut d'acte de maîtrise, tentons de voir si, suite à cette réunion, on relève un changement dans les contrats d'apprentissage (deux ont lieu avant et sept après), et si nous retrouvons quelques maîtres mentionnés.

Tous les maîtres qui prennent un apprenti, de 1696 à 1716, sont signataires de la convention de 1689 ; le dernier maître, en 1724, ne l'était sans doute pas à cette date.

### Les personnes concernées par ces contrats

Pour commencer faisons connaissance avec les personnes évoquées dans ces contrats que nous avons numérotés pour simplifier la suite du texte<sup>3</sup>.

1 - Le 4 avril 1668, Jacques Carandran prend pour apprenti Vital Boutaud, fils d'Antoine Boutaud<sup>4</sup>, chirurgien du Puy, décédé. Le contrat est passé par Anthoine Dugone, docteur et avocat en la cour du sénéchal du Puy, et Claude Balme sieur de Chazeaux.

1- Le terme de chirurgien, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ne correspond pas au sens du même mot de nos jours. Les barbiers-chirurgiens, puis chirurgiens, réalisent les actes que n'effectuent pas les médecins, dont la saignée. Voir plus de détails : GELFAND Toby. « Deux cultures, une profession : les chirurgiens français au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 27 N°3, Juillet-septembre 1980. pp. 468-484.  
(<https://doi.org/10.3406/rhmc.1980.1109> [https://www.persee.fr/doc/rhmc\\_0048-8003\\_1980\\_num\\_27\\_3\\_1109](https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1980_num_27_3_1109)).

2- A. LASCOMBE, « Une délibération des chirurgiens du Puy en 1689 », *Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute Loire*, tome 6, Le Puy, 1893.

3- De même les références. AD43 : (1) Etienne Chaffre Grellet, 3 E 271 - 3 ; (2) Claude Chambonnet, 3 E 246 - 2 ; (3, 4, 5) Jacques Rochette, 3 E 320 - 2 ; (6) Jean Roche, 3 E 319 - 19 ; (7) Jacques Rochette, 3 E 320 - 5 ; (8) Guillaume Faure, 3 E 266 - 10 ; (9) Jacques Rochette, 3 E 320 - 14.

4- Marcel Saby signale un « Anthoine Boutaud, dit chirurgien à la naissance de son fils, Vital, le 24 novembre 1645, dont la marraine est la femme d'un chirurgien du Puy » ; Marcel Saby, « Les chirurgiens à Allègre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Almanach de Brioude*, 1982, p.230. L'acte se trouve dans le registre des baptêmes d'Allègre 1635-1646, AD43, E dépôt 387/6.

2 - Le 3 février 1670, François Seyton, prend pour apprenti Jacques Sanial. Le contrat est passé par Joseph Sanial, marchand du Puy, son frère.

3 - Le 10 janvier 1696, Amable Restrays prend pour apprenti Joseph Saintheran. Contrat passé par Guillaume Saintheran, praticien de la ville de Saint-Flour en Auvergne, son frère.

4 - Le 17 mai 1796, Amable Restrays, prend pour apprenti Jean Rapatel, fils d'Estienne Rapatel, notaire royal du bourg de Loudes, qui passe le contrat.

5 - Le 22 juin 1696, Reymond et Amable Restrays, père et fils, prennent pour apprenti Jean-Louis Baud, de Coubon, fils de feu sieur Jean Baud chirurgien. Le contrat est passé par Simond Baud, ménager de Couteaux, paroisse de Lantriac, oncle paternel.

6 - Le 20 juin 1697, Jacques François Doron prend pour apprenti Jacques Pons, fils de feu François Pons, bourgeois. Le contrat est passé par sr Pierre Pons, marchand du Puy, frère consanguin.

7 - Le 6 novembre 1703, Reymond Restrays, prend pour apprenti Pierre Courbon, fils de Laurens Courbon, maître apothicaire et chirurgien de Saint-Pal-de-Monts, qui passe le contrat.



8 - Le 3 novembre 1716, Anthoine Filhol<sup>5</sup>, prend pour apprenti François Mey. Le contrat est passé par son beau-frère, Augustin Ravaisse, praticien de Bauzac, mari et maître des biens dotaux de défunte Marie Françoise Mey.

9 - Le 3 juin 1724, Pierre Ranchou prend pour apprenti Jacques Fayolle, fils de feu Claude Fayolle procureur es cour du Puy assisté d'Antoine Loucel procureur es cour du Puy son curateur. L'apprentissage sera payé par Pierre Lamarsse, acquéreur de l'office de procureur de Claude Fayolle.

À l'occasion de ces contrats, on voit la succession dans la famille Restrays, Amable est présent avec Reymond en 1696 qui est seul ensuite.

### *Les souscripteurs des contrats*

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le père de l'apprenti n'est présent que dans deux actes (4 et 7), les sept autres sont passés le plus souvent par un membre de la famille, un frère (2, 3, 6), un oncle (5), un beau-frère (8) ; une fois par l'acquéreur de l'office du père (9), et demeure un lien indéterminé (1).

Le décès du père explique son absence, et conduit, suite à divers actes (testament, héritage, mariage, vente d'office) à lui substituer une autre personne pour prendre soin de celui qui est placé en apprentissage, une solution pour l'installer dans la vie et peut-être se libérer d'une charge contre le paiement du contrat. Par exemple Augustin Ravaisse « s'oblige de payer comme est dit au contrat des droits paternels qu'il peut devoir au sieur Mey son beau-frère auxquels droit le sieur Filhol veut et consent qu'il soit d'autant subrogé pour plus d'assurance du paiement » (8).

Dans le tiers des cas (1, 5, 7) le père était lui-même chirurgien.

### *Les clauses des contrats*

Les contrats indiquent la durée de l'apprentissage et son coût, ainsi que les engagements des parties.

La durée du contrat est de deux ans dans sept cas, seulement un dans deux cas (4, 6). Curieusement, l'acte N° 4 est passé non pas avant la mise en apprentissage, comme les autres, mais trois jours avant sa fin, la convention ayant été conclue oralement. Si cette durée peut paraître courte, n'oublions pas que le métier est sans rapport avec celui de chirurgien de nos jours.

Le prix à payer aux maîtres est de 120 livres (2, 3, 4, 5, 7), 150 livres (6, 8), 180 livres (9) ; il n'est pas précisé une fois (1). On peut envisager une augmentation du prix avec le temps. À cette somme on ajoute cinq fois une étrenne de 10 livres (2 et 8), 7 livres (7), 4 livres 10 sols (4), indéterminée car incluse dans un ensemble (9).

Le droit de cire pour l'apprentissage est prévu trois fois (2, 3, 6), avec cette précision, en 1670 : « la quantité de quatre livres cire jaune ou vraie pour le droit de cire accoutumé d'être payé par les apprentis de l'art et vacation et à la prochaine fête de Toussaint » (2). Nous ignorons qui le paie dans les autres cas.

5- Lors de la réunion des maîtres, en 1689, on note un « Anthoine Lassaigne dit Filhol ».

Les engagements sont de deux ordres, ceux des maîtres et ceux des apprentis.

Dans tous les cas, le maître s'engage à apprendre le métier, avec des formulations qui peuvent légèrement varier : « l'art de la chirurgie » (1), « enseigner de tout son possible l'art et vacation de chirurgien » (2), « avoir appris de tout son possible l'art et état de chirurgien » (4)<sup>6</sup>, « apprendre leur art de chirurgien de tout leur possible sans lui en rien sceller » (5), « d'apprendre de tout son possible l'art de chirurgien sans lui rien cacher » (7), « promet de le faire travailler à l'art de chirurgien sans lui rien sceller ni cacher » (8), « enseigner de tout son possible sans lui rien cacher l'art de chirurgie » (9). Si ces formules sont semblables, on relève à partir du contrat N° 5 un ajout : « sans rien lui cacher ». Avait-on relevé de telles pratiques, pouvait-on, dans certains cas, occulter certaines connaissances pour éviter une prochaine concurrence ? On peut se poser la question la profession n'étant pas toujours exemplaire comme l'a montré la délibération de 1689.

L'apprenti est pris en charge matériellement, mais les formules varient d'un contrat à l'autre : « le nourrir de sa bouche de son ordinaire avec sa famille » (1) ; « le nourrir et entretenir à sa table et ordinaire et icelui faire blanchir de linge » (2) ; « nourrir et blanchir dans sa maison comme un de ses enfants » (3) ; « le nourrir de leur ordinaire, coucher et blanchir dans leur maison » (5) ; « le nourrir à sa table et compagnie et faire blanchir son linge » (6) ; « le nourrir de son ordinaire, coucher et faire blanchir son linge chez lui » (7) ; « le nourrir à son ordinaire et le faire blanchir » (8) ; « le coucher et nourrir de son ordinaire dans sa maison » (9). Un acte ne comporte plus un engagement, mais un règlement pour « l'avoir nourri et couché dans sa maison » (4), car l'acte est rédigé à la fin du contrat.

Le prix des instruments nécessaires à l'exercice de la profession, fournis par le maître, est mentionné dans trois contrats : « lui fournir une trousse garnie de six bons rasoirs et lancettes jusqu'à la valeur de 15 livres, » (6) ; « 13 livres pour huit rasoirs et deux lancettes à l'usage et propriété de l'apprenti » (8) ; « 50 livres pour étrenne, habillement, linge et instruments pour l'art de chirurgie » (9).

De son côté l'apprenti s'engage personnellement « a promis de servir M<sup>e</sup> Carandran en sa maison et boutique » (1) ; « Courbon fils a promis de servir fidèlement en qualité d'apprenti le sieur Restrays de tout son possible » (7) ; « promet aud Filhol de lui être obéissant et fidèle et travailler à son utilité pendant le temps de deux années » (8) « à la charge par led Pons de travailler aud art avec assiduité en sa boutique de tout son possible » (6).

C'est parfois l'adulte, en charge du contrat, qui prend l'engagement pour l'apprenti : « a promis de faire bien dûment et fidèlement servir Jacques Sanial son frère en qualité d'apprenti » (2) ; « dûment faire servir au sieur Joseph Saintheran le sieur Restays pendant les deux années » (3) ; « de répondre comme il fait de la fidélité de Jean-Louis Baud son neveu. » (5)

Trois cas de possible rupture, de la part de l'apprenti, sont envisagés, une garantie pour le maître et une contrainte pour l'apprenti et celui qui le place : « au cas Jacques Sanial viendrait à quitter pendant les deux années soit par voyage de loin courer<sup>7</sup> ou par autre accident ou qu'il ne viendrait continuer l'apprentissage de chirurgien sans que sous ce prétexte il puisse aller dans une autre boutique dud art et vacation en ce cas le sieur Sanial établi sera tenu comme a promis payer à icelui sieur Seyton l'entier pris de l'apprentissage car sans ce pacte exprès le sieur Seyton n'aurait consenti à la passation des présentes et aux fins que dessus les parties l'ont respectivement promis (2) ; « que venant Jean-Louis Baud à quitter avant les deux années échues sans excuse légitime en ce cas sera permis au sieurs Restays de mettre un autre garçon à sa place aux frais et dépens des Baud oncle et neveu » (5) ; « sans qu'il puisse quitter ni s'absenter sans l'exprès consentement du sieur Filhol lequel aud cas pourra prendre un garçon aux frais et dépens de l'apprenti » (8). Dans ces quelques contrats d'apprentissage, nous ne retrouvons pas les aspects de la pratique du métier, mais une condition des jeunes apprentis auxquels on veut donner une possibilité d'exercer une profession et de gagner leur vie.

**René Bore 2024**

---

6- Seul cas de contrat signé à la fin de l'apprentissage.

7- Courer-curer : Soins, soucis (Dictionnaire Godefroy).

## Dans la famille Martin

### Les fils

### Germain Louis Martin, historien de l'économie et homme politique

Après l'évocation de la maison des Cornards, rue du Chamarlenc, les rites de la Confrérie et sa chanson gaillarde, Germain Martin décrit minutieusement l'intérieur du logis consulaire des Lobeyrac tel qu'il a sans doute pu le visiter au tout début des années 1900. La maison est située rue Saint-Gilles, inhabitée depuis plus de trente ans. Cette description minutieuse et humoristique est aussi un portrait de la bourgeoisie aisée de l'époque. Autant dire que la visite est spectrale, entre poussière, toiles d'araignées, cadavres de rats, odeurs de moisissures. L'on s'attend presque à croiser un fantôme dans chaque pièce...

### Un logis consulaire

En 1893, s'éteignait le dernier descendant mâle d'une vieille famille consulaire du Puy, M. E. Lobeyrac<sup>1</sup>. Le chroniqueur Médicis<sup>2</sup>, leur allié, cite souvent les Lobeyrac dans ses récits et un érudit local, M. Chassaing, nous apprend que, dès le XIIIe s., leurs ancêtres comptaient parmi les plus notables dans la cité du Puy. Les traditions d'honneur et de savoir ne trouvèrent d'ailleurs jamais en défaut les descendants des consuls. Le dernier Lobeyrac, dont les parents remplirent les plus hautes fonctions de la magistrature de notre ville, était remarquable et par l'intelligence et par la droiture de caractère. Quelle belle figure de vieillard que la sienne, et quel grand dommage que sa modestie et, avouons-le, un certain fond de misanthropie l'aient tenu éloigné des affaires publiques !

La demeure de cette ancienne lignée – inhabitée depuis plus de trente ans – était située rue saint Gilles<sup>3</sup>. A l'extérieur,



Rue élargie par démolition du N° 30



rien de particulier qui attirât l'oeil. Deux grandes baies éclairant deux étages d'une étroite façade ; les platras du XVIIIe s. étaient recouverts d'une vénérable poussière, dans le haut, une lucarne, presque une fenêtre, moitié vitrée, moitié en bois, n'offrait rien de séduisant. Au rez-de-chaussée, une boutique de cordier assez sombre et tout à gauche, empiétant sur la façade de l'immeuble voisin, l'entrée.

Elle était bien modeste : une porte en bois noircie par le temps ; tout en haut, une petite grille en fer forgé, style du XVIIIe s., protégeant un carreau.

A l'extérieur, la maison était donc tout à fait semblable à ces logis que l'on éleva dans les villes du centre et du midi entre 1730 et 1780. Le Puy en possède encore un grand nombre. La façade avait une allure tout à fait humble et point du tout attrayante.

La porte s'ouvrait à l'aide d'une longue clé aux dents bizarres ; elle était en outre munie d'un verrou plus moderne. Un couloir étroit, long de huit mètres environ, très sombre, permettant d'accéder à un escalier tournant, en pierre, se terminant par une tourelle à pignon et, d'autre part, descendant vers les caves.

Avant de visiter les différents étages de l'immeuble, séjournons un peu dans celles-ci. Voici que l'escalier en colimaçon s'arrête et, à la lueur d'une bougie, nous apercevons une silhouette blanche, immobile. Serait-ce le

1- ndlr : il s'agit de François Edouard (1813-1893) magistrat et maire de Ceyszac, en effet le dernier descendant de cette fratrie. Son frère aîné Régis Eugène Nicolas, juge d'instruction est né en 1806 et décédé en 1856. Un autre frère, Eugène Albert, né en 1819 est décédé en 1889. Et Claude-Joseph-Odilon né en 1808 et peut-être chanoine ? La fratrie est complétée par deux filles, Antoinette (1804) et Isaura (1811).

2- ndlr: Etienne Médicis (vers 1475-1565) fut le premier à adopter ce nom. Sa famille était nommée Mège en français, Medge ou Metge en occitan et Medici en latin. Il était fils de Claude Mège et de Isabelle Lobeyrac. Le livre de podio ou Chroniques d'Etienne Médicis, Bourgeois du Puy. A. Chassaing. Société académique du Puy. 2012

3- ndlr : exactement au N° 34. La maison du N° 30 a été démolie pour élargir la rue.

Commandeur ? Non, approchez, c'est simplement saint Gilles qui, autrefois dominait, avec trois de ses compagnons célestes, la tour portant son nom et faisait corps avec l'enceinte de la cité ponote. Pauvre saint, depuis le temps qu'il est là, que de tentations n'a-t-il dû supporter ! Figurez-vous que bien devant lui est une armoire grande ouverte dans laquelle se promènent quelques cinquante bouteilles d'un vin vieux... Moulyade n'en avait pas de pareilles ! Heureusement, de charitables araignées les ont vêtues d'un léger tissu ; les flocons abondants de la gaze cachent les goulots et une bête à l'âme délicate a bien voulu tresser un voile fin qui couvre saint Gilles de la tête aux pieds.



Les compartiments des caves sont très enchevêtrés ; voici le réduit pour les pommes de terre, pour les tonneaux de vin. Rien d'intéressant à regarder ; reprenons notre petit escalier pour rencontrer une porte étroite donnant entrée dans une pièce, au-dessus de la boutique du rez-de-chaussée : une antichambre sombre, une seconde porte, et nous voici dans le salon. Les meubles sont style Empire, d'ailleurs assez lourd ; dans un coin, une canne à superbe pommeau doré ou d'or ; de ci, de là, quelques portefeuilles d'il y a un siècle, bourrés d'assignats<sup>4</sup>.

Dans un placard, une chevauchée de chapeaux, hauts de forme, aux bords étroits, larges, à la forme ronde et ovale ; une collection qui vous permet d'évoquer toutes les têtes vues dans les estampes depuis la Restauration jusqu'à 1870. Voici, dans le fonds, à droite, une porte vitrée ; elle donne sur la cuisine où gisent, pêle-mêle, chenêts, poêle à frire, vaisselle d'étain au chiffre d'un vieux chanoine, verres à boire et bols à forme disparus.

Les contrevents mal joints ouvrent sur une petite cours qui éclaire la pièce. Le jour douteux qui pénètre nous permet de remarquer sur la droite un escalier. Il conduit à ce que nous appellerons le grenier. De grands « coffres bois » sont encore prêts à recevoir des quantités de blé ; quelques tiroirs garnissent la partie inférieure du meuble. Ils renferment une cuirasse, une hallebarde, des vêtements et des étoffes : un justaucorps en velours noir, garni de boutons dorés, doublé en soie rose passée ; un gilet velours brodé, blanc, rose et or ; et sous les hardes brille une poignée nacrée, garniture de métal doré, lame damasquinée et ciselée : l'épée consulaire des Lobeyrac probablement.

Dans un recoin, une trappe s'ouvre sur une remise où l'on aperçoit une vieille calèche Restauration, des roues démantelées, du fer, etc.

Entre deux boiseries quelques marches et une porte presque dissimulée donnant sur une petite pièce avec des murs garnis de rayons. Nous voici dans la bibliothèque. Vis-à-vis, encore une porte, et l'on débouche sur l'escalier de pierre que nous avons laissé depuis le salon. La maison possède donc, entre le premier et le second étages, un double escalier.

D'une famille de magistrats et d'avocats renommés dans le Velay, les Lobeyrac possèdent une bibliothèque digne des jurisconsultes du XVIIIe siècle. Les œuvres de Bodin<sup>5</sup>, de Guy Coquille<sup>6</sup>, sont rangés à côté des Corpus<sup>7</sup> tant canoniques que civils. Peu ou même pas d'ouvrages d'histoire locale, ils sont d'ailleurs



4- ndlr : L'assignat est une monnaie-papier qui exista pendant la Révolution française de 1790 à 1796. D'abord conçu comme un titre d'emprunt portant intérêt et réservé à l'achat des biens nationaux, l'assignat devint rapidement un billet ne produisant pas d'intérêt et permettant tous les achats. Wikipédia

5- ndlr : Jean Bodin (Angers-1529 ou 1530 - Laon-1596) est un jurisconsulte, économiste, philosophe et théoricien politique, qui influença l'histoire intellectuelle de l'Europe par ses théories économiques et ses principes de *bon gouvernement*. Wikipédia

6- ndlr : Guy Coquille (Decize en Nivernais 1523- 1603), en latin *Conchylius*, sieur de Romenay, est un jurisconsulte et poète. Avocat à Paris, puis à Nevers (1569), procureur général du duché de Nevers (1571), il s'oppose à la Ligue. Représentant du tiers aux états de Blois (1576 et 1588), il est le principal rédacteur des *Cahiers* de cet ordre. Wikipédia

7- ndlr : ensemble de textes qui constituait le droit canonique catholique et compilation du droit romain antique.

si rares. Mais plusieurs volumes d'histoire générale : la Bibliotheca historica du père Lelong<sup>8</sup>, la Gallia Christiana<sup>9</sup>, l'Histoire du Languedoc de Dom Devic<sup>10</sup>, une superbe édition de Tacite bien reliée. Dans un autre compartiment, des pièces italiennes du XVIIIe s., les histoires de l'Angleterre de Macaulay<sup>11</sup>, les travaux de Hume<sup>12</sup>, les écrits de Montesquieu, des histoires naturelles, etc... Les propriétaires de la bibliothèque aiment à jeter un coup d'oeil sur les diverses connaissances dont leur époque est en possession. Il faut signaler l'absence de tout ouvrage des encyclopédistes. Peut-être l'achat en était-il difficile dans une ville éloignée de Paris qui s'adressait presque exclusivement aux libraires de Lyon ou de Toulouse. Sous les rayons, de grands casiers dont les portes ferment très mal. Des rongeurs malfaisants, se sentant fort à l'aise dans cette maison inhabitée, ont établi logis en cet endroit. Leur demeure est tout à fait dorée ; le mortier en est original. Ce sont des débris de papier, de sacs de procès<sup>13</sup> dont s'affublaient les avocats et les procureurs, ainsi que Racine le dit dans les Plaideurs ; et au milieu de ce fouillis et longues et solides chaînes de sautoir, en or, des épingles, des agrafes dorées ; l'une de ces niches est même placée sur un superbe vase en cristal de Bohême artistiquement travaillé.

Sur la cheminée, d'un bois style Louis XV et ornée d'un fronton du même genre, des candélabres en étain, de vieux encriers, un sablier et un thermomètre de M. de Réaumur<sup>14</sup>.

Près de la bibliothèque, mais sur un autre palier, le cabinet de travail ; encore des livres sur les rayons. Ils sont, il est vrai, plus récents que les ouvrages de la pièce précédente : un recueil de procès célèbres de 1820, des cours manuscrits de droit professés par Demante<sup>15</sup> et pris par les Lobeyrac. Une grande armoire avec une énorme serrure se trouve sur la droite. Au bas, quantité de rotuli<sup>16</sup> en parchemin, pressés les uns contre les

---

8- ndlr : Jacques Lelong, (Paris-1665 -1721), est un prêtre de l'Oratoire, religieux, bibliographe et historien. *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume, ou qui y ont rapport ; avec des notes critiques et historiques*, Paris, 1719, in-f°. L'objet de cet ouvrage est d'indiquer dans un ordre méthodique l'usage qu'on doit faire des grandes collections des pièces concernant l'histoire de France, et de faciliter le travail de ceux qui entreprennent de l'écrire. Wikipédia

9- ndlr : *La Gallia Christiana (titre complet : Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa ; qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciae vicinarumque ditionum ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis...)* est un ensemble encyclopédique en seize gros volumes rédigés en latin sur l'histoire de l'Ancienne France chrétienne. Wikipédia

10- ndlr : l'Histoire générale de Languedoc est un ouvrage sur l'histoire de la province de Languedoc, rédigé et publié durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par les pères bénédictins dom Claude Devic et dom Joseph Vaissète. Il est ensuite complété une première fois par Alexandre Du Mège au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Wikipédia

11- ndlr : Thomas Babington Macaulay (Leicestershire-1800-Londres-1859) est un poète, historien et homme politique britannique. Son Histoire d'Angleterre couvre les événements survenus depuis la glorieuse révolution de 1688, où le gouvernement de la nation passa sans violence du souverain au Parlement, jusqu'à la fin du règne de l'intraitable ennemi de Louis XIV, Guillaume III (1689-1702), au cours duquel les institutions de la monarchie constitutionnelle virent le jour. Wikipédia

12- ndlr : David Hume (Édimbourg- 1711- 1776) est un philosophe, économiste et historien écossais. Il est considéré comme un des plus importants penseurs des Lumières écossaises et est un des plus grands philosophes et écrivains de langue anglaise. Wikipédia

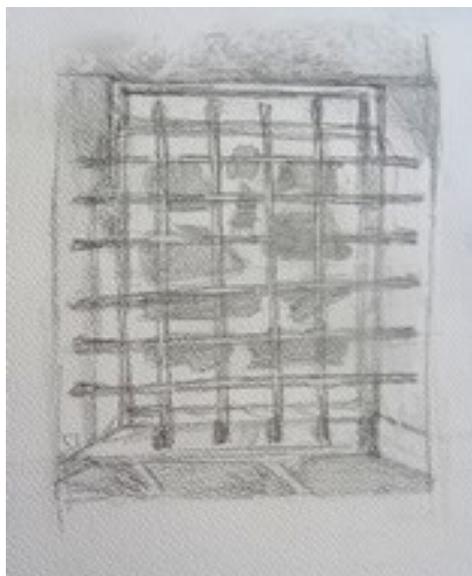
13- Sac en toile de jute, chanvre ou cuir utilisé sous l'Ancien régime dans les affaires judiciaires. Il contenait tous les éléments du dossier à des fins d'archivage. L'affaire terminée, ces documents étaient rassemblés et suspendues dans le sac fixé par un crochet au mur ou à une poutre (d'où le terme d'*affaire pendante*) pour le mettre à l'abri des rongeurs. L'expression *l'affaire est dans le sac* signifiait que le dossier était prêt et l'ensemble des éléments archivé dans le sac scellé. Pour l'audience, le sac était descendu et l'avocat pouvait plaider devant la cour et *vider son sac* en sortant les pièces nécessaires à sa plaidoirie. Un avocat habile avait toujours *plus d'un tour dans son sac*. wikipédia

14- ndlr : René-Antoine Ferchault de Réaumur (La Rochelle-1683- Saint Julien du Terroux-1757), appelé par convenance Réaumur tout court, est un physicien et naturaliste français. Jeune scientifique admis à l'Académie des sciences en 1708 grâce à un mémoire de géométrie, il s'intéresse avec persévérance aux développements des arts et métiers. En 1731, il met au point une échelle de températures avec un thermomètre défini par la dilatation apparente de l'alcool en calibrant un intervalle de référence entre le point de congélation de l'eau (valeur 0) et le point d'ébullition de l'eau (valeur 80). Son thermomètre est utilisé en France avant l'adoption de l'échelle de Celsius par la Convention en 1794. Wikipédia

15- ndlr : Antoine-Marie Demante (Paris- 1789-1856 ) est un juriste et homme politique français. Fils du président du tribunal civil de Louviers, il fit ses études de droit à Paris, fut reçu licencié le 5 août 1809, avocat inscrit au barreau de Paris le 26 suivant, et docteur le 31 août 1810. Professeur suppléant à la faculté de droit de Paris du 21 juin 1819 au 10 décembre 1821, il fut nommé, le 11 décembre 1821, professeur titulaire de l'une des nouvelles chaires de code civil à la même Faculté, dont il devint un des professeurs les plus distingués.

16- ndlr : Le rotulus est un rouleau de parchemin qui se déroule de haut en bas. Ce support a surtout été employé au

autres, ne permettent pas d'apercevoir le fond du placard. Les sceaux pendants<sup>17</sup> étalent leur cire jaunâtre, rouge ou verte et les multiples ficelles de couleurs diverses qui les relient à l'acte authentique. Mais qu'elles sont étroitement comprimées ces chartes, pour la plupart titres de propriétés, testaments ou contrats de mariage d'une vieille race ! En voici enfin un hors de sa prison ; mais, tandis que le parchemin, longtemps enroulé, se détend comme un ressort d'acier, un bruit se fait entendre, sourd, pesant, et les autres documents gémissent. Serait-ce une baguette de plomb ou de fer qui aurait servi de pivot aux rotuli du XIIIe s. ? Non, la main retire une dive bouteille légèrement poussiéreuse et, sous son col, une étiquette soigneusement ficelée



révèle que Xérés doré repose au milieu des chartes depuis 1825. Au soleil qui lance des rayons poudreux dans la pièce, le vieux vin paraît limpide ; il appelle un sourire sur les lèvres de celui qui le contemple. Le bouchon part aisément et s'émiette ; le contenu devrait être éventé. Mais les parchemins, précieux protecteurs, ont arrêté les couches d'air et une odeur suave se répand dans le cabinet. Le vin est versé, il faut le boire, et avec quelle délicatesse il humecte le gosier ! C'est une sorte de liqueur sans alcool ; un vin d'autant meilleur qu'il est dépouillé et que le contact de l'air souille et trouble.

De vieilles mouchettes<sup>18</sup> reposent sur la cheminée à côté de candélabres mi-bronze, mi-étain, style Louis XV. Un grand bureau occupe une encoignure et, dans le tiroir principal, c'est un mélange de monnaie de billon<sup>19</sup>, d'argent, de pièces de 5 francs et de jetons<sup>20</sup> à l'effigie de Louis-Philippe. Dans un autre placard, une collection de terriers<sup>21</sup> ; le plus important décrit les territoires situés aux alentours de Saint Christophe sur Dolaizon ; tout auprès, pendant tristement des rideaux, étoffes Louis XVI, qui garnissent un lit délabré et dans

le haut courent parallèlement les poutrelles.

Encore quelques marches et l'on pénètre dans une pièce que nous appellerons la chambre de Madame. Elle donne sur une rue étroite, d'un aspect sépulcral, on pourrait presque dire infernal, or, elle est appelée rue de l'Ange<sup>22</sup>. Ici, nous sommes tout à fait dans le style Louis XVI. La cheminée et son couronnement sont bien

Moyen Âge. Il était réservé à des documents utilisés dans des lectures publiques : texte liturgique ou théâtral, proclamation officielle. Wikipédia

17- ndlr : Au Moyen Âge, le sceau devient l'unique moyen d'authentifier un document. En plus de faire office de signature, il permet de garantir la confidentialité d'un message mais également de certifier son origine. Il était constitué par un cachet de cire imprimé par une matrice faite de bois ou de métal au motif trop compliqué pour être reproduit de façon certaine. Dès le XIe siècle se développe parallèlement au notariat, le « sceau pendant » à la charte par des lacs de soie ou des lanières de cuir, ou encore des morceaux de parchemins. Le sceau pendant est constitué de deux parties appelées sceau et contre-sceau reliées ensemble sur leurs revers enfermant ainsi les lacs. La chancellerie du roi de France utilisait des codes couleurs : lacs de soie verts et cire verte pour les actes à valeur perpétuelle, couleur jaune pour les actes à durée limitée et cire rouge pour les missives secrètes. Wikipédia

18- ndlr : Ciseaux de métal, à extrémité plate ou à cavité, qui servaient à couper la partie consommée de la mèche de la chandelle. Larousse

19- ndlr : Alliage de cuivre et d'une faible dose d'argent, dont est faite la monnaie de même nom. Au XIXe s. on distingue encore le *haut billon*, monnaie contenant autant de cuivre que d'argent, et le *bas billon*, monnaie contenant beaucoup de cuivre et peu d'argent. cnrtl.fr

20- ndlr : Le jeton est une sorte de monnaie ou de méreau aux fonctions multiples. Utilisé depuis l'Antiquité, d'abord comme jeton de compte, il a vu ses utilisations se diversifier. Proche du méreau dans sa forme et son usage au Moyen Âge, comme monnaie de nécessité ou jeton de présence, le jeton a ensuite connu son apogée au XIXe siècle. La pénurie de petite monnaie obligeait alors les commerçants, les restaurateurs et les cafetiers à proposer à leur clientèle des jetons comme monnaie d'échange. Ils avaient de ce fait également une fonction publicitaire et commerciale. Wikipédia

21- ndlr : Un livre terrier, papier terrier, plan terrier ou simplement terrier, est un registre contenant les lois et usages d'une seigneurie, la description des bien-fonds, les droits et conditions des personnes, ainsi que les redevances et obligations auxquelles elles sont soumises. À partir du XVe siècle, les terriers s'imposèrent comme outils de l'administration seigneuriale : l'évolution de leur présentation traduit chez les seigneurs une volonté de perfectionner et d'améliorer la gestion de leurs terres. Il s'agit de documents techniques issus d'une enquête notariale ou d'un arpentage : ils s'accompagnent quelquefois d'un plan-terrier destiné à représenter graphiquement la forme des terres arpentées. Wikipédia

22- ndlr : la rue de l'Ange était le début de l'actuelle rue Félix Boudignon (1848-1920), juge au tribunal de commerce et maire du Puy. A l'origine elle était en deux parties : côté saint Gilles, Pous (puits) en gayte (nom de terroir) ; côté saint Jacques, la clauso ou la clauson (close par des portes). En 1717, les deux rues sont renommées rue de l'Ange (sculpture

peut-être Louis XV, mais les tapisseries d'Aubusson qui ornent les murs sont postérieures à 1775. Elles représentent des scènes naïves qui rappellent les récits des troubadours, tel que Bertrand de Borne<sup>23</sup> ; un jeune homme compte fleurette à sa belle. Ils sont bien en couleurs dans leur médaillon orné d'une décoration très vive. Regardez les meubles, d'ailleurs assortis à ces panneaux décoratifs. Au-dessus des portes, quelques mauvaises peintures qui voudraient imiter des Watteau, mais, hélas ! Au lieu d'être délicieuses et pimpantes, les bergères sont encore plus lourdes qu'à la campagne. Voici une épinette<sup>24</sup> qui dut jouer des airs de Rameau ou les refrains du prisonnier de Nantes<sup>25</sup>. Le son en est encore fin et, l'imagination aidant, nous voyons la maîtresse de céans, - la poitrine bien prise dans un corsage allongé, tandis que sur les hanches de beaux paniers permettent à l'étoffe claire de faire valoir ses guirlandes de fleurs, - s'accompagnait pour chanter les ritournelles du temps : « Ma mère, entends-tu le violon... »

MM.les conseillers à la cour de se pâmer, de lancer à leurs voisins un coup-d'oeil d'homme entendu, qui sait apprécier les chefs-d'oeuvre, tandis que de bons chanoines, dégustant le Xérés en compagnie de leur collègue Lobeyrac, le frère du maître du logis. L'un d'entre eux peut même jouer de la mandoline qui est placée sur l'épinette : une mandoline de Venise, ainsi que l'atteste l'incrustation de nacre.

Dans une boîte un gentil bonnet de soie blanc, orné de broderies dorées : le bonnet de baptême des Lobeyrac. Cette commode, dont les cuivres Louis XVI et les formes opulentes occupent un coin de l'appartement, renferme de vieux ornements sacerdotaux ; les couleurs en sont admirablement nuancées. Le lit est caché par les larges plis des soies fond vert, brochées rose et bleu qui forment rideaux. Sur les rayons d'un cabinet, une coiffure, Cabriolet<sup>26</sup>, paraît attendre que la mode revienne à elle pour quitter cette retraite où elle ne se trouve pas dans son milieu. Sa coiffe blanche, ses attaches vert pâle sont encore très fraîches. Quel milieu propice pour quiconque aime à revivre le XVIIIe siècle tant décrié, mais qui resta toujours l'époque du bon goût et de l'esprit ; le temps où le roi de Prusse prenait des leçons aux Français et où les cours d'Europe avaient l'ambition de nous imiter !

N'oubliez pas de jeter un coup d'oeil sur la glace dont les bois dorés et ajourés sont d'un Louis XVI sobre et délicat.

Encore un étage avec deux cabinets ou chambres qui contiennent des prie-Dieu surmontés d'un couronnement fond velours noir, sur lequel se détache un Christ d'ivoire ; des glaces ; aux murs de grandes pancartes, ornées sur leur bord de gravures allégoriques, rappellent les succès littéraires des Lobeyrac au collège des Jésuites du Puy. Ce sont leurs positions de thèse imprimées dans le goût de l'époque.

Des liasses de papier, trop pressées dans un étroit bureau, cherchent à s'échapper. Au-dessus de ces documents, un manuscrit relatant très succinctement les événements du Velay depuis 1775 jusqu'en 1820.

Ces feuilles qui gisent pêle-mêle sont les pièces justificatives du recueil. Il y a là, très résumé, d'ailleurs, l'homme de notre pays durant la période révolutionnaire.

Dans les galetas<sup>27</sup>, au milieu de bahuts respectables, de cages à oiseaux, de vieilles hallebardes dont la hampe de bois est rongée par les rats, vous trouverez un grand nombre d'exemplaires de cahiers de doléances des Etats du Velay en 1789. Dans de grands coffres, des sacs et des sacs de procédure qui filtrent les pluies depuis deux siècles. Et de tout cela se dégage une odeur de moisissure antique.

Dans un autre compartiment, encore des bahuts, des armes hors d'usage, de vieilles marmites aux formes variées que fondirent les Fabre<sup>28</sup> du Consulat : des grelots ornant un collier et dont le métal terni ne brille

---

d'un ange gardien sur la porte d'une maison disparue) et rue Coudée. Jean Chervalier. Dictionnaire historique des rues du Puy-en-Velay. Editions Jeanne Laffitte. Marseille. 1985

23- ndlr : Bertran de Born (v. 1140 – v. 1215), serait né au château de Born, aujourd'hui disparu, sur la commune de Salagnac (Dordogne), seigneur d'Hautefort, à la frontière entre Limousin et Périgord. C'est un troubadour qui célèbre l'amour et la guerre. Il fut mêlé aux luttes des fils d'Henri II Plantagenet, et prit parti contre Richard pour Henri le Jeune. À la mort de celui-ci, il se réconcilia avec Richard, qu'il soutint à son tour contre Philippe-Auguste. Ses plus belles poésies en langue occitane sont des sirventès à l'accent satirique très violent.

24- ndlr : Instrument de musique à clavier et à cordes pincées, plus petit qu'un clavecin.

25- ndlr : Dans les prisons de Nantes est une chanson présentant un récit entre un prisonnier et la fille du geôlier qui l'aide à s'évader d'une prison. Cette chanson trouve son origine en Basse-Loire, au XVIIe siècle. Elle s'inspirerait de l'évasion du cardinal de Retz, en 1654. Depuis, on la retrouve un peu partout dans le monde francophone grâce aux marinières remontant la Loire ou aux exilés arrivés en Nouvelle-France. Wikipédia

26- ndlr : très en vogue fin XVIIIe-début XIXe siècle, c'est un large capuchon enveloppant fait sur des arceaux en rotin pour le maintenir haut. Il est en soie. <https://bibibob.fr>

27- ndlr : logement pratiqué sous les combles.

28- ndlr : Jean-Baptiste Fabre, fondateur du Puy, cité dans Les mortiers du Puy-en-Velay. Roger Gounot. Revue d'histoire de la pharmacie. 1962

Une rue du Puy porte son nom, elle va de la rue de la Ronzade à la rue Charles Rocher (délibération du Conseil municipal du 20 juillet 1935). Auparavant, c'était un simple prolongement de la rue de la Ronzade. Les Fabre, d'après

plus, au milieu des pompons de laine rouge ou bleue ; une chaise à porteurs dont la tapisserie intérieur et le vernis sont délavés par l'eau d'une gouttière ; un immense parapluie à monture de bois et garniture rouge passé. Voici un monceau de ferraille, et des hardes et du vieux linge. Sur le palier de ce bric-à-brac, le cimetière des habitants du logis, des corps parcheminés de gros vieux rats.

Et, couronnant l'escalier, un belvédère paraît recevoir le vent, la pluie, les rayons du soleil depuis plus de trois cent ans. Nous sentons que nous sommes là en étranger ; un coup d'oeil jeté sur les toits d'alentour, puis nous descendons par cet escalier de pierre plein de mystère, de silence, pensant à la race vaillante et forte des consuls, parents du chroniqueur Médecis, l'honorable famille des Lobeyrac<sup>29</sup>.

**Germain Louis Martin**

*(Note : les dessins qui illustrent l'article sont de Mme Jacqueline Durant. Tous mes remerciements.)*

Villain, étaient une très ancienne famille déjà connue au XVe siècle. Ce nom est une forme méridionale de Fèvre, de l'ancien français « fevre, faivre ou favre » issu du latin faber qui désigne à l'origine l'homme qui travaille les métaux, c'est-à-dire le forgeron et le maréchal-ferrand. Et en effet, Pierre Fabre né vers 1560 était maître maréchal et alevier. Ses fils François et Antoine reprirent le flambeau mais Pierre devint fondeur. Pierre le vieux (né vers 1630), fils du précédent François, est fondeur à Saint-Gilles comme son oncle. Le fils de Pierre, François l'aîné est maître fondeur au Consulat. Son fils Jean-Baptiste naquit au Puy, le 6 février 1675, et mourut en 1735. Il était fondeur, et fabriquait grelots, cloches, clochettes et sonnailles, creusets et mortiers. Il confectionnait aussi des harnais pour les chevaux et les mulets. Les gens de sa corporation devaient le tenir en haute estime puisqu'il était leur « baille ». Ses concitoyens l'honoraient aussi de leur confiance, en le désignant comme consul de la ville, en 1721-1722. Les articles du fondeur et bridier étaient très recherchés pour leur qualité. Ils sont devenus très rares. La marque de fabrique de cette honorable maison était le monogramme du Christ. Jean Chervalier. Les rues du Puy de 1923 à 1970. Avec 12 dessins de Mme Colette Tonnelier, et un plan de la ville. Editions de la Société académique. Le Puy.

29- ndlr : la municipalité, en souvenir de cette famille, a donné leur nom à une rue qui va du boulevard Bertrand de Doue à l'avenue d'Ours-Mons (délibération du 19/12/1958). Cette voie était privée et a été classée dans la voirie municipale le 06/01/1959. La famille de Lobeyrac, que Médecis classait parmi les huit plus importantes du Puy, Au XVIIe siècle, était connue dès 1244. Elle a donné une imposante lignée de marchands drapiers, de consuls et de magistrats. Elle s'est éteinte en 1920, à la mort d'une des filles d'Eugène Lobeyrac (Marie-Anne 1845-1920 qui avait pour jumelle Marie-Thérèse-Eugénie), magistrat, décédé lui-même en 1856.

Les Lobeyrac avaient un loup dans leurs armoiries [Lobeyrac Pierre, marchand du Puy : D'Azur, à un loup d'or, et un chef de même chargé de trois trèfles de sinople ; Lobeyrac (de) : D'Azur, au loup passant d'or, et un chef de même chargé de trois trèfles de sinople ], ce qui ne saurait surprendre, si l'on veut bien admettre, avec Ulysse Rouchon, que leur nom vient directement d'un vieux vocable patois « loubeyra », qui désignait une tanière, ou un repaire de loups, au temps où ces bêtes sauvages couraient la campagne.

Ils édifièrent leur demeure, un hôtel délicat et de fort bon goût, en 1492, à l'angle de la rue Courrierie et de la place du Clauzel, qui était alors occupé par un cimetière. Ils y séjournèrent jusqu'en 1841. A cette date, l'immeuble fut acquis par un certain Jules Robert, démoli avec soin et reconstruit en partie dans l'angle nord de la place, à gauche de l'entrée de l'imprimerie Jeanne d'Arc [actuellement Tribunal d'Instance], où, trop à l'écart, il échappe aux regards des amateurs des belles maisons anciennes. Et c'est dommage ! Le reste de la rue Courrierie fut préservé grâce à l'intervention d'Auguste Aymard. A sa place, Robert fit édifier un grand immeuble, que de belles arcades de pierres de taille ne parviennent pas à sauver de la banalité. Le rez-de-chaussée en est occupé, aujourd'hui, par les magasins Blanc-Baubet [Crédit Mutuel et Police municipale ensuite]. A partir de 1841, les Lobeyrac habitèrent dans la rue saint Gilles, au n°34 [ Jean Burel, *en 1875*, évoque ce logis : « La maison dont il s'agit existe encore rue saint Gilles, où elle porte le n° 34, et, particularité curieuse, elle n'a cessé d'être possédée par la famille Lobeyrac ; elle appartient aujourd'hui à MM. Edouard et Albert Lobeyrac. De cette maison, on pouvait, paraît-il, accéder par une galerie à la Tour Saint Gilles ». Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy. Auguste Chassaing. Société académique du Puy. Imprimerie Marchessou. Le Puy-en-Velay. 1875. ], à l'angle de la rue Félix Boudignon, qui était alors la rue de l'Ange.

Mais revenons au vieil hôtel, déplacé et caché dans une cour particulière, et qui constituait un des plus purs ornements de la rue Courrierie. Réduit dans ses dimensions, il se présente sous l'aspect d'un gracieux pavillon, dont le rez-de-chaussée est constitué par deux arcades légères à plein cintre, portant chacune, à la clé de voûte, un mascarón grimaçant d'une sculpture réaliste. Le mur de façade, solide et bien appareillé est bâti en bossage. Mais il paraît bien lourd pour les frères colonnes cylindriques qui la soutiennent. Au premier étage, d'élégants pilastres supportaient des chapiteaux corinthiens très fouillés. A l'ouest, on remarque un cartouche qui porte la date de la construction (1492), et, sur la façade, une autre date (1636) qui pourrait indiquer l'année de réparations ou de restaurations. Cette belle construction, dont la solidité donne quelques inquiétudes, mériterait d'être entretenue, avant la ruine qui s'annonce prochainement et qui risque de causer de graves accidents. Elle mériterait aussi pour la qualité de son architecture, qui en fait un des bijoux du vieux Puy. Jean Chervalier. Dictionnaire historique des rues du Puy-en-Velay. Editions Jeanne Laffitte. Marseille. 1985 / Jean Chervalier. Les rues du Puy de 1923 à 1970. Avec 12 dessins de Mme Colette Tonnelier, et un plan de la ville. Editions de la Société académique. Le Puy.

## Notes sur la famille Lobeyrac

*Bernard Féminier a publié un excellent article dans le journal L'Eveil du 4 avril 2008 dont voici la teneur:*

### **La famille Lobeyrac**

Il rappelle que cette ancienne famille a donné une longue lignée de consuls, de marchands, d'hommes de loi : Jacques soupçonné d'intelligence avec les Protestants qui fut exécuté place du Martouret vers 1580 (Burel) ; Nicolas, avocat, maire du Puy en 1778, député aux Etats du Languedoc ; Claude, émigré en Espagne, juge puis président du Tribunal civil en 1830 ; Régis, juge au tribunal civil (1806-1856), le dernier mâle de la famille, qui n'eut que deux filles.

Le petit pavillon de la place du Clauzel porte les dates de 1492 et 1696. Il provient de la maison Lobeyrac sise à l'angle de la rue Courrierie, habitée jusqu'en 1841, date où elle fut acquise par un riche dentellier, M. Robert Faure, qui la fit démolir pour y construire le grand immeuble de style néo-classique que nous connaissons. L'élargissement de la rue Courrierie ne fut pas réalisé et fort heureusement car nous aurions perdu les belles façades des numéros 6 et 8, au nombre des plus belles de la ville.

Le maison Lobeyrac fut démolie et sa façade récupérée pour construire l'élégant pavillon. Ce petit bâtiment présente un décor renaissance typique avec des pilastes en chapiteaux corinthiens, des mascarons grimaçants à la clé de deux arcs en plein cintre et une corniche avec trois élégants cartouches. Il a été consolidé pour ne pas être déstabilisé par les travaux en cours à proximité sur les emplacements du cinéma et du Foyer vellave.

Outre la maison Courrierie, les Lobeyrac possédaient d'autres propriétés. La maison du 34 de la rue Saint-Gilles avait une entrée dans la dite rue, l'autre sur l'actuelle rue Félix Boudignon, ancienne rue de l'Ange<sup>30</sup>. La maison et son mobilier a bien été décrite par Germain Martin. Il en reste la cour intérieure avec une tourelle à 6 étages dont la porte est surmontée d'un linteau en accolade, non visible depuis l'aménagement du magasin Camaïeu.

Les Lobeyrac possédaient aussi une grande ferme dans la commune d'Aiguilhe, à la lisière de la plaine de Rome (propriété Jamon). Les bâtiments imposants soutiennent le terrain situé au-dessus, par de grandes arcades de un mètre de profondeur. On peut lire la date de 1743 sur l'un des bâtiments avec un bel écusson en trachyte portant deux dauphins affrontés, ce ne sont pas les armoiries des Lobeyrac où figure un loup. Par un escalier en colimaçon, on accède à une petite chapelle carrée, logée dans la tour d'angle à la toiture arasée, au N-O de la ferme. Cette propriété a ensuite appartenu à M. Albert Baldit, ex-officier de marine, fondateur de la station météo de Chadrac, installée sur un terrain proche qui lui appartenait.

Les Lobeyrac avaient aussi des propriétés à Ceyssac. Tout d'abord l'église romane construite entre deux coulées de basalte acquise en 1796 par la famille suite à la vente comme bien national. Restée église paroissiale jusqu'en 1873, elle a été léguée à l'association diocésienne ou au séminaire qui l'a vendue à un particulier avec la maison de la dernière béate toute proche. Son intérêt architectural a été reconnu puisqu'elle a été classée Monument historique. Une autre maison, entourée d'un parc, appartenait aux Lobeyrac, à droite de la rue menant au ruisseau. On peut y voir deux chapiteaux de la porte Saint-Gilles et d'autres vestiges lapidaires. Elle appartient à Mme Allizard, née Brolles. La maison voisine a été donnée par Mlle Lobeyrac au docteur Morel qui la soignait. Elle est habitée encore par son petit-fils. Au-delà du



*Mascaron grimaçant*

A noter que l'édifice a été restauré récemment de belle façon.

30- Cette rue a vu la construction d'un canal (fouilles et tranchées, conduites en tuyaux ciment, bouches d'égout en pierres de taille de Blavozy). L'entreprise Simon Hippolyte remporta l'appel d'offre grâce à un rabais de 27 %, et pour une somme de 1486, 83 francs. L'approbation par le conseil municipal est datée du 15/05/1909 et signée du maire Félix Boudignon. L'entrepreneur fit une requête le 11/09/1909, demandant de ne pas tenir compte du rabais, sinon il travaillait à perte, en raison de la profondeur anormale de la tranchée et de l'exiguïté de la rue. Des propriétaires demandèrent le 20/07/1909 un prolongement du canal jusqu'au N° 30. La demande fut acceptée par le conseil, le 08/01/1910 et réalisée par l'entreprise Cyprien pour un devis de 584,45 francs moyennant un rabais de 21 %. Le pavage de la rue fut attribué le 24 juin 1909 à l'entreprise Pestre Baptiste, rue Sous-Sainte-Claire, pour un montant de 4578, 25 francs. Il s'agissait d'un remariage d'une partie de l'ancien pavage et du pavage sur sable en pavés cubiques en provenance des carrières de Pont-de-Lignon. L'entreprise avait été choisie grâce à un rabais de 27 % contre 17 % pour Cayard André, 12 % pour Arday Louis et 6 % pour Monin Claude. Archives municipales.

ruisseau, se trouve un château du XIXe, possession des Lobeyrac, légué également au séminaire et vendu ensuite. On le trouve sur un dessin faisant partie du legs Auguste Fayard au musée Crozatier.

La famille Lobeyrac s'est éteinte avec Anne-Marie décédée en 1920, au 34 rue Saint-Gilles, fille de Régis Lobeyrac (1806-1856), juge au tribunal civil, dernier représentant mâle de la famille. Sa sœur, Marie-Thérèse, avait épousé Louis Paul (1830-1895), juge au tribunal, qui habitait 15, place du Breuil. L'installation du magasin Trévis a masqué les deux portes de garage pour les voitures de la famille, qui disposait d'un cocher, outre trois autres domestiques. On désignait ce cocher dans la ville, sous le nom de "Pierre du Lobeyrac". Le couple n'ayant pas eu de postérité, ce nom a disparu de notre mémoire collective.

*Le journal L'Eveil publie cet article le 21 février 2014, sous la signature de N. Cortial*

### **Clauzel : le logis des Lobeyrac restauré**

Le pavillon qui menaçait ruine vient d'être restauré au bout de deux mois de travaux. Il s'agissait en priorité de le consolider de l'intérieur car il avait souffert des travaux place du Clauzel pour ériger le tribunal d'instance et des logements. D'aucuns s'attendaient même à le voir s'effondrer. Aux dires de l'architecte David Fargette, sa grande fragilité structurelle du fait qu'il avait été reconstruit avait été fortement affectée par les chantiers environnants. Des poteaux ont été reconstruits ainsi qu'une structure intérieure en béton et en acier, un véritable squelette interne. Les façades ont ensuite été sablées et jointoyées, mettant en valeur cette belle et curieuse architecture. Curieusement, ce monument situé en secteur sauvegardé n'est ni protégé ni classé.

N. Courtial revient sur l'histoire du bâtiment. Il semble que ce soit Guillaume de Lobeyrac, marchand du Puy, qui fit construire, en 1492, une maison à l'extrémité de la rue Courrierie et au n° 2, tout contre le portail du cimetière du Clauzel. Dans le Vieux Puy, Albert Boudon-Lashermes note que Guillaume de Lobeyrac vécut dans cette maison de 1492 à 1530 et qu'il transmit le bien à sa mort à ses neveux. Le fils de l'un d'eux, sire Vidal de Lobeyrac, consul du Puy, céda cette maison à sa fille, Anne de Lobeyrac, mariée à Jacques Bertrand, greffier des Etats du Languedoc. Après la mort de Jacques Bertrand, en novembre 1627, la famille Dugone acquit l'immeuble qu'elle conserva jusqu'au milieu du XIXe siècle. Jean Chervalier poursuit la destinée de l'immeuble...

*Jean Chervalier évoque cette construction dans plusieurs ouvrages ou rééditions dont Les belles maisons anciennes du Vieux Puy. Editions de la Société académique. Le Puy-en-Velay. 1973*

### **N° 34- Maison du XVIe siècle**

Logis des Lobeyrac, marchands qui l'habitèrent pendant trois siècles. Propriété de la famille Mathieu. Il reste de cette maison la cour intérieure avec une tourelle à six étages dont la porte d'entrée a un linteau en accolade.

### **Place du Clauzel**

Logis des Lobeyrac et des Dugone. Propriété de la famille des Audiard, marchands de souvenirs.

Auparavant ce logis se trouvait à l'entrée de la rue Courrierie (N° 2). Il fut démoli en application d'un plan d'alignement qu'on devait abandonner peu après pour sauver les deux beaux immeubles qui lui faisaient suite.

C'est sur le conseil d'Auguste Aymard qu'un certain Jules Robert acheta les matériaux, en 1841, et reconstruisit avec soin, à son emplacement actuel, ce gracieux pavillon.

Deux arcs en plein cintre, dont la clé s'orne de mascarons grimaçants, soutiennent le mur de façade bien appareillé, construit en bossage, sur lequel on lit la date de 1656, qui est, suivant Aymard, celle de l'édification de l'immeuble.

La façade ouest porte un écusson frappé des initiales GL, Guillaume de Lobeyrac, et la date de 1492 qui proviendrait, croit-on, d'une construction antérieure aujourd'hui disparue.

Au premier étage court une corniche avec trois élégants cartouches qui supporte trois pilastres couronnés de chapiteaux corinthiens.

*Il en est encore question dans l'ouvrage de Jean Chervalier Les rues du Puy de 1923 à 1970, avec 12 dessins de Mme Colette Tonnelier et un plan de la ville. Editions de la Société académique. Le Puy-en-Velay. (voir notes 20 et 27)*



*Emprise du N° 2, rue Courrierie, immeuble Lobeyrac*



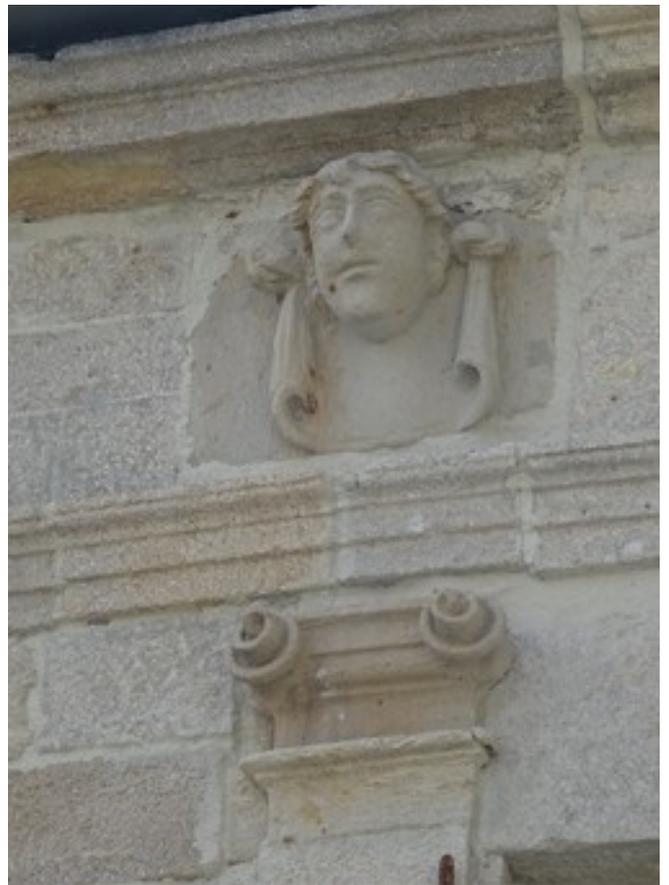
*Etat avant travaux*



*Après restauration*



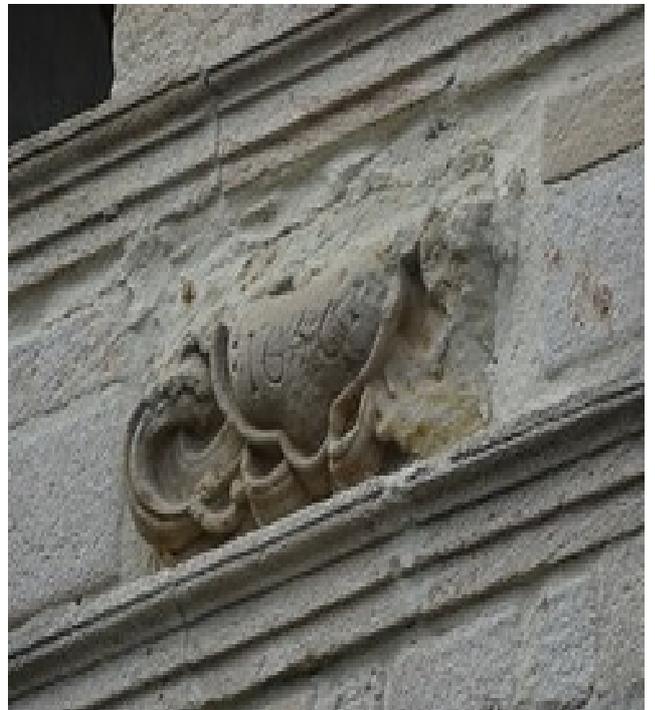
*Cartouche et chapiteau feuillé*



Tête et chapiteau



Ecusson, initiales GL, date 1492



Cartouche, date 1656

## Notre enquête... en guise de conclusion

Tous les éléments précédents ont été acquis par une enquête documentaire menée à la bibliothèque municipale et aux archives de la mairie où nous avons reçu un accueil de qualité.

Ces éléments nous ont donné envie de visiter les lieux et surtout le 34 de la rue saint-Gilles.

Des guides/conférenciers du Puy nous avaient dit les difficultés pour visiter les vieilles demeures du Puy, nous allions en faire la dure expérience !

L'immeuble semble inoccupé mais son rez-de-chaussée a servi à l'agrandissement du magasin Armand Thierry Homme sis au N° 36. De l'extérieur, on distingue des éléments lapidaires intéressants dont une belle porte en pierre.

Une première visite du magasin nous a effectivement permis de voir ces éléments, en présence d'une charmante vendeuse qui ne connaissait pas le passé de cette maison. Par la suite, nous rencontrâmes la gérante, pour le moins pas très coopérative, qui nous renvoya systématiquement sur l'agence Gibert. Nous aurions aimé avoir le nom du propriétaire pour le contacter et a minima prendre des clichés des éléments architecturaux.

Notre visite à l'agence, avec un très bon accueil, se révéla infructueuse. C'était bien l'agence qui servait d'intermédiaire entre le propriétaire et le magasin mais ils ne pouvaient, secret professionnel, nous communiquer l'adresse du possédant, une société, ni autoriser à prendre des clichés.

C'est le Service des Impôts fonciers qui nous donna rapidement l'adresse du propriétaire sur simple demande par courriel, en expliquant notre démarche, une SCI adressée rue Saint Honoré à Paris.

Une lettre ciconstanciée à la dite société : notre démarche, demande d'une possible visite et a minima clichés des éléments architecturaux... resta sans réponse.

Une ultime démarche aboutit enfin. Un courriel à la maison Armand Thierry<sup>31</sup> reçut une réponse rapide avec une mise en contact avec le service commercial avec possibilité de nous rendre au magasin et de prendre des clichés. Un rendez-vous fut pris par le dit service, un matin, pour ne pas perturber la marche du magasin. Un charmant vendeur nous reçut mais n'avait pas été averti par la gérante ! Heureusement, il ne fit pas obstacle à notre entreprise et nous facilita la prise de photographies en déplaçant des présentoirs de vêtements.

Les avertissements de nos amis guides/ conférenciers se sont révélés prémonitoires quant à l'accès aux vieilles demeures du Puy. Quel dommage de ne pouvoir visiter de telles maisons qui contiennent certainement des traces du passé...



*La maison Lobeyrac est au milieu*



31- ndlr : tous nos remerciements à la maison Armand Thierry pour leur réactivité et nous avoir permis de prendre des clichés des superbes éléments architecturaux de leur magasin de la rue Saint-Gilles, et autorisé à les publier, et en particulier à mesdames Carbonell Aurélie, Coordinatrice Réseau et Aghasyan Marie-Anne, Animatrice commerciale.



*Porte accolée à la tour/escalier, surmontée d'une ouverture murée.*



*L'ensemble de la porte est datable de la fin du XVe s., ou des premières décennies du XVIe s., (entre 1470 et 1530/1540, lato sensu...). Les bases polygonales et les moulures à pénétration ou entrecroisées sont en effet, parmi les grands classiques de cette période. On les rencontre sur des monuments bien datés tel le chœur de Saint-Chaffre (vers 1470/1480) ou le château abbatial daté précisément de 1525, mais aussi à Pébrac sur les constructions des abbés de la famille de Flaghac, exactement à cette même période (Bernard Sanial). L'arrière de la porte est coffré.*



*Bas du montant droit de la porte, complet, contrairement au gauche amputé par la tour/escalier*



*Haut du montant droit de la porte*



*Ouverture grillagée et murée, à l'arrière de la tour/escalier, sorte de fenêtre pour éclairer l'escalier ?*

## Les vacances d'un accoucheur. Trois semaines d'excursions en Velay et en Vivarais en 1880

Cet ouvrage a été édité chez A. Hennuyer à Paris en 1881. On le doit au Docteur Emile Bailly, Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

### Essai de notice biographique

Etienne Emile Bailly est né le 7 avril 1829 à Château-Renard dans le Loiret.

Ses parents sont Etienne Marie dit Stephen Bailly (1796-1890) et Caroline Leschevin de Précourt (1801-1864).

Etienne Marie dit Stephen Bailly (1796-1890) étudie l'architecture à Paris. En 1824, il quitte la capitale pour se consacrer au domaine des Motteaux <sup>1</sup>, près de Château-Renard dans le Loiret, qu'il acquiert en 1820. Auparavant, il vivait avec sa famille dans un hôtel particulier du Marais, avec jardin, à Paris <sup>2</sup>.

C'est un domaine de 140 ha de terres argilo-siliceuses. Stephen commence par planter pins d'Ecosse et épicéas sur des terrains ingrats en périphérie de la propriété et repeuple avec de nouveaux plants de mauvais bois de feuillus. Il assainit 2,5 ha de prés sur les bords de l'Ouanne. D'une vigne existante, il la transforme en

treilles donnant de meilleurs raisins et une récolte bien plus facile. Une surface utile de 100 ha est retournée à la charrue pour produire des céréales, racines et prairies. Ainsi, en 1848, il implante 18 ha de pâturages vivaces (brôme, ray-mélilot <sup>6</sup> et ray-grass. Les Francfort et carottes semées l'engraissement d'une trentaine de bêtes à corne. Pour améliorer ses terres, il pratique le marnage en extrayant sur place non pas par puits mais par exploitation horizontale d'un filon de marne. Il pratique également le chaulage. Il va



aussi planter des arbres à cidre, 5000 pieds, en pratiquant des greffes avec les meilleures variétés de Normandie. Son abondante récolte est traitée sur place, une véritable usine, pour produire du raisiné<sup>7</sup>. Il va aussi planter des mûriers, développer l'élevage du ver à soie dans sa magnanerie. Son bétail est relativement réduit : attelages de chevaux pour les travaux de la ferme, vacherie de 20 têtes, 180 ovins, sensibles à la cachexie aqueuse <sup>8</sup> ce qui en limite le nombre. Les bâtiments de l'exploitation ont été réédifiés et agrandis. Ils sont recouverts d'une toiture économique en papier goudronné sur voliges. Son domaine fait vivre une douzaine de familles.

Il s'engage dans la vie locale, devient maire de Château-Renard et conseiller général de son canton (1836-1848).

C'est un véritable agronome et il participe aux progrès de l'agriculture.

Ainsi, il invente et présente une *houe à cheval* <sup>9</sup>, appropriée aux cultures sarclées dans les terres compactes et caillouteuses. En matière végétale, il sélectionne une variété locale de ray-grass bien adaptée à ses sols <sup>10</sup>,

<sup>1</sup>- Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, belles lettres et arts. Orléans. 1846

<sup>2</sup>- Famille Leschevin de Prévoisin. Etienne Marie Dit Stéphane Bailly (1796-1890). Geneanet. Leschevin2

<sup>3</sup>- Blés semés à l'automne ou en hiver. Ce nom désigne aussi parfois la variété Poularde d'Australie ou Poulard bleu, rustique et s'accommodant bien des argiles tenaces, froides et même humides. Il talle beaucoup et donne un produit des plus considérables en paille et en grain, et son grain, jaune et fin, se rapproche beaucoup plus des blés tendres que celui d'aucun autre poulard. Il est nommé ainsi car ses grains épais et renflés font penser à une poule engraisnée. On doit le semer en octobre ou au commencement de novembre, un peu clair, parce qu'il talle beaucoup.

<sup>4</sup>- Blés semés au printemps.

<sup>5</sup>- Le ray-grass est une plante herbacée vivace de la famille des poacées, couramment cultivée comme plante fourragère

<sup>6</sup>- Le mélilot est une plante herbacée à fleurs jaunes de la famille des Fabacées (Légumineuses). Elle présente un intérêt comme plante fourragère et comme plante mellifère.

<sup>7</sup>- C'est une confiture à base de jus de raisin concentré. Dans les pays où l'on ne récoltait pas de raisins, il était d'usage de faire du raisiné avec du cidre et du poiré. Cette préparation avait l'avantage d'offrir une confiture à ceux qui avaient peu de moyens puisqu'il ne fallait pas ou peu de sucre pour la préparer.

<sup>8</sup>- Maladie parasitaire du mouton provoquée par *Dicrocoelium dendriticum*, ou petite douve du foie. Elle est caractérisée par une anémie, et l'apparition d'œdèmes temporaires. L'hôte meurt par épuisement.

<sup>9</sup>- Recueil industriel, manufacturier et commercial... 1837

<sup>10</sup>- Vers la même époque où M. Rieffel obtenait d'aussi beaux résultats en Bretagne avec le ray-grass multiflore, qui depuis porte son nom, un autre cultivateur distingué du Loiret, M. Bailly, essayait une variété de la même espèce et obtenait aussi de très beaux résultats. C'est sur sa propriété des Motteaux, près Château-Renard (Loiret), que M. Bailly fit ses essais, non sur une terre de bruyère, comme M. Rieffel, mais sur des sables argileux rudes et

ainsi que des betteraves<sup>11</sup> polyvalentes, fourragères et sucrières. Il expérimente aussi du maïs<sup>12</sup> et sélectionne une variété bien intéressante.

Nous avons vu qu'il avait planté un grand nombre de pommiers mais il s'intéresse aussi aux poiriers<sup>13</sup> et à leurs maladies. Il plante aussi des mûriers et installe une magnanerie<sup>14</sup>.

Sa comptabilité est très détaillée et instructive.

La commission propose de décerner à M. Bailly le prix des progrès agricoles fondé par M. de Morogues<sup>15</sup>.

Après l'installation aux Motteaux<sup>16</sup>, il continue de louer un appartement rue du Bac pour ses filles et sa femme quand elles viennent à Paris. Ses filles suivaient des cours de dessin avec Isabey<sup>17</sup> et Meissonnier<sup>18</sup>. Toutes sont très pieuses et très liées à Monseigneur de Ségur<sup>19</sup>.

Le château<sup>20</sup> comprend un parc de 11 hectares et une chasse centenaire qu'il convient de perpétuer. Pour aménager le parc, il entre en rapport avec la maison Vilmorin Andrieux. Il recherche des graines et des plans d'aménagement. Il faut croire que les rapports sont devenus très amicaux et que Louis de Vilmorin doit venir

---

caillouteux, où les trèfles réussissaient difficilement. La plante en question croissait en abondance dans ses environs ; il en fit ramasser des graines, les fit cultiver, et son succès fut tel, que depuis 1836 il en eut annuellement 10 hectares en coupe qui lui produisirent en moyenne 6,000 kil. d'excellent foin par hectare, réservé de préférence pour les bœufs à l'engrais. L'accord de ces deux expériences montre qu'on peut retirer de grands avantages de la culture des ray-grass annuels et que ces plantes peuvent être d'un grand secours pour l'augmentation des ressources fourragères. La graine du ray-grass Bailly étant mutique, et par conséquent plus petite, 20 à 25 kil. suffisent par hectare. Prairie et plantes fourragères par Ed. Vianne. J.Rothschild. Editeur. Librairie de la Société botanique de France. Paris. 1870

<sup>11</sup>- Séance du 3 avril 1872. Présidence de HE. Chevreul. *Correspondance*. Après l'approbation du procès-verbal de la dernière séance, M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une Lettre de M. Bailly, agriculteur, aux Motteaux, par Château-Renard (Loiret), et correspondant de la Société, qui fait connaître que, par la sélection, il est arrivé, après quarante années de travaux, à créer une variété de Betteraves ayant le triple avantage de pouvoir servir à la nourriture de l'homme, à celle des animaux et à la fabrication du sucre. Cultivée dans les bonnes terres, cette variété donne, dans les années favorables, jusqu'à 80,000 kilogr. par hectare. M. Bailly met à la disposition de la Société quelques paquets de graines de cette racine améliorée.

<sup>12</sup>- M. Bailly, correspondant de la Société pour le département du Loiret, adresse une note manuscrite sur la culture et l'amélioration du maïs, et particulièrement sur une variété qu'il a améliorée et qu'il propose d'appeler maïs très hatif des Motteaux. Cette note, avec les maïs qui y sont joints, est renvoyée à l'examen de la Section de grande culture. Société centrale d'agriculture de France. *Séance du 17 novembre 1875*.

<sup>13</sup>- Société centrale d'agriculture de France. Séance du 23 mai 1873. Présidence de M. le comte de Kergorlay. M. Bailly, correspondant de la Société, agriculteur au château des Motteaux (Loiret), envoie une note détaillée au sujet de la mortalité générale des poiriers de Gros-Sauge dans le département qu'il habite.

<sup>14</sup>- Mûriers. Vers à soie. L'une de nos premières industries agricoles repose sur la culture des mûriers ; la récolte de la soie en cocons représente annuellement une valeur moyenne de 140 millions de francs, développe une production manufacturière dépassant 300 millions et donne lieu à une exportation de 150 millions de nos soieries diverses. Cette grande industrie est loin de suffire aux besoins de nos manufactures; aussi vous empressez-vous d'accueillir et de propager les moyens de la développer encore. Notre collègue M. Robinet, qui s'occupe avec tant de zèle de toutes les branches de la sériciculture, a plusieurs fois appelé votre attention sur ses progrès. Au nom d'une commission spéciale, composée de MM. Chevreul, Brongniart et lui, notre collègue vous a fait connaître les développements graduels de la culture des Mûriers et de la magnanerie chez M. Bailly, propriétaire, aux Motteaux, près Château-Renard (Loiret). M. Bailly a déjà couvert 13 hectares de Mûriers, tous obtenus de semis ou plantés à l'état de pourrettes. Lorsqu'à l'âge de dix à quinze ans ses pépinières de Mûriers seront en plein rapport, elles pourront suffire à une éducation de 1,800 à 2,000 grammes d'œufs. M. Bailly a donné d'ailleurs, depuis trois ans, un excellent exemple, en s'assurant d'abord de la production des feuilles avant de fonder sa magnanerie; utilisant jusque-là, par degrés, toutes les chambres disponibles de son habitation pour élever ses vers à soie. C'est surtout faute de cette sage précaution qu'un grand nombre de propriétaires ont échoué dans leurs éducations ; obérés par des constructions ruineuses avant d'être en mesure d'obtenir les quantités de feuilles nécessaires à leurs magnaneries. Mémoires d'agriculture économie rurale et domestique . Société nationale et centrale d'agriculture. Année 1850. Librairie de Mme Vve Bouchard-Huzard. Paris

<sup>15</sup>- Le baron Pierre Marie Sébastien Bigot de Morogues est un minéralogiste, homme politique, agronome et écrivain, né à Orléans le 5 avril 1776 et mort à Orléans dans le département du Loiret le 15 juin 1840.

M. le baron Bigot de Morogues, a laissé, par son testament du 16 février 1840, un capital de 1,500 fr. que la Société devait placer, et dont elle devait employer les revenus accumulés pendant trois ans, à décerner un prix à celui qui, dans l'intervalle, aura le plus contribué au progrès de l'agriculture dans le département du Loiret. Le premier concours, par suite de cette fondation, a été ouvert en l'année 1847 ; sur le rapport de M. Perrot, lu à la séance du 18 août 1848, le prix a été accordé à M. Bailly, propriétaire du domaine des Motteaux, situé dans l'arrondissement de Montargis. Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. Tome XXIV. N° 1. 1883

<sup>16</sup>- Famille Leschevin de Prévoisin. Etienne Marie Dit Stéphane Bailly (1796-1890). Geneanet. Leschevin2

<sup>17</sup>- Eugène Louis Gabriel Isabey, né le 22 juillet 1803 à Paris et mort le 25 avril 1886 à Montévrain (Seine et Marne) est un peintre, lithographe et aquarelliste français. wikipedia

<sup>18</sup>- Jean-Louis Ernest Meissonier, né à Lyon le 21 février 1815 et mort à Paris le 21 janvier 1891, est un peintre et sculpteur français, spécialisé dans la peinture historique militaire. Peintre très soucieux du détail

souvent conseiller aux Motteaux puisqu'il finit par épouser la fille aînée d'Etienne Bailly, Elisabeth, dite Elisa. La propriété ayant été achetée le 8 septembre 1820, tous les ans une fête était organisée ce jour-là . Le château des Motteaux aurait ensuite appartenu à la famille Lansoy <sup>21</sup>.

En 1855, il effectue l'hiver un voyage, prescrit par son médecin le docteur Maudit. Il part pour l'Algérie<sup>22</sup> pour éviter les rigueurs de l'hiver et étudier l'état de cette nouvelle colonie africaine. Voulant joindre l'utile à l'agréable et utiliser ses connaissances agricoles, il demande à son excellence le Maréchal Vaillant<sup>23</sup> une mission scientifique qui lui est accordée. Aux étapes, il écrit fidèlement à sa famille. Plus tard, retrouvant ses lettres, il les fera imprimer pour laisser à ses descendants présents et futurs (livre dédié à mes petits-enfants). Ainsi de Lyon, sa première étape, il écrit à sa fille Mlle Isabelle Bailly... adieu ma chère nana, je t'embrasse tendrement ainsi que ta bonne mère.... ton père affectionné... A bord du Tigre, sur le Rhône, le 29 janvier 1855, il adresse un courrier à Mme Bailly, chère Caroline. Il signe Votre ami. Stéphen.... Il termine son périple le 3 avril 1855. Ces lettres sont des descriptions des sites qu'il visite, des mœurs, de ses rencontres. Il réserve au ministre un recueil plus technique sur l'agriculture de ce pays et les voies d'amélioration.

Son fils reprendra plus tard cette habitude des excursions non sur prescription mais pour son plaisir.

Etienne et Caroline auront trois enfants.

Elisabeth dite Elisa Bailly (1826-1868), horticultrice <sup>24</sup>, née à Paris et décédée à Verrières le Buisson dans l'Essonne, à l'âge de 42 ans. Elle épouse, le 4 avril 1842, à Paris, Louis Lévêque de Vilmorin <sup>25</sup> (1816-1860), producteur et négociant grainier. Il est possible qu'elle ait connu son futur mari lors du réaménagement du parc du château des Motteaux où il aurait été consulté. Ils auront quatre enfants : Henry Charles Philippe (1843-1899), producteur, négociant grainier, membre de la société d'horticulture ; Marguerite (1844-1912) ;



Pierre Louis-François LÉVÊQUE de VILMORIN.  
Né le 20 août 1816 - à Paris.  
Par son mariage avec la comtesse de Ségur.  
et le mariage de la comtesse de Ségur et de l'empereur Napoléon III.

authentique, il s'inscrit dans le mouvement de réalisme historique, qui apparaît dans les arts plastiques sous le Second Empire. Couvert d'honneurs, il siège à l'Académie des beaux-arts et préside de nombreux jurys nationaux ou internationaux. L'absence de spontanéité et de vie dans ses œuvres est relevée par la critique posthume. wikipédia

<sup>19</sup>- Fils de la célèbre comtesse de Ségur et frère de la vicomtesse de Pitray, femmes de lettres, Louis-Gaston de Ségur (Paris, le 15 avril 1820 - le 9 juin 1881), est, en dépit de sa cécité, un prélat et un apologiste catholique du XIXe siècle. Après quelques années de ministère à Paris, il est nommé auditeur pour la France auprès de la Rote romaine. Il bénéficie d'une grande estime à la cour pontificale. Devenu aveugle, il retourne à Paris, avec les honneurs et les privilèges de l'épiscopat. Il se consacre dès lors à diverses œuvres, comme le patronage des jeunes apprentis, les vocations religieuses et les séminaires, les aumôneries militaires, et l'évangélisation de la banlieue parisienne. wikipédia

<sup>20</sup>- Famille Leschevin de Prévoisin. Etienne Marie Dit Stéphen Bailly (1796-1890). Geneanet. Leschevin2

<sup>21</sup>- Le site de Langlée, un quartier de Châlette-sur-Loing, abrite une papeterie, une manufacture royale et une filature qui ferme ses portes en 1845. Ce site est choisi en 1853 par Hiram Hutchinson (1808-1869) pour établir une usine de fabrication d'objets en caoutchouc. Hiram transmet une entreprise florissante à son fils Alcander en 1867. Après 1918, l'usine Hutchinson de Langlée, recrute massivement et en particulier des Russes et les Ukrainiens, de manière fortuite. La femme du directeur de l'usine de Langlée, Mme Raymond Lansoy née Marguerite Pradère-Niquet, est fille de diplomate. Dame de compagnie de l'épouse de l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg pendant sa jeunesse, elle avait noué des relations avec la haute société russe de l'époque. C'est ainsi qu'en 1921, Nathalie de Miller, femme du général Wrangel, lui demande de bien vouloir accueillir des réfugiés russes à Châlette. De 1921 à 1926, Russes et Ukrainiens arrivent en masse : ils seront plus de 2 000, représentant plus de 50 % des étrangers embauchés à l'usine." Extrait de l'ouvrage Les Ukrainiens en France. Mémoires éparpillées, de Jean-Bernard Dupont-Melnyczenko, Editions Autrement, 2007 (p. 97).

<sup>22</sup>- Etudes sur l'Algérie en 1855. Ce périple sera édité plus tard. Etudes sur l'Algérie pendant un voyage exécuté par M. Bailly. Cultivateur. Membre correspondant de la Société impériale et centrale d'agriculture de France. Ancien conseiller général du Loiret. Imprimerie Félix Malteste et Cie. Paris. 1868

<sup>23</sup>- Jean-Baptiste Philibert Vaillant (Dijon, 6 décembre 1790 – Paris, 4 juin 1872) est un homme politique qui fut Maréchal de France en 1851, puis sénateur en 1852, ministre de la Guerre de 1854 à 1859, ministre de la maison de l'Empereur de 1860 à 1870, et ministre des Beaux-Arts de 1863 à 1870. Chef de bataillon en 1826, il prend part en 1830 à l'expédition d'Alger qui lui vaut une nouvelle blessure. Après la campagne de Belgique, qu'il suit avec le grade de lieutenant-colonel, il est de nouveau en Algérie en 1837, chargé de la direction des fortifications à Alger.

<sup>24</sup>- Auteur notamment d'une monographie sur le fraisier, elle a été la première femme à faire partie de la Société botanique de France.

<sup>25</sup>- C'est le fils de Pierre Philippe André Lévêque de Vilmorin (1776-1862), fondateur en 1815 de l'entreprise Vilmorin/Andrieux, acquéreur d'une ancienne propriété de chasse de Louis XIV à Verrières-le-Buisson où il développe l'Arboretum Vilmorin, également acheteur en 1821 du vaste domaine des Barres où il plante une forêt expérimentale. Louis est le petit-fils de Philippe Victorin Lévêque de Vilmorin (1746-1804), horticulteur, botaniste, grainier du Roi, époux de Jeanne Marie Adélaïde Andrieux (1746-1804), fille de Pierre Andrieux, grainier et botaniste de Louis XV.

Maurice (1849-?) ; Philippe (1850-1871), tué à la Bataille du Mans <sup>26</sup> en janvier 1871, à l'âge de 21 ans. Isabelle Bailly née en 1831, épouse Jean-Baptiste Hippolyte Chauvin (1816-1905), Conseiller à la cour de Dijon. Ils auront deux enfants : Charles et Xavier. Emile Bailly épouse le 26 octobre 1858 à Gien, Blanche Abicot (1831-1882) et ils auront trois enfants : Lucien, Etiennette Marie Julie Claire, Augustine Marie Caroline, Blanche Marie Marguerite. Veuf, il se remarie le 16 mai 1889 à Clamart avec Marie Héloïse Rémy (1837-?). Il se partage entre sa propriété de Nouan sur la commune de Saint-Gondon, près de Gien et son domicile parisien : rue du Roule en 1858, rue de l'Arbre Sec en 1866, rue Rouget-de-l'Isle en 1889. Emile Bailly décède le 20 décembre 1894. Le Journal du Loiret (n° 289 du 22 décembre 1894) signale sa disparition. « *On nous annonce la mort de M. le docteur Emile Bailly, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, membre correspondant de la Société d'horticulture d'Orléans, décédé au château de Nouan, près Gien, à l'âge de 66 ans. La mort est venue surprendre cet homme de bien alors qu'il mettait la dernière main à un important ouvrage sur les conifères dont on sait qu'il possédait de remarquables collections. M. le docteur Bailly qui était allié à la famille de Vilmorin, emporte dans sa tombe les regrets de tout le monde scientifique et de ses nombreux amis* ».

### **Sa bibliographie**

Il est l'auteur de nombreux ouvrages d'obstétrique, participe à la conception d'appareils de chirurgie, édite un médecin orthopédiste Sauveur Henri Victor Bouvier (1799-1877) <sup>27</sup>.

Correspondant de la Société d'horticulture d'Orléans, il s'intéresse particulièrement aux conifères<sup>28</sup>. Il en plante d'ailleurs dans sa propriété de Nouan comme le constate M. Robert Hickel qui visite ces plantations après le décès d'Emile Bailly, pour le compte du Bulletin de la Société dendrologique de France (N° 50. Paris. 15 février 1924).

#### *Les conifères du parc de Nouan* <sup>29</sup>

Durant mon séjour à l'École des Barres, j'avais eu fréquemment l'occasion de rencontrer un grand amateur et connaisseur de conifères, le Dr Bailly. Je savais qu'il avait acquis, en 1883, une propriété sise sur la commune de Saint-Gondon, rive gauche de la Loire, à cinq kilomètres environ de Gien, et qu'à partir de 1886, il y avait rassemblé une collection importante de conifères. Le Dr Bailly mourut en 1904, et ce n'est que tout récemment, en octobre dernier, que j'ai eu l'occasion, en compagnie de notre confrère M. Parlé, de visiter cette propriété, grâce à l'obligeance de son propriétaire actuel, M. Lahaussoy, de Gien, qui eut l'extrême amabilité de nous y guider lui-même. Le parc de Nouan, qui entoure une spacieuse et confortable habitation bâtie par le Dr Bailly, n'excède pas deux hectares, mais avec ses massifs de conifères, ses pelouses entourant un ruisseau qui se termine par une pièce d'eau, il constitue, dans la monotonie de la contrée environnante, un oasis plein de charme. La plupart des arbres plantés par M. Bailly sont encore debout, et nombre d'entre eux ont atteint des dimensions que, pour plusieurs espèces, il n'est pas fréquent de rencontrer. Leur propriétaire actuel les aime et les soigne de son mieux. Étant donnée l'époque déjà ancienne à laquelle le Dr Bailly avait créé sa collection, on n'y rencontre que les espèces introduites depuis déjà longtemps. Nouan mérite néanmoins une visite, car beaucoup d'espèces sont représentées par de très beaux spécimens. D'après ce qui reste, il semble — et cela concorde bien avec le souvenir que j'ai gardé de mes entretiens avec M. Bailly — que le créateur de Nouan se soit surtout intéressé aux Abiétinées, aux Abies et au Picea en particulier. Aussi rencontre-t-on de très beaux spécimens *Abies concolor*, *lasio-carpa* (15 m. sur 0 m. 50 de diam.), *nobilis*, *grandis* (0 m. 60 de diam.), *bracteata*, *numidica*, *Nordmanniana*, *cephalonica*,

<sup>26</sup>- La bataille du Mans eut lieu les 11 et 12 janvier 1871, à une dizaine de km à l'est du Mans dans la Sarthe, essentiellement sur le site du camp militaire d'Auvours à Champagné, ainsi qu'à Changé. Ce fut une défaite décisive de la France contre la Prusse.

<sup>27</sup>- Sauveur Henri Victor Bouvier, médecin et chirurgien orthopédique, est chef de l'Hôpital des Enfants malades. Il dirige l'Institut orthopédique de Chaillot (1840). Il donne un cours d'anatomie et de physiologie (1824), un cours public et gratuit d'orthopédie (1828) ; ses cours sur les maladies de l'appareil locomoteur sont publiés par ses élèves (1855-1857). Il est membre de l'Académie Nationale de Médecine et publie des rapports sur les difformités osseuses, l'électricité médicale, la trachéotomie, les vaccins (1864) ainsi qu'un Mémoire sur la forme générale du crâne dans ses rapports avec le développement de l'intelligence (1839) et des Études historiques et médicales sur l'usage des corsets (1853).

<sup>28</sup>- Sur l'*Abies insignis* (Carrière), hybride naturel supposé des "*Abies Pinsapo*" et "*Nordmanniana*", communication faite à la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret, séance du 5 mars 1893, par M. le Dr Ém. Bailly,... [Texte imprimé] Orléans : impr. de P. Pigelet, (1894)

Du Rôle protecteur du feuillage chez les conifères, par M. le Dr Ém. Bailly,... [Texte imprimé]. Orléans : impr. de P. Pigelet, (1894)

<sup>29</sup>- Bulletin de la Société dendrologique de France. Paris. N° 50. 15 février 1924

*Pinsapo, subalpina, Veitchii*, dont un exemplaire notamment, en très bon état, mesure au moins 12 mètres, *homolepis* (15 m. sur 0 m. 40 de diam.). Il s'y trouve également un sujet que je n'ai pu identifier avec certitude : c'est peut-être un de ces hybrides entre sapins méditerranéens sur lesquels le Dr Bailly avait publié plusieurs notes dans la Revue horticole. Le genre *Pseudotsuga* est représenté à Nouan par un très grand *P. Douglasii*, par un sujet remarquablement glauque de la même espèce, et par plusieurs spécimens de *P. glauca*, qui atteignent jusqu'à 12 mètres de haut. On sait que le Dr Bailly avait, un des premiers, distingué cette espèce, qu'il avait nommée *P. glaucescens*, ignorant sans doute qu'elle avait été depuis longtemps décrite et excellemment figurée par Carrière dans la Revue horticole sous le nom de *P. Lindleyana*. Notons en passant *Tsuga Mertensiana* et *T. Pattoniana*. Parmi les mélèzes, il se trouve plusieurs sujets de *Larix leptolepis* qui sont sans doute les plus hauts que j'aie rencontrés, bien que leur diamètre ne dépasse guère 0 m. 30. Un *Pseudolarix Kaempferii*, découronné, mesure cependant 10 mètres environ sur 0 m. 30 de diamètre. Nouan possède aussi un très beau *Cedrus Deodara* et de magnifiques cèdres bleus.

Le genre *Picea* est représenté par *P. Jlorinda, orientalis, Schrenkiana, pungens, rubra, alba, silchensis* (20 m. sur 0 m. 60 de diam.), mais les deux sujets les plus remarquables sont certainement un *P. Maximoviezii* et un *P. ajanensis* mesurant tous deux 10 mètres. Les pins sont peu nombreux et assez mal venants en général. J'ai noté *Pinus excelsa, P. Peuce, P. mitis, P. rubra* (?), *P. pungens, P. parvi-flora, P. Murrayana*, et, avec doute, *P. koraiensis*, sans parler des espèces banales. Les autres groupes de conifères sont beaucoup moins bien représentés. Je citerai cependant *Araucaria imbricala* (10 m.), *Cryptomeria japonica* et sa variété *elegans*, tous deux pleins de vigueur, *Thuyopsis dolabrata*, et le rare *Thuya Standishii* (*1T. japonica*), en outre de plusieurs espèces de Cupressinées répandues partout. Il ne faut pas omettre surtout un *Juniperus recurva*, une touffe de *J. squamata* qui couvre une surface considérable et un grand *J. chineunis* qui, couvert de fruits, était merveilleux lors de notre visite. Enfin, Nouan possède quelques beaux *Taxodium*. On ne sera pas surpris, étant donnée la prédilection du Dr Bailly pour les Conifères, de constater que les feuillus jouent à Nouan un rôle des plus effacés : je citerai seulement *Quercus rubra, Q. palustris, Liquidambar styraciflua* et *Carya amara. R. Hickel*

Note : Le Dr Bailly a publié une intéressante étude sur les caractères spécifiques de *Picea* tirée de la disposition des aiguilles au voisinage du bourgeon terminal.

### **Mais revenons à nos excursions.**

Ce n'est pas son coup d'essai, car auparavant il a effectué "Quinze jours de promenade en Auvergne en 1878 (du 30 juin au 16 juillet 1878)" paru chez Delahaye à Paris en 1879 et un "Deuxième voyage en Auvergne en 1879 (du 5 juillet au 6 septembre 1879)" édité chez Delahaye à Paris en 1880.

Une autre publication est intitulée « Le pays des Faucilles » ([Texte imprimé] par le Dr Bailly,... Nancy : Impr. de Berger-Levrault, 1881. Extrait du "Bulletin de la Société de géographie de l'Est"). Qu'est-ce que les Faucilles ? Il s'agirait non pas de l'outil agricole mais d'une appellation géographique désignant la section de la dorsale européenne qui unit le Plateau de Langres aux Vosges méridionales. Elle forme un arc de cercle (de là ce nom) allant de Ouest à Est et d'une hauteur de 400 à 500 mètres.

Et après le Velay et Vivarais, il parcourt le Morvan "Les vacances d'un accoucheur. Voyage au pays des nourrices <sup>30</sup>. Dix jours d'automne dans le Morvan en 1881." ("Octobre 1881", relation parue chez Hennuyer à Paris en 1882).

Il publie aussi « Une Excursion à Grand » ([Texte imprimé], par le Dr Bailly, Impr. de E. Busy, Epinal. 1884). Il pourrait s'agir de Grand dans les Vosges comme le laisse supposer la publication à Epinal. C'est un site archéologique remarquable :



l'amphithéâtre datant du Ier siècle, avec sa capacité de 17 000 places, se classe parmi les dix plus vastes du monde romain. Une mosaïque de 232 m<sup>2</sup> a été dégagée en 1883, une des plus grandes en Europe. Les vestiges de remparts qui entouraient initialement le village (la « voie close ») sont encore impressionnants. L'église Sainte-Libaire construite sur un site antique (occupé par un temple d'Apollon) entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, a été restaurée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

( à suivre...)

<sup>30</sup>- Les nourrices ont participé à la renommée du Morvan. Les ressources agricoles du massif pouvant difficilement faire vivre ses habitants, ces derniers ont en partie vécu grâce à des ressources extérieures. Réputées pour être de bonnes allaitantes, les femmes morvandelles apportèrent leurs services dès le XIX<sup>e</sup> siècle, soit chez elles dans le Morvan en accueillant des enfants placés par l'Assistance Publique, soit à domicile dans de riches familles à Paris.

## LE MOUTON IRLANDAIS : MASCOTTE DE L'IRLANDE

En voyage en Irlande récemment, j'ai pu voir la présence importante de moutons notamment dans le Connemara, quelquefois au milieu d'une petite route. Ils sont souvent marqués à la peinture (bleu, jaune, rouge,...), marque de l'éleveur.

J'ai voulu en savoir un peu plus sur cet élevage ovin important dans ce pays.

### « TOUT EST BON DANS LE MOUTON »

Comme nous le disons chez nous à propos du cochon, « tout est bon dans le mouton » pour les Irlandais. C'est un animal « économique », peu dépensier et qui s'avère rentable pour les agriculteurs Irlandais.

Les moutons pâturent souvent en liberté totale, sans clôture, ce qui veut dire qu'il n'est pas étonnant (j'ai pu m'en rendre compte) d'en croiser sur la route, ce qui entraîne une difficulté supplémentaire à la conduite à gauche.

Il fournit de la laine, mais aussi de la viande et sa peau est utilisée.

#### - La laine pour les pulls irlandais

La laine de bonne qualité est vendue aux industries du textile qui la transforment en pulls ou en tweed pour la confection de vêtements : gilets, vestes,...

Elle peut également entrer dans la fabrication d'instruments de musique ou servir de matériau d'isolation.

#### - La viande prisée par les irlandais

Les Irlandais consomment beaucoup de viande de mouton, tendre et de bon goût. Elle s'accompagne facilement de pommes de terre.

#### - La peau pour d'autres utilisations

Elle peut être utilisée pour la fabrication de chaussures ou de vêtements.

#### - Élément touristique du paysage irlandais

La rencontre par les touristes de ces moutons errants au hasard d'une route

apporte un certain charme aux paysages irlandais.

Il faut parfois s'armer de patience avant que ces charmants animaux daignent s'écarter pour vous laisser passer.

### PLUS DE MOUTONS QUE D'IRLANDAIS ?

C'est un mythe car ce n'est pas tout à fait vrai. Il n'en reste pas moins que ce cheptel est très important : 5,5 millions d'ovins pour 6,3 millions d'habitants sur l'ensemble de l'île (y compris l'Irlande du Nord)

Deux races sont présentes : le Cheviot et le Blackface. La race la plus répandue est le Scottish Blackface, reconnaissable à sa tête et ses pattes noires.



## LE MOUTON IRLANDAIS DANS LE MARCHÉ EUROPÉEN

Depuis le Brexit, l'Irlande du Sud est le premier exportateur de viande bovine de l'Union Européenne : 66000 tonnes équivalent carcasse soit 90 % de sa production.

La France, qui importe la moitié de la viande d'agneau consommée, est le premier pays client de l'Irlande, derrière le Royaume-Uni.

Pour les éleveurs français, l'Irlande est un pays concurrent bien moins redouté que le Royaume-Uni lorsqu'il était membre de l'Union européenne.

## UNE SÉRIE TÉLÉVISÉE BRITANNIQUE : SHAUN LE MOUTON

Le mouton irlandais a inspiré une série télévisée qui a connu un grand succès auprès des enfants. Elle met en scène Shaun, un **mouton** malicieux qui vit dans une ferme en compagnie de ses amis ovins et d'autres animaux.

Il est le chef et le guide qui entraîne ses amis dans des situations difficiles dont il ressort toujours vainqueur.

Cette série a même fait l'objet d'un film.

## L'IRLANDE EST AUSSI LE PAYS DE LA BIÈRE ET DU WHISKY

Une petite histoire irlandaise trouvée sur Internet, traduite en oc.

Dinc un bar de Nòva lòrc, n' Irlandès despartit comanda très visquis.

Lo servaire i demanda :

- « Voletz na tripla dòsi de visqui dinc un veire ? »
- « Non, coma ai doas fraires, comande totjorn très visquis »

Le lendeman, l'Irlandès comanda doas visquis.

Lo servaire inquiet ;

- « 'Es arriba un malur a un de vos fraires ? »
- « O non, aquò es ieu que me sei arrestat de biure »



---

Dans un bar new-yorkais, un Irlandais expatrié commande 3 whiskys.

Le serveur demande:

- "Vous voulez une triple dose de whisky dans un verre?"
- "Non, comme j'ai 2 frères au pays, je commande toujours 3 whiskys."

Le lendemain, l'Irlandais commande 2 whiskys.

Le serveur inquiet:

- "Il est arrivé un malheur à l'un de vos frères ?"
- "Oh non, c'est moi qui ai arrêté de boire."

Henri OLLIER

**Se canta, que cante**  
 [sé kân-to, ké kân-té]  
 (S'il chante, qu'il chante)

A la cime d'une montagne, j'observe une partie du monde imaginant que  
 quelqu'un d'autre ailleurs fait pareil tout comme autrefois d'autres l'ont fait...

Dans le numéro du mois de juin 2024, Julien D'Huy, spécialiste des mythologies comparées, commence ainsi son article : *Les mythes peuvent se montrer très bavards. Ils permettent de remonter dans le temps, de suivre les migrations de populations, la diffusion et l'évolution des idées, parfois jusqu'à un passé très lointain.* Puis il affirme que : *...s'intéresser scientifiquement aux mythes du monde entier rapetisse les ego, articule l'unité dans la diversité et concilie nos différences.*

C'est ainsi que les contes offrent parfois des structures et des messages universels ; si l'on ne s'attache pas à la seule forme locale connue dans nos petits pays, on peut rapidement ressentir notre appartenance à l'humanité tout entière.

Par monts et par vaux, les cheminements, facteurs d'échanges, partis de l'Afrique éthiopienne, donnèrent les fables d'Ésope en Grèce, puis de celles de son continuateur latin, Phèdre. Ils aboutirent à nos fabulistes dont ce Jean de la Fontaine, l'auteur français le plus traduit dans les différents parlers occitans, mais aussi dans les autres langues de France et d'Europe.

Ces héritages ont essentiellement été portés par l'oralité. Les folkloristes du XIX<sup>e</sup> siècle redécouvrirent toute cette littérature populaire contribuant ainsi à la prise de conscience d'une certaine unité de la pensée humaine touchant aux interrogations sur, les mystères de l'amour, la vie, la mort...

Parmi les chants du domaine de la langue d'oc, *Se canta* est assez connu à travers plusieurs versions locales.

Il s'en trouve aussi un écho discret mais clair jusqu'aux bords du fleuve Rouge, en Asie.



Voici deux interprétations occitanes, l'une languedocienne, l'autre vellave.

|                         |                      |   |
|-------------------------|----------------------|---|
| Dejós ma fenèstra       | [...]                | <u>Version languedocienne. Traduction :</u>                       |
| I a un aucelon :        | Aquelas montanhas    | <i>Dessous ma fenêtre \ Il y a un oisillon : \ Toute la</i>       |
| Tota la nuèit canta     | Que tan nautas son   | <i>nuît, il chante \ Il chante sa chanson.</i>                    |
| Canta sa cançon         | M'empachan de veire  | <u>Refrain :</u> <i>S'il chante, qu'il chante. \ Il ne chante</i> |
|                         | Mas amors ont son    | <i>pas pour moi, \ Il chante pour mon amie \ Qui est</i>          |
| <u>Repic</u>            |                      | <i>loin de moi.</i>   |
| Se canta, que cante     | Abaissatz vos,       | <i>Au dessus de ma fenêtre, \ Il y a un amandier \ Qui</i>        |
| Canta pas per ieu       | montanhas            | <i>fait des fleurs blanches \ Comme du papier.</i>                |
| Canta per ma mia        | Planas auçatz vos    | <i>Ces montagnes \ Qui sont si hautes \ M'empêchent</i>           |
| Qu'es al luènh de ieu   | Per que posqui veire | <i>de voir \ Où sont mes amors.</i>                               |
|                         | Mas amors ont son    |   |
| Dessús ma fenèstra      |                      | <i>Abaissez-vous, montagnes \ Plaines, haussez-vous \</i>         |
| I a un ametlièr         | Aquelas montanhas    | <i>Pour que je puisse voir \ Où sont mes amours.</i>              |
| Que fa de flors blancas | Se rabaissaràn       |   |
| Coma de papièr          | E mas amoretas       | <i>Ces montagnes \ S'abaisseront \ Et mes gentils</i>             |
|                         | Se raprocharàn       | <i>amours \ Se rapprocheront.</i>                                 |

Le thème de la montagne qui à l'un cache l'amour de l'autre, n'est ni nouveau ni local.

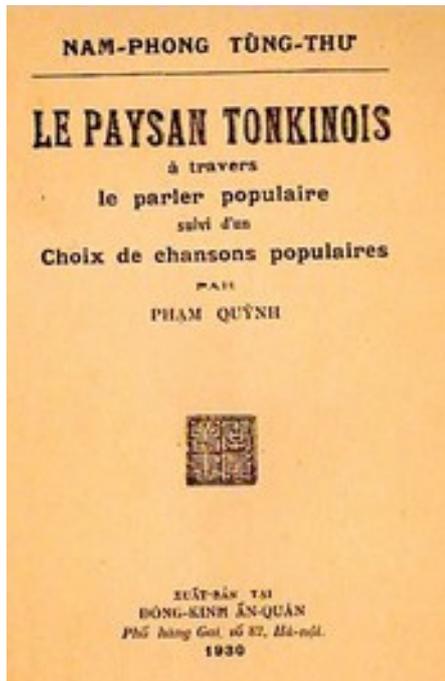
Celui du soleil qui réchauffe l'amour, non plus.

Celui des fleurs blanches, celui des nuages est commun à bien des poètes d'ici ou d'ailleurs, d'aujourd'hui comme des époques passées.

La littérature du Moyen-âge, reprise chez les romantiques, aborde ces thèmes que certains récusent aujourd'hui les pensant usés et donc dépassés.

Cependant, la jeunesse, l'amitié, l'amour continuellement se renouvellent et parlent toujours à ceux qui sont encore concernés.

Les poètes romantiques ont joué de cette tendance. Ce monde littéraire fut également fréquenté par le Vietnamien Phạm Quỳnh (1892–1945) admirateur, entre autres, de Lamartine, ami de Mistral, qui contribua grandement au renouveau de la production écrite occitane .



Les poètes français étaient d'ailleurs lus et appréciés dans les anciennes colonies et protectorats français.

Phạm Quỳnh est l'un des créateurs du renouveau culturel et linguistique vietnamien. Il puisa dans le fond paysan des proverbes, des contes et des chansons traditionnelles l'âme de son pays, comme l'ont fait les folkloristes européens dans la constructions des identités locales. Il collecta notamment un chant de repiqueuses dans les rizières du delta tonkinois, dont voici deux vers qui nous ramènent au *Se Canta* occitan :

**Núi cao chi lăm núi ơ  
Núi che mặt trời không thấy người yêu.**

*(Ô montagnes, pourquoi êtes-vous si hautes ?  
Vous cachez le soleil et me cachez le visage de  
mon bien-aimé !)*

Il en est de même en pays d'oc où de multiples travaux contribuèrent à la préservation du patrimoine oral et écrit de nos petits pays.

Le *Se canta* a plusieurs fois a été proposé comme hymne des pays occitans tout comme le fameux et très répandu *Quand lo boièr tornèt delh prat*.

Dans le domaine vellave la tradition nous a également transmis cette version du *Se canta* :

**I**  
Sotz lo pònt D'Entr'Aigas  
I át un aucelon :  
Tota la nuèit chanta  
Chanta mas amoras

*Refren :*  
*Si chanta, si chanta (~que  
chante)*  
*Chanta pas per ieu*  
*Chanta per ma miá*  
*Qu'es luènh de ieu*

**II**  
D'aranda ma fenèstra  
I át un ametlièr  
Que fai de floras blanchas  
Coma de papièr

**III**  
D'aquelas floras blanchas  
Que tan gentas son,  
N'emplirèi mas pòchas  
Per ieu e per vos.

**IV**  
Aquelas montanhas  
Que tan nautas son  
M'empachan de veire  
Mas amors d-ont son

**V**  
Contra las mensonjas  
Vodriá chantar  
Que filan las niulas  
Lo solelh vendrà

*Version de Bessamorel (Velay) recueillie par  
Claude Rocher (~1985). Traduction :*  
*Sous le pont \ D'Entraigue \ Il y a un oisillon. \ Toute  
la nuit, il chante. \ Il chante mes amours.*

*Refrain : S'il chante, il chante (qu'il chante). \ Il  
ne chante pas pour moi, \ Il chante pour mon  
amie \ Qui est loin de moi.*

*Près de ma fenêtre, \ Il y a un amandier \ Qui fait  
des fleurs blanches \ Comme du papier.  
Ces montagnes \ Qui sont si hautes \ M'empêchent  
de voir \ Où sont mes amours.*

*Contre les mensonges \ Je voudrais chanter : Que  
s'en aillent les nuages \ Le soleil viendra.*



Les travaux des ethnologues, des musiciens traditionnels, des linguistes, etc, participent donc partout, à condition de le vouloir, à un degré ou à un autre, au respect des cultures minorisées et peuvent confirmer que « l'universel, c'est le local moins les murs » (Michel Torga), meilleure façon d'éviter le repli sur soi.

Je regarde la montagne et la plume ; des deux, quelle est celle qui ira le plus loin ?

**Hervé Quesnel-Chalelh**



**Contact : Jean Claude BRUNELIN**

---

**Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay  
Chambre d'Agriculture  
Hôtel Interconsulaire  
16 Boulevard Bertrand  
BP 343  
43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX**



-----

**Notre revue-papier n'est plus disponible.  
Nous pouvons vous la faire parvenir gratuitement  
sous forme numérisée, sur demande à l'adresse :**  
[brunelinjeanclaude@yahoo.fr](mailto:brunelinjeanclaude@yahoo.fr)

-----

**Notre revue est aussi en ligne sur plusieurs sites amis :**

- . Société académique du Puy et de la Haute-Loire :  
<https://www.societeacademique.fr>
- . Société d'Ethnozootechnie : [http:// ethnozootechnie.org](http://ethnozootechnie.org)  
Rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires.  
Organisations et associations
- . Les Amis d'Allègre : <http://amis.allegre.org>
- . L'Episerm, diffuse le Souffle auprès de ses adhérents :  
[episerm@orange.fr](mailto:episerm@orange.fr)
- . L'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay :  
<http://www.agneau-noirduvelay.fr>  
Onglet Actu de la Noire

**Pour nous contacter directement :**  
Tél. : 04 71 02 43 01 ou [brunelinjeanclaude@yahoo.fr](mailto:brunelinjeanclaude@yahoo.fr)

